

---

**De l'intérêt des restes humains au musée. Exploration des pratiques muséales autour des restes humains à partir d'un corpus franco-belge, entre valorisation patrimoniale, enjeux éthiques et cadres juridiques**

**Auteur :** Scherberich, Marie

**Promoteur(s) :** Navarro, Nicolas

**Faculté :** Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme :** Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, à finalité spécialisée en muséologie

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/23115>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques - Histoire de l'art et archéologie

Année académique 2024-2025

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master  
en Histoire de l'art et Archéologie, orientation générale, à finalité spécialisée

Muséologie.

Réalisé sous la direction de Nicolas Navarro

**De l'intérêt des restes humains au musée.**

**Exploration des pratiques muséales autour des restes humains à partir d'un corpus  
franco-belge, entre valorisation patrimoniale, enjeux éthiques et cadres juridiques.**

(Volume 2)

Remis le 26/05/2025.

Par

Marie Scherberich

Numéro de matricule : S2307675

## Table des matières (Volume 2)

Illustrations .....	4
Sources des illustrations.....	20
Annexes .....	24
Retranscriptions et formulations écrites des entretiens.....	24
HAVELANGE Carl (Maître de recherche au FNRS et directeur artistique et scientifique du musée Trinkhall à Liège) & SERVAIS Amandine (titulaire d'une bourse FNRS et responsable de la coordination et de la recherche scientifique au musée Trinkhall à Liège) ainsi que BEYER Thomas (Réjouiscience et Pôle muséal & culturel de Liège), 20 août 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège. ....	24
BONNET Pierre (Professeur d'anatomie humaine, responsable des collections d'anatomie du CHU) & DEFAWEUX Valérie (Professeure associée d'anatomie humaine et histologie), 21 août 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège, CHU Sart Tilman.....	25
MICHA Edith (Conservatrice du musée Wittert de Liège), 12 novembre 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège, Musée Wittert. ....	28
MARTIN Benoit (Chef d'établissement du Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) de Marseille) et HARDY PICARD Floriane (chargée de collections au sein du Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) de Marseille), 11 décembre 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie en visioconférence, enregistrement audio (01 :08 :35), Liège.....	30
POSTULA Jean-Louis (Attaché culturel, Responsable du projet de mutualisation des inventaires informatisés au Musée de la vie Wallonne), 23 janvier 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, enregistrement audio (17 :11), Liège, Musée de la vie Wallonne..	57
COUTTENIER Maarten (Chercheur en Histoire coloniale, histoire de l'Afrique, histoire des sciences humaines, histoire du musée, RD Congo, Europe au Musée royal de l'Afrique centrale – AfricaMuseum), 24 janvier 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie en visioconférence, enregistrement audio (19 :10), Liège.....	67
MAQUET Julien (Consevateur du Trésor de la Cathédrale de Liège), 31 janvier 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, enregistrement audio (55 :59), Liège, Trésor de la cathédrale. ....	76
JACOB Laurent (Président et commissaire d'exposition de l'Espace 251 Nord de Liège), 26 février 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège, Espace 251 Nord. ....	97
CORNELIS Mélanie (Directrice de l'Espace Muséal d'Andenne (EMA)),DI MODICA Kevin (Responsable de fouilles au Centre archéologique de la grotte Scladina), HERMANS Céline (Conservatrice adjointe), MALHERBE Laure (Conservatrice adjointe), Entretien mené par Marie SCHERBERICH, 4 mars 2025 : enregistrement audio (50 :05), Scalyn, Centre archéologique de la grotte Scladina.....	99
Documentations des échanges d'e-mails cités dans le mémoire.....	119
JURTH Bernard (Ostéopathe, membre honoraire de l'Association Française d'Ostéopathie (AFO), ainsi que de l'Institute of Osteopathy (IO) britannique et de l'American Association	

of Osteopathy (AAO) mais aussi enseignant et conférencier notamment à l'institut supérieur d'Ostéopathie (ISO)), 23 mars 2024.....	119
STRIVAY Lucienne (Anthropologue), 12 novembre 2024.....	120
De CLIPPELE Marie-Sophie (Professeure à l'UCLouvain et à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, chargée de recherche au FNRS), du 24 au 26 janvier 2025.....	121
MICHA Edith (Conservatrice du musée Wittert de Liège), du 24 janvier au 12 février 2025.....	122
HARDY PICARD Floriane (chargée de collections au sein du Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) de Marseille), du 27 janvier au 3 février 2025.....	125
JACOB Laurent (Président de l'Espace 251 Nord), du 31 janvier au 11 février 2025.....	126
MATHONET Justine (Directrice du Centre Wallon d'Art Contemporain « La Châtaigneraie »), du 31 janvier au 4 février 2025.....	128
POSTULA Jean-Louis (Attaché culturel, Responsable du projet de mutualisation des inventaires informatisés au Musée de la vie Wallonne), du 18 au 19 mars 2025.....	130
Centre de Recherche et de documentation Africamuseum, du 19 mars 2025.....	130

## Illustrations

Figure 1: Tableau reprenant les données relatives aux interviews, Marie Scherberich.

Institutions	Musée Wittert (Liège)	Musée Trinkhall (Liège)	Espace 251 Nord (Liège)	Service d'Anatomie humaine de l'Université de Liège	Musée de la vie Wallonne (Liège)	Trésors de la cathédrale (Liège)	Collection de Préhistoire, Espace muséal d'Andenne	Musée des Arts africains, océaniens et amérindiens (Marseille)	Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren)
Personne(s) interrogée(s)	Edith Micha	Carl Havelange et Amandine Servais	Laurent Jacob	Pierre Bonnet et Valérie Defaweux	Jean-Louis Postula	Julien Maquet	Melanie Cornelis Kevin di Modica Céline Hermans Laure Malherbe	Benoit Martin et Floriane Hardy Picard	Maarten Couterier
Fonction au sein du musée	Conservatrice	Directeur artistique et scientifique et responsable recherche scientifique	Président et commissaire d'exposition	Responsable des collections d'anatomie du CHU et professeure associée	Attaché culturel	Conservateur	Directrice, responsable de fouilles et deux conservatrices adjointes	Chef d'établissement et chargée de collections	Chercheur en histoire coloniale, histoire de l'Afrique et du musée.
Date	12/11/2024	20/08/2024	26/02/2025	21/08/2024	23/01/2025	31/01/2025	04/03/2025	11/12/2024	24/01/2025
Durée de l'entretien	Environ 1h	Environ 1h30	Environ 1h30	Environ 2h	17 :11	55 :59	50 :05	1 :08 :35	19 :10
Traitement de l'information	Prise de note suivie d'une formulation écrite	Prise de note suivie d'une formulation écrite	Prise de note suivie d'une formulation écrite	Prise de note suivie d'une formulation écrite	Enregistrement audio suivi d'une retranscription	Enregistrement audio suivi d'une retranscription	Enregistrement audio suivi d'une retranscription	Enregistrement audio suivi d'une retranscription	Enregistrement audio suivi d'une transcription
Type de musée	Musée universitaire / Musée d'Art	Musée d'Art	Centre d'Art contemporain	Collection universitaire / Collection anatomique	Musée d'ethnographie	Musée d'Arts religieux et d'histoire / Centre d'interprétation	Centre archéologique et espace muséal / Collection de Préhistoire	Musée d'Art / Collections extra-européennes	Etablissement scientifique fédéral / Musée d'ethnographie et d'histoire naturelle

Figure 2 : Crâne humaine surmodelé, Musée Wittert, photo : Musée Wittert.



Figure 3 : Couloir exposant les collections anatomiques de l'Université de Liège.  
Photo : Marie Scherberich.



Figure 4 : Tête momifiée de Rahier le dernier condamné à mort liégeois, Musée de la Vie Wallonne, photo : Marie Scherberich.



Figure 5 : Crâne humaine surmodelé, Musée Wittert, photo : Grégory Henrard.



Figure 6 : Crâne humaine surmodelé, Musée Wittert, photo : Grégory Henrard.



Figure 7 : Crâne humain trophée surmodelé d'origine Iatmul, Collection privée (Paris).



Figure 8 : Rambaramp coiffé d'un crâne humain surmodelé Iatmul, photo : Gregory Bateson.



Figure 9 : Crâne humain surmodelé d'origine Iatmul, Musée de l'Homme (Paris),  
photo : M. Delaplanche.

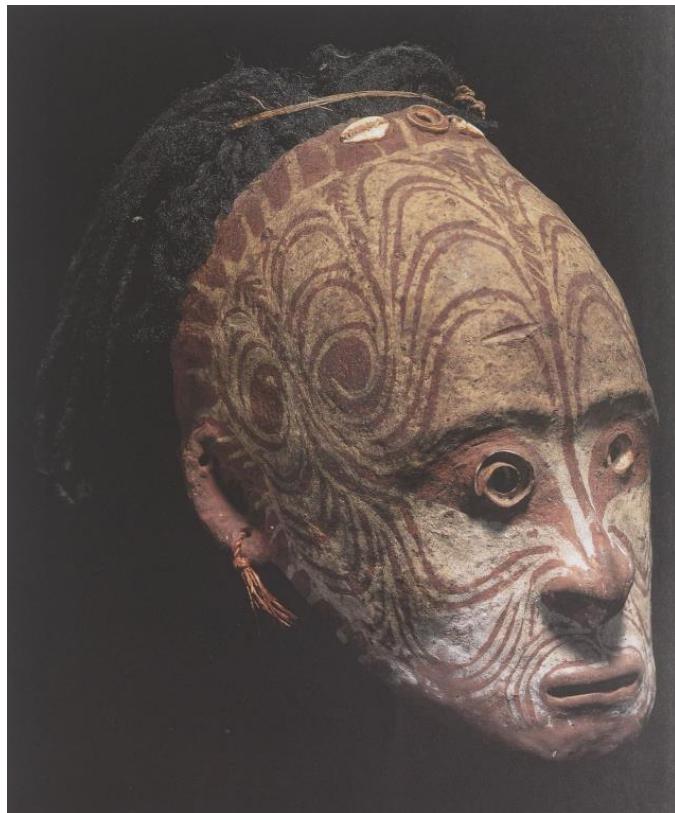


Figure 10 : Crâne humain surmodelé d'origine Iatmul, Collection privée (Paris).

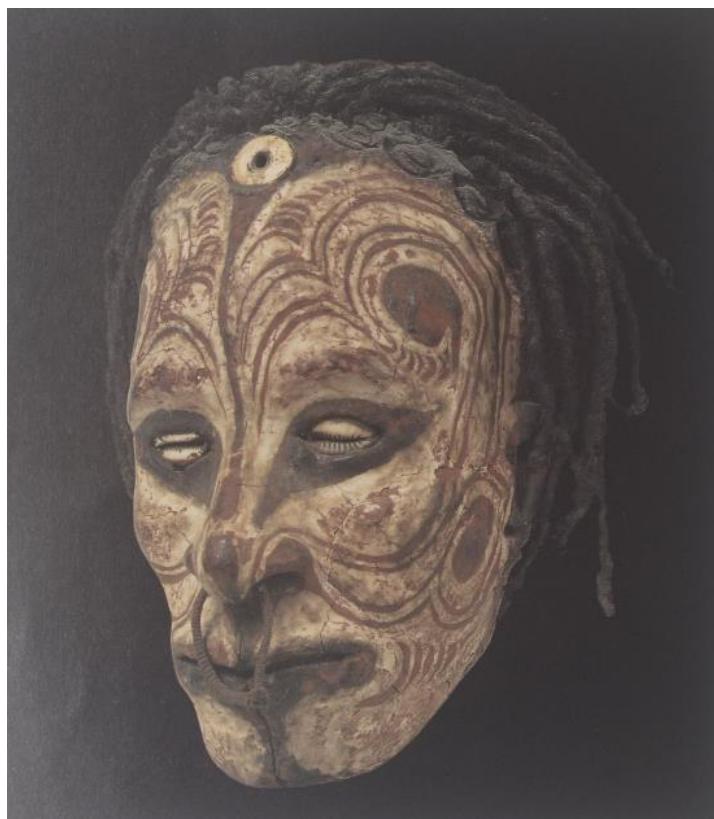


Figure 11 : Crâne humain surmodelé d'origine Iatmul, photo : Studio Lemaire.

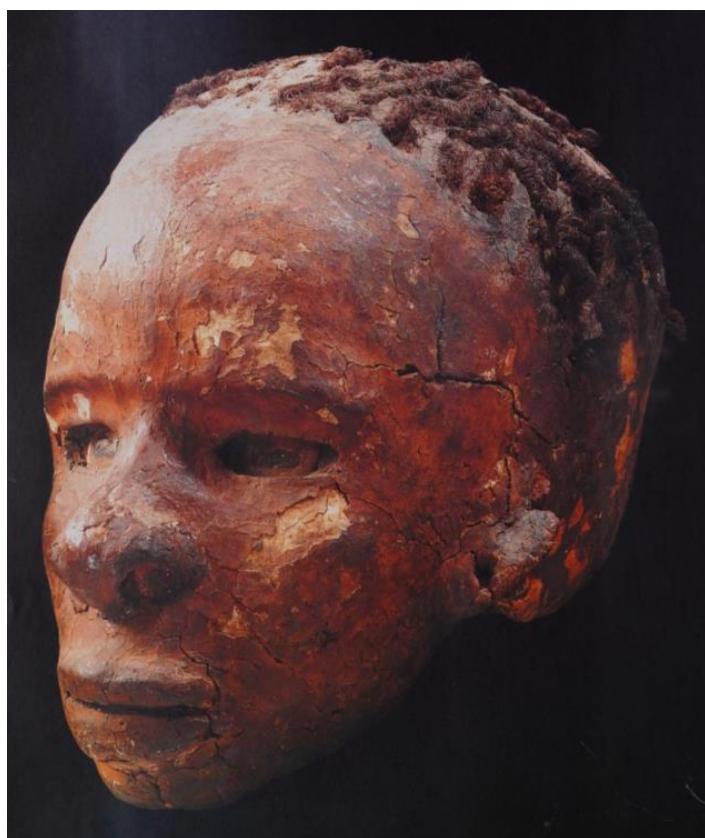


Figure 12 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, Musée de l'Homme (Paris), photo : M. Delaplanche.



Figure 13 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, Musée de l'Homme (Paris), photo : M. Delaplanche.



Figure 14 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, photo : Olaf Wüpperfürth.



Figure 15 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, Musée des explorations du monde (Cannes).



Figure 16 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, MAAOA (Marseille).



Figure 17 : Reliquaire privé dédié à une multitude de saints, photo : Marie Scherberich.



Figure 18 : Coffre reliquaire scellé par l'évêque de Liège, photo : Marie Scherberich.



Figure 19 : Relique conservée dans un contenant en verre, photo : Marie Scherberich.



Figure 20 : Reliques conservées dans du tissus, photo : Marie Scherberich.



Figure 21 : L'intérieur du coffre reliquaire, photo : Marie Scherberich.



Figure 22 : Reliques sur le bureau du conservateur du Trésors de la cathédrale de Liège, photo : Marie Scherberich.



Figure 23 : Taille des collections de restes humains par institution (2017 France).

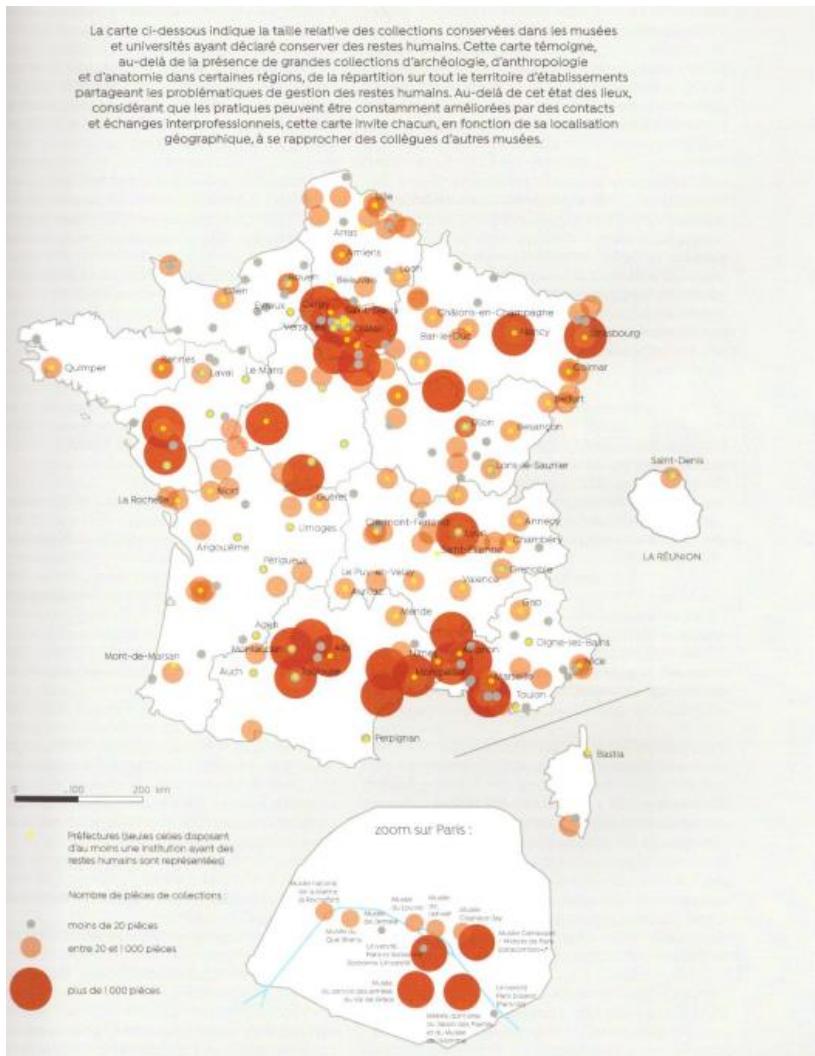


Figure 24 : Capture d'écran : page d'inventaire en ligne du crâne surmodélisé du Musée Wittert. Photo : Edith Micha.

Titre Crâne surmodélisé		Format affichage :	Prévisualisation	Aa	Modifier modèle		
Dénomination contrôlée objet rituel	Terme générique objet rituel	Nbr d'objets Select	Num. inventaire 15587	Autre numéro Buro EMI			
DESCRIPTION	ADMINISTRATION	HISTORIQUE	DOCUMENTATION	SÉLECTIONS	IMAGE		
EXPOSITIONS		SOURCES / DOCUMENTATION INTERNE		BIBLIOGRAPHIE		RÉFÉRENCES WEB	
Année	Libellé						
2020	2020 - Belgique - Liège - Trink-Hall.Museum - Visages / Frontières (19 mars - février 2022)						
2018	2018 - 2020 - Belgique - Liège - Musée Wittert - Merveilles et curiosités des collections d'art de l'Université de Liège (expo semi						
2015	2015 - Belgique - Liège - Galerie Wittert - Am stram gram (15 juillet - 15 septembre)						
2006	2006 - Belgique - Liège - Musée d'Ansembourg - Trésors cachés (24 juin - 17 septembre)						
2005	2005 - Belgique - Flémalle - Chataigneraie - 20 ans après. Un atelier imaginaire. Carte blanche à Alain Delaunois (19 avril - 29						

MENU PRINCIPAL VUE D'ENSEMBLE VUE LISTE RECHERCHE NOUVELLE FICHE

Figure 25 : « The Resurrection », caricature du jugement dernier dans le musée anatomique du docteur William Hunter, anonyme, 1783.

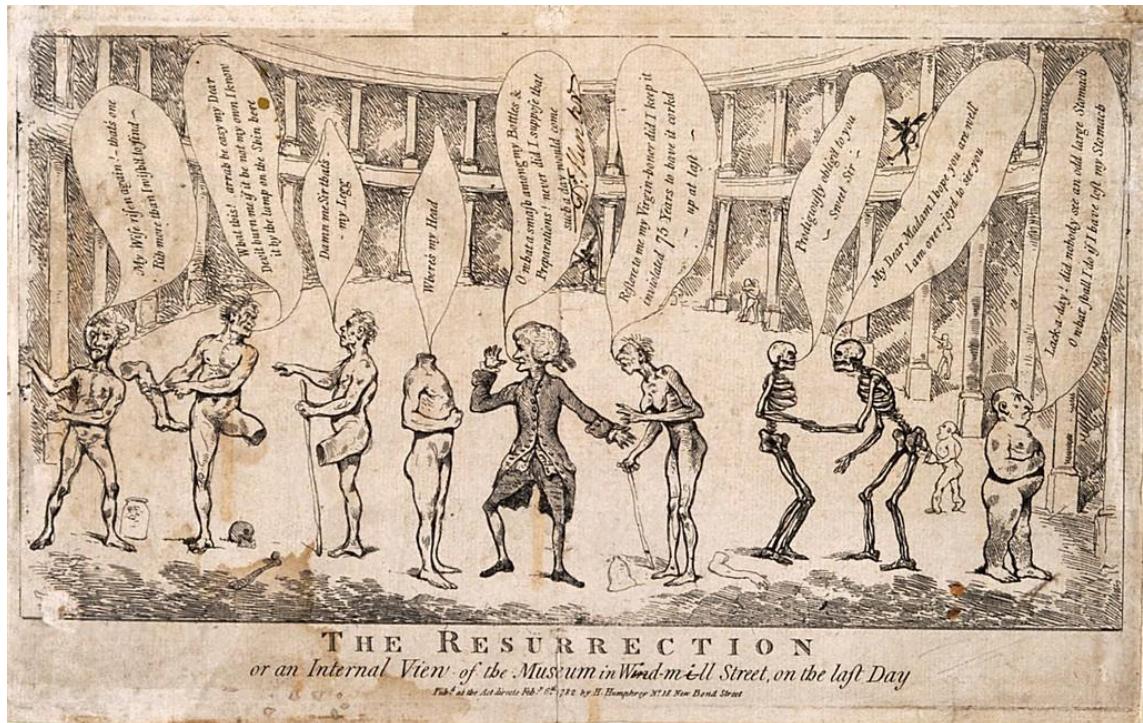


Figure 26 : Capture d'écran : Vue du crâne surmodelée du Musée Wittert dans la salle de l'exposition « Visage/frontière » au Musée Trinkhall.



Figure 27 : Première page du carnet d'inventaire de Charles Fircket, photo : Bibliothèque de l'Université de Liège.

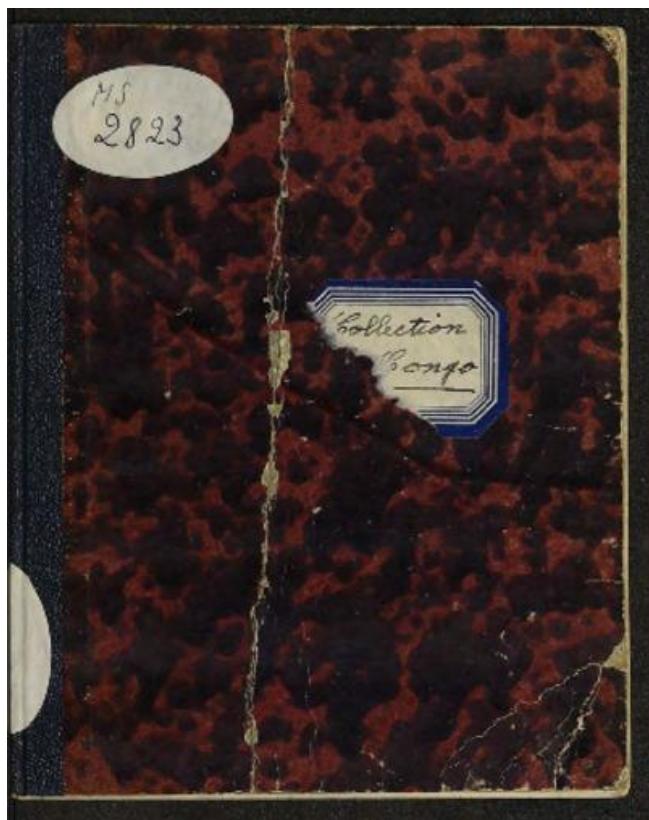


Figure 28 : Prise de vue de l'exposition « Amstramgram » (2015) au Musée Wittert, photo : Edith Micha.



Figure 29 : Table sur-mesure de l'exposition permanente de Préhistoire de l'Espace Muséal d'Andennes (EMA), photo : EMA.



Figure 30 : Reproduction de l'enfant néandertalienne de la grotte Scladina en cire dans l'exposition permanente de l'Espace Muséal d'Andenne, photo : EMA.



Figure 31 : Chemise à document représentant un crâne humain surmodelé en vente à la boutique du Musée de l'Homme à Paris, photo : Marie Scherberich.



Figure 32 : Porte-clefs représentant des crânes humains surmodelés en vente à la boutique du Musée de l'Homme à Paris, photo : Marie Scherberich.



Figure 33 : Schéma résumant le parcours de restitution selon la typologie d'acquisition dans le rapport Sarr-Savoy, Marie-Sophie de Clippele.

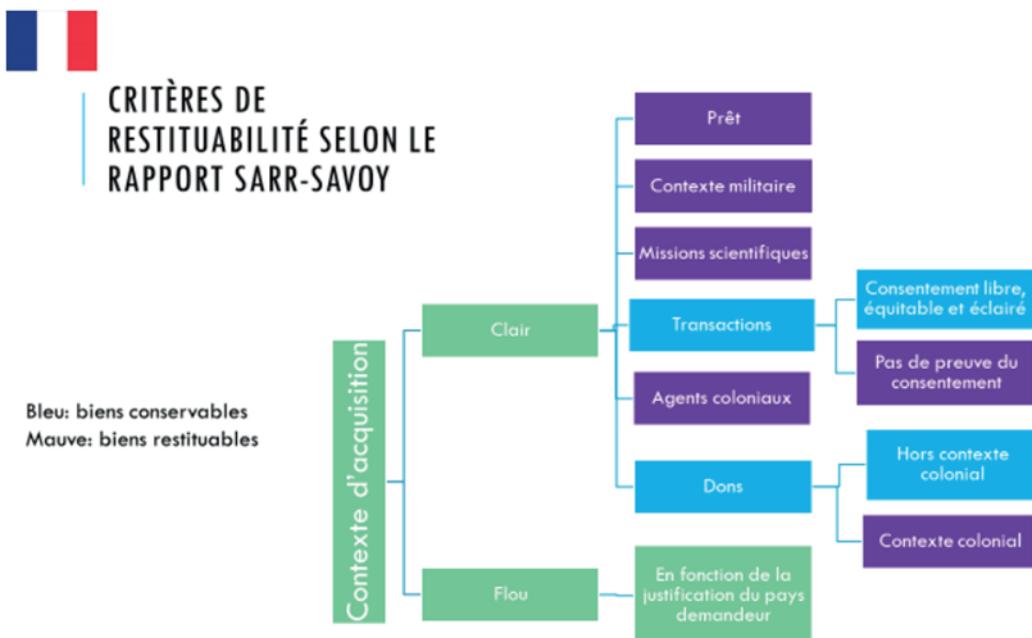


Figure 34 : Les restitutions passées de restes humains conservés dans les collections publiques françaises, Commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

2002	Restitution à l'Afrique du Sud de la dépouille de Saartjie Baarman, dite « Vénus hottentote »	Loi n° 2002-323 du 6 mars 2002
2002	Restitution à l'Uruguay de la dépouille de l'indien Charrua Vaimaca Peru	Procédure administrative
2012	Restitution à la Nouvelle-Zélande de vingt têtes maories	Loi n° 2010-501 du 18 mai 2010
2014	Restitution à la Nouvelle-Calédonie des crânes d'Ataï et de Sandja	Transfert de propriété privée : crânes entreposés au musée de l'Homme mais appartenant à une collection privée
2020	Restitution à l'Algérie de vingt-quatre crânes algériens	Convention de dépôt en date du 26 juin 2020

## Sources des illustrations

Figure 1 : Tableau reprenant les données relatives aux interviews, Marie Scherberich.

Figure 2 : Crâne humaine surmodelé, Musée Wittert, photo : Musée Wittert. LIEGE UNIVERSITE : « Objets africains », Le musée, collections [en ligne]. Disponible sur : [https://www.wittert.uliege.be/cms/c\\_11494537/fr/wittert-objets-africains](https://www.wittert.uliege.be/cms/c_11494537/fr/wittert-objets-africains) (consulté le 27 avril 2025).

Figure 3 : Couloir exposant les collections anatomiques de l'Université de Liège.  
Photo : Marie SCHERBERICH.

Figure 4 : Tête momifiée de Rahier le dernier condamné à mort liégeois, Musée de la Vie Wallonne, photo : Marie SCHERBERICH.

Figure 5 : Crâne humaine surmodelé, Musée Wittert, photo : Grégory Henrard. Guide du visiteur. 2018 : Merveilles & Curiosités, Liège, Musée Wittert, 20 avril 2018 - 26 septembre 2020.

Figure 6 : Crâne humaine surmodelé, Musée Wittert, photo : Grégory Henrard. Guide du visiteur. 2018 : Merveilles & Curiosités, Liège, Musée Wittert, 20 avril 2018 - 26 septembre 2020.

Figure 7 : Crâne humain trophée surmodelé d'origine Iatmul, Collection privée (Paris). Cat. Exp. 1999 : La mort n'en saura rien, Paris, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999 – 24 janvier 2000, p.153.

Figure 8 : Rambaramp coiffé d'un crâne humain surmodelé Iatmul, photo : Gregory Bateson. BATESON Gregory, 1971 : La cérémonie du Naven : les problèmes posés par la description sous trois rapports d'une tribu de Nouvelle-Guinée, Paris, Editions de Minuit, planche XXV.

Figure 9 : Crâne humain surmodelé d'origine Iatmul, Musée de l'Homme (Paris), photo : M. Delaplanche. Cat. Exp. 1999 : La mort n'en saura rien, Paris, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999 – 24 janvier 2000, p. 155.

Figure 10 : Crâne humain surmodelé d'origine Iatmul, Collection privée (Paris). Cat. Exp. 1999 : La mort n'en saura rien, Paris, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999 – 24 janvier 2000, p. 156.

Figure 11 : Crâne humain surmodelé d'origine Iatmul, photo : Studio Lemaire. MEYER J.P. Anthony, 1995 : Oceanic art / Ozeanische Kunst / Art océanien, Cologne, Konemann, p.220.

Figure 12 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, Musée de l'Homme (Paris), photo : M. Delaplanche. La mort n'en saura rien, Paris, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999 – 24 janvier 2000, p.167.

Figure 13 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, Musée de l'Homme (Paris), photo : M. Delaplanche. La mort n'en saura rien, Paris, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999 – 24 janvier 2000, p.169.

Figure 14 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, photo : Olaf Wüpperfürth. La mort n'en saura rien, Paris, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999 – 24 janvier 2000, p.425.

Figure 15 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, Musée des explorations du monde (Cannes). Cat. Exp. 2024 : Vanuatu. La voix des ancêtres, Cannes, Musée des explorations du monde, 13 décembre 2024 - 25 mai 2025, p.33.

Figure 16 : Crâne humain surmodelé du Vanuatu, MAAOA (Marseille). Cat. Exp. 2024 : Vanuatu. La voix des ancêtres, Cannes, Musée des explorations du monde, 13 décembre 2024 - 25 mai 2025, p.33.

Figure 17 : Reliquaire privé dédié à une multitude de saints, photo : Marie SCHERERICH.

Figure 18 : Coffre reliquaire scellé par l'évêque de Liège, photo : Marie SCHERBERICH.

Figure 19 : Relique conservée dans un contenant en verre, photo : Marie Scherberich.

Figure 20 : Reliques conservées dans du tissus, photo : Marie Scherberich.

Figure 21 : L'intérieur du coffre reliquaire, photo : Marie Scherberich.

Figure 22 : Reliques sur le bureau du conservateur du Trésors de la cathédrale de Liège, photo : Marie Scherberich.

Figure 23 : Taille des collections de restes humains par institution (2017 France).

VAN-PRAET Michel & al., 2019 : Les restes humains dans les collections publiques. vade-mecum, Dijon, OCIM, p.15.

Figure 24 : Capture d'écran : page d'inventaire en ligne du crâne surmodelé du Musée Wittert. Photo : Edith Micha.

Figure 25 : « The Resurrection », caricature du jugement dernier dans le musée anatomique du docteur William Hunter, anonyme, 1783. ALBERTI Samuel, 2011 : Morbid curiosities : medical museums in nineteenth-century Britain, New York, Oxford University Press. p.67.

Figure 26 : Capture d'écran : Vue du crâne surmodelée du Musée Wittert dans la salle de l'exposition « Visage/frontière » au Musée Trinkhall. LIEGE UNIVERSITE : « Après la mort, contre l'oubli », Accueil, Le musée, Collection [en ligne]. Disponible sur : [https://www.wittert.uliege.be/cms/c\\_13725927/fr/apres-la-mort-contre-l-oubli-le-crane-surmodele](https://www.wittert.uliege.be/cms/c_13725927/fr/apres-la-mort-contre-l-oubli-le-crane-surmodele) (consulté le 2 mai 2025).

Figure 27 : Première page du carnet d'inventaire de Charles Fircket, photo : Bibliothèque de l'Université de Liège. LIEGE UNIVERSITE : « Catalogue de la collection d'armes et d'objets congolais rassemblés par Henri Fircket et légués à la Bibliothèque de l'Université de Liège. », DONUM [en ligne]. Disponible sur : <https://hdl.handle.net/2268.1/4800> (consulté le 2 mai 2025).

Figure 28 : Prise de vue de l'exposition « Amstramgram » (2015) au Musée Wittert, photo : Edith Micha. MICHIA Edith (Conservatrice du musée Wittert de Liège), échange d'e-mails du 24 janvier au 12 février 2025.

Figure 29 : Table sur-mesure de l'exposition permanente de Préhistoire de l'Espace Muséal d'Andenne (EMA), photo : EMA. ESPACE MUSEAL D'ANDENNE [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ema.museum/musee/expo-permanente> (consulté le 19 mai 2025).

Figure 30 : Reproduction de l'enfant néanderthalienne de la grotte Scladina en cire dans l'exposition permanente de l'Espace Muséal d'Andenne, photo : EMA. ESPACE MUSEAL D'ANDENNE [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ema.museum/musee/expo-permanente> (consulté le 19 mai 2025).

Figure 31 : Chemise à document représentant un crâne humain surmodelé en vente à la boutique du Musée de l'Homme à Paris, photo : Marie Scherberich.

Figure 32 : Porte-clefs représentant des crânes humains surmodelés en vente à la boutique du Musée de l'Homme à Paris, photo : Marie Scherberich.

Figure 33 : Schéma résumant le parcours de restitution selon la typologie d'acquisition dans le rapport Sarr-Savoy, Marie-Sophie de Clippele. De CLIPPELE Marie-Sophie & ZIAN Yasmina (dir.), 2021 : « Rapport sur l'avenir des collections extra-européennes conservées en Fédération Wallonie Bruxelles. Opinion n°4 », Bruxelles, Académie royale de Belgique, p.99.

Figure 34 : Les restitutions passées de restes humains conservés dans les collections publiques françaises, Commission de la culture, de l'éducation et de la communication. SENAT, 2023 : « Loi n° 2023-125 Restitution des restes humains appartenant aux collections publiques », Dossier législatif, L'essentiel en PDF [en ligne]. Disponible sur : <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl22-551.html> (consulté le 24 novembre 2024).

## Annexes

### Retranscriptions et formulations écrites des entretiens.

Certaines entrevues n'ayant pas été enregistrées la retranscription s'appuiera sur les points pris en note au cours de la rencontre. Les parties entre guillemets sont cependant des citations directes des termes exacts mentionnés par les personnes interviewées. Les entretiens sont ici présentés dans l'ordre chronologique. Le sujet du mémoire ayant évolué durant le temps sur lequel se sont étalés les entretiens, cet ordre permet plus de clarté sur l'évolution du type de questions posées.

**HAVELANGE Carl (Maître de recherche au FNRS et directeur artistique et scientifique du musée Trinkhall à Liège) & SERVAIS Amandine (titulaire d'une bourse FNRS et responsable de la coordination et de la recherche scientifique au musée Trinkhall à Liège) ainsi que BEYER Thomas (Réjouiscience et Pôle muséal & culturel de Liège), 20 août 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège.**

*Quelle est la situation/le statuts de la tête surmodelée dans la collection du musée Wittert auquel vous l'avez emprunté pour l'exposition « Visage / frontières » ?*

L'inventaire du musée n'est pas complet à l'heure actuelle et de nombreuses zones d'ombre existent autour de l'acquisition de certaines pièces dont celle-ci. Malgré cela, c'est une pièce qui a été beaucoup exposée et ce souvent plus comme une « curiosité » que comme le « monument funéraire » qu'elle représente dans sa culture d'origine au Vanuatu. Elle a d'ailleurs été l'une des pièces de l'exposition de référence du musée Wittert intitulée « Merveilles et curiosités ».

« Visage / Frontière » était la première exposition pour la réouverture du musée Trinkhall le 18/06/2020 et est restée en place jusqu'au 6/03/2022. La tête surmodelée en était la pièce maîtresse.

*Pourquoi avoir choisi cette pièce en particulier ? Le fait qu'il s'agisse d'un véritable reste humain apportait-il une puissance symbolique supplémentaire ?*

C'est effectivement une pièce qui a une grande puissance symbolique en tant que représentante de la plus ancienne manifestation artistique du visage. Le surmodelage des crânes retrouve en effet son plus ancien représentant connu dans le crâne de Jéricho daté à plus de 9000 ans. Le crâne du Musée Wittert représentait un symbole puissant de la force figurative du visage qui était le thème de l'exposition. C'est un objet frontière qui permettait de mettre toutes les autres pièces en perspective et d'interroger

poétiquement la limite entre absence et présence. C'était une « matérialisation de l'énergie du portrait » et le fait qu'il s'agisse d'un vrai reste humain prolongeait encore cette frontière entre la matérialisation et le réel. « Un faux n'aurait eu aucun sens »

*La nature de la pièce vous a-t-elle forcé à censurer une partie de l'exposition ?*

En aucune façon. Aucune limite d'âge n'a été imposée non plus. Les enfants ont généralement été fascinés par cette pièce. L'intérêt était fort auprès de tous les publics et le dégoût très rare.

Intervention de Thomas Beyer : L'exposition « Du poil de mammouth à l'œil du cyclope » organisée par l'embarcadère du savoir entre le 15/06/2017 et le 31/08/2018 pour le bicentenaire de l'université de Liège a montré des résultats similaires auprès du jeune public. Plusieurs restes humains issus de la collection du CHU y étaient exposés et les craintes ou le dégoût venait beaucoup plus souvent des adultes que des enfants.

*Comment cette pièce s'insérait-elle concrètement dans la scénographie ?*

Elle était conservée dans une vitrine surmesure au milieu de la black-box de l'exposition, à hauteur du visage du visiteur. L'objectif dans la conception de cette vitrine était d'assurer les meilleures conditions de conservation pour la pièce tout en donnant la possibilité au visiteur de l'approcher et de tourner autour. Le reste des murs accueillaient d'autres œuvres qui se mettaient en perspective avec elle, voire au hasard des reflets sur la vitre se superposaient à son image.

*Comment avez-vous approché le passé colonial de cette pièce ?*

La volonté scénographique a été de ne pas aborder ce sujet dans les textes de l'exposition. Cela a cependant été mentionné lors des visites guidées.

**BONNET Pierre (Professeur d'anatomie humaine, responsable des collections d'anatomie du CHU) & DEFAWEUX Valérie (Professeure associée d'anatomie humaine et histologie), 21 août 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège, CHU Sart Tilman.**

*Pouvez-vous présenter la collection anatomique en quelques mots ?*

Les collections d'anatomie humaine sont sous la responsabilité du service d'anatomie et de médecine de l'université de Liège. La collection actuelle compte plus de 500 « pièces anatomiques ». Dans cette catégorie on comprend tous les fragments de corps ainsi que les corps entiers, les squelettes et les embryons. Ces pièces sont issues de

prélevements lourdement légiférés qui les font passer du statut de déchet biologique à celui d'objets de collection. Ici la majorité des corps et morceaux de corps sont issus de dons relativement récents (les 100 dernières années) et en bonne et due forme au musée, généralement pour remercier d'un service rendu par le corps médical du vivant de la personne. Plus anecdotiquement la collection contient aussi quelques rares pièces acquises par achat.

*A quel stade d'avancement se trouve l'inventaire de ces pièces ?*

La collection anatomique était accompagnée d'un inventaire papier stocké dans des classeurs. Ils furent malheureusement égarés en 2010 lors du déplacement du service d'anatomie de l'université de la rue Pitteurs au CHU du Sart Tilman. Dans ces conditions la traçabilité des pièces a été perdue et est, en pratique, impossible à reconstituer. L'identité des personnes donatrices est difficilement reconnaissable et la plupart de leur proches ou descendants ignorent leur présence dans la collection. Un inventaire des pièces est en cours mais il ne pourra donc s'appuyer sur aucune documentation relative à l'origine des pièces. Toutes les pièces sont supposées être d'origine locale mais Valérie Defaweux reconnaît que certains crânes portent des marques laissant supposer le contraire.

*J'ai entendu dire que des pièces avaient été endommagées lors du déménagement de 2010, est-ce vrai ?*

Pas tout à fait. Un tri des pièces a été effectué lors de ce déménagement. Certaines pièces ont été écartées des collections. Si elles faisaient partie de l'inventaire des collections, leur déclassement a été demandé au service juridique et si ce n'était pas le cas les pièces ont simplement été jetées dans le bac jaune des déchets biologiques.

*La collection est-elle accessible librement au public ?*

Tout à fait. Le couloir où sont exposées les collections est accessible librement lors des heures d'ouverture du département. La collection est exposée dans un espace muséal très particulier proche de la morgue, de l'espace universitaire et de la salle de dissection. Sa présence dans des espaces de l'hôpital où les visiteurs pourraient concrètement voir passer des cadavres dans le cadre des activités du « secrétariat d'anatomie humaine » ou au « bureau des legs de corps » qui se trouve à côté, est d'ailleurs un point qui pousse certains visiteurs extérieurs à rebrousser chemin. Concernant la présentation des collections, il est difficile de parler de muséographie dans la mesure où aucune médiation écrite n'a été mise en place. L'endroit n'est pas non plus spécialement signalé ou indiqué au sein du CHU. Aucun effort particulier n'a

été fait pour attirer du public extérieur, cependant la collection reste accessible et est mise à la disposition de la collectivité.

La possibilité d'une nouvelle muséographie, accompagnée de médiation et mieux indiquée au sein du CHU est envisagée. Les priorités d'une telle présentation seraient le respect du donateur et la mise en valeur de son rôle dans l'intérêt collectif. D'une façon générale le plus important serait de se garder de toute représentation spectaculaire qui pourrait être perçue comme voyeuriste et irrespectueuse. L'idée de les rendre plus ouvertement disponibles au public est cependant enthousiasmante même si un encadrement systématique des visites ou un système fonctionnant uniquement par visites guidées pourrait être envisagé.

*Quel genre de public recevez-vous et quels sont leurs retours par rapport à ces pièces ?*

La collection est régulièrement visitée par les étudiants bien sûr mais aussi quelques personnes de l'extérieur. Elle reçoit également 2 à 3 visites d'école par an. Lors de ces visites il est exceptionnellement rare qu'un enfant refuse de voir la collection, au contraire ils sont souvent fascinés par les pièces. Pierre Bonnet constate cependant que, pour les adultes, la pudeur face aux morts est devenue « de pire en pire » au cours des années. En effet cette collection est de plus en plus souvent perçue comme potentiellement traumatisante. Il ajoute être surpris de cette progression dans une société qui entretient des médias toujours plus violents.

*Quel sens a pour vous le fait d'exposer et d'utiliser de vrais restes humains ? Est-il possible ou souhaitable de les remplacer ?*

L'objectif premier de ces pièces, aujourd'hui comme au moment de la création de la collection est l'enseignement. Ce sont avant tout des outils pédagogiques pour les étudiants en médecine et en biologie. Ils servent encore aujourd'hui comme outils pour étudier et comme objets d'interrogation pour des examens. Les pièces les plus marquantes et fragiles ont été numérisées mais cela ne remplace pas le contact avec un véritable corps. Former les futurs professionnels à l'empathie et au respect des cadavres avec lesquels ils vont travailler toute leur carrière est d'une importance primordiale et rien ne peut remplacer un vrai corps pour atteindre cet objectif. Il est clair que les cours de dissections jouent un grand rôle dans cet apprentissage mais la collection a aussi son importance. Pierre Bonnet remarque que les étudiants se projettent moins dans ces pièces majoritairement parcellaires d'un humain que dans une dissection d'un cadavre entier ce qui permet de mieux les préparer et les

accoutumer. Le but n'est pas de les choquer mais de rendre le contact direct voire le toucher des cadavres naturel et professionnel.

Il s'agit également d'irremplaçables pièces historiques. Par exemple, certaines pathologies fœtales représentées au sein de la collection sont maintenant diagnostiquées avant le terme et il est donc devenu très rare de pouvoir les observer. La verrerie employée est aussi historique. Ces pièces sont donc aussi devenues un témoignage irremplaçable du passé.

*Avez-vous déjà vu des expositions de corps plastinés et si oui quel est votre avis de professionnel là-dessus ?*

Le travail de dissection de Van Hagens était sans aucun doute impressionnant et fantastiquement réussi. Ceci étant dit certaines postures représentées avaient clairement un but commercial. L'origine des corps était aussi douteuse et on peut douter de son envie de contribuer à la science avec cette exposition dans la mesure où il a refusé de partager les détails du procédé de plastination. Il y avait un certain intérêt pédagogique mais ce n'est pas forcément ce qui a attiré la majorité des gens. Ces expositions jouent sur la limite entre science et Art. Le procédé est scientifique en soi mais il soulève des questions propres à la liberté artistique.

**MICHA Edith (Conservatrice du musée Wittert de Liège), 12 novembre 2024 :  
Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège, Musée  
Wittert.**

*De quelles informations disposez-vous sur la tête surmodelée et quelle est sa place dans la collection ?*

La tête surmodelée est une pièce très atypique du musée Wittert. La collection est composée d'un noyau d'estampe et d'une collection annexe d'Art africain. Cette collection africaine avait été réunie par le professeur de médecine tropicale et enseignant à l'école coloniale Charles Fircket et elle fut donnée à l'Université de Liège en 1928 à son décès. Ses trouvailles avaient été classées afin de représenter sa vision du quotidien en Afrique et on ignore donc pourquoi parmi ces objets on retrouve quelques pièces océaniennes comme la tête surmodelée.

Les collections du Wittert sont inventoriées à hauteur de ¾ des pièces et le processus est toujours en cours. Fircket lui-même avait fourni un inventaire partiel mais il ne fait

pas référence au crâne. L'inventaire papier du Wittert datant de 1946 n'en fait pas non plus mention.

Toutes les informations connues actuellement sur cette pièce se résument au contenu produit à l'occasion de l'exposition « visage/frontière » au musée Trinkhall (2020/2022). A cette occasion l'anthropologue Lucienne Strivay s'était penchée sur ce cas et avait établi entre autres la provenance supposée (Vanuatu) de l'objet. La totalité de sa contribution peut être retrouvé sur la vidéo « Après la mort, contre l'oubli » présente sur le site de l'université de Liège.

*La tête surmodelée a-t-elle déjà été exposée ?*

A ce sujet, Edith Micha ne peut fournir d'information précise qu'après son entrée en poste au musée Wittert en 2003. Avant cela la collection fut gérée par Marcel Hotte et Pierre Noiret du département de préhistoire.

En 2005, la tête est exposée à la Chataigneraie du 19/04-29/05 pour l'exposition « Carte blanche à Alain Delaunois. Vingt après. Un atelier imaginaire. »

En 2006, elle est exposée au musée d'Ansembourg à l'occasion de l'exposition « Trésors cachés » sous le commissariat de Laurent Jacob.

En 2015, étonnamment elle fait partie des numéros d'inventaires sélectionnés au hasard par le public pour l'exposition « Amstramgram » de la galerie Wittert.

Après cela elle fera partie du parcours de référence du musée Wittert « Merveilles et Curiosités » du 20/04/2018 au 26/09/2020.

Puis de 2020 à 2022 elle sera la pièce maîtresse de l'exposition « visage/frontière » du musée Trinkhall.

*Etes-vous engagée dans un processus de recherche de provenance pour cette pièce en particulier ou pour d'autres dans la collection ?*

Malheureusement non. Le personnel actuel assure la vie courante du musée et ne suffirait pas à accomplir cette mission supplémentaire. En plus de cela la recherche de provenance exige une formation particulière que personne ne possède au sein du musée Wittert.

**MARTIN Benoit (Chef d'établissement du Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) de Marseille) et HARDY PICARD Floriane (chargée de collections au sein du Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) de Marseille), 11 décembre 2024 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie en visioconférence, enregistrement audio (01 :08 :35), Liège.**

*Cette interview fait suite à un échange de mails avec le personnel du musée sur le mémoire et les questions abordées dans celui-ci. L'enregistrement ne commence pas au tout début de la visioconférence car il n'a été lancé qu'après avoir obtenu l'autorisation directe des interlocuteurs.*

[Benoit MARTIN]

Donc, je pense que tout ça fait un terreau propice à avancer ensemble. J'espère qu'effectivement, on pourra s'accompagner mutuellement, vous, dans la poursuite de vos réflexions et par rapport à votre parcours universitaire. Et puis nous, dans la démarche globale, je ferai une toute petite introduction sur ça pour que vous compreniez où on en est et qu'est-ce qui nous pose question aujourd'hui. Peut-être déjà nous expliquer où vous en êtes dans vos recherches d'un point de vue universitaire, mais par rapport aussi à votre laboratoire de rattachement et voilà.

[Marie SCHERBERICH]

Alors, donc c'est pour un mémoire de master que je vous contacte. J'en suis plutôt, alors pas vraiment à la fin, mais enfin, c'est ma deuxième année. Donc, j'ai déjà fait beaucoup d'interviews, etc. Ce qui a fait que je voulais vous rencontrer, c'est que je suis venue visiter le musée d'archéologie avec le voyage du cours de muséographie en mars de cette année. Et donc, j'ai visité l'étage du dessus, évidemment parce que j'avais déjà choisi mon sujet de mémoire. Pendant la visite, j'ai eu la possibilité de discuter avec la personne qui nous a fait la visite et qui nous a confié le catalogue de l'exposition « objets migrants » à moi et à une autre étudiante qui travaillait sur des choses très similaires. Et c'est vrai que ça nous a paru vraiment pertinent avec nos sujets.

Déjà, c'est un pas plus loin que la plupart des musées que j'ai interrogé à ce sujet. C'est-à-dire que vraiment, il y a eu une réflexion interne chez vous sur le mouvement des

objets et leur identité, etc. Donc, c'est très pertinent à ce que j'essaie d'écrire actuellement.

Donc mon mémoire concerne les restes humains. Le sujet a beaucoup bougé au cours du temps parce que justement, les interviews ont apporté une confrontation entre ce que je pensais trouver et la réalité du terrain. Mais disons que le centre de la chose, c'est de discuter de comment la question de la restitution a vraiment mis en lumière beaucoup de problèmes sur la façon dont on percevait les restes humains et dont on les traitait, dont on les voyait, dont on les exposait, etc. Voilà, c'est vraiment là-dessus que je travaille. Et donc, vous êtes mon exemple en France, puisque j'ai étudié la légalité en Belgique et en France pour avoir vraiment un côté un petit peu plus diversifié. Et en France, j'étais vraiment intéressée par l'idée d'avoir un musée qui a beaucoup plus discuté de la question, qui est plus avancé, forcément, que ce que j'ai trouvé en Belgique, en tout cas, jusqu'à maintenant.

[Benoit MARTIN]

Alors, nous, de notre côté, donc moi, je suis Benoît Martin, je suis le nouveau directeur du MAAOA, en poste depuis le mois d'octobre, donc c'est assez récent, mais ça peut expliquer aussi le contexte et ça viendra dans la conversation sur le contexte de mon recrutement, en tout cas des profils de la personne recrutée. Et puis Floriane Hardy Picard, qui est chargée des collections et qui a fait l'intérim de direction pendant deux ans, donc qui est à la fois très connaisseuse des collections et en même temps du fonctionnement d'un établissement, avec tout ce que ça a aussi de complexité dans le quotidien. Donc voilà, je le dis.

Peut-être, Floriane, tu veux parler de la proportion et l'histoire, en fait, des restes humains dans les collections.

[Marie SCHERBERICH]

C'était ma première question, donc c'est parfait.

[Floriane HARDY PICARD]

Oui, bonjour. Du coup, les restes humains ancestraux, c'est vrai que c'est un nouveau terme pour nous, mais ça correspond bien effectivement aux collections, puisqu'on a la collection du professeur Gastaut, qui était donc un neurologue marseillais, qui a collectionné les crânes essentiellement d'Amérique et d'Océanie, des crânes pour la

plupart d'ancêtres. Et ça représente 87 crânes, il me semble, qui sont exposés depuis l'ouverture du musée donc au début des années 90. Cette collection a été acquise par la Ville en 1989 et donc leur présentation a quand même très peu évolué depuis. Tout n'est pas exposé. On a certaines choses, certains numéros d'inventaires, certains sujets qui sont conservés en réserve. Et donc, quand je disais que leur présentation est la même depuis l'ouverture, c'est que la scénographie depuis le début des années 90, n'a pas bougé dans le musée, si ce n'est l'exposition des restes humains, qui a été un petit peu revue en 2012 lors de la réhabilitation des salles d'exposition.

En fait, quand on rentrait dans la salle consacrée aux Amériques et à l'Océanie, on avait la première vitrine, donc la plus grande de la salle qui fait à peu près 10 mètres, qui était consacrée à ces restes humains. On avait uniquement ces restes qui étaient exposés à l'entrée de la salle sans signalétique. Et en 2012, il a été décidé de les répartir dans l'ensemble de la salle, de les disperser un petit peu pour les présenter de manière plus géographique et aux côtés d'autres objets de la culture matérielle, de les associer plus à leur contexte de provenance.

Et depuis, évidemment, la question reste encore à évoluer. Des solutions doivent être recherchées. En 2012, il y avait effectivement eu la restitution du crâne maori, qui n'avait pas été exposé jusqu'à présent. Et avec l'exposition « Objets migrateurs », un travail avait été un petit peu mené sur la façon d'exposer ces objets. Quelques pistes de solutions avaient été réfléchies. Et aujourd'hui, c'est dans le futur du musée. Là, c'est peut-être Benoît qui va reprendre le fil de la conversation.

[Benoit MARTIN]

Ce qui est assez étonnant, effectivement, moi j'ai encore un peu le regard extérieur, entre guillemets, même si ça fait maintenant un peu plus de deux mois. Ce qui est étonnant, c'est qu'on a à faire un musée assez récent. Un musée qui s'est défini dès le départ comme un musée d'art, puisque c'est un musée d'art africain, océanien, amérindien. Donc on a écarté de facto la problématique entre guillemets « ethnographique » ou « anthropologique ». On est restés dans les pas, finalement, de ce qui faisait l'identité des collections constituant l'établissement. Puisqu'en fait, les collections, notamment la collection africaine, a été l'élément fondateur de l'idée même de cet établissement, enrichie plutôt par des acquisitions. Alors là, on peut aussi s'étonner. Moi, je m'étonne encore qu'une collectivité achète une collection entière de restes humains dans les années 80-90. C'est quand même assez étonnant. Certes, c'est

une personnalité marseillaise, mais avec un angle d'acquisition assez étonnant. Ensuite, il y a le fait que la monstration de ces restes humains, jusqu'à présent, a été faite avec la seule évolution qu'évoquait Floriane, c'est la déconstruction de l'idée de collection. En fait, effectivement, les restes humains étaient associés, puisque c'était la collection Gastaut. Et en fait, elle a été légèrement dispersée dans une contextualisation géographique, en tout cas de composantes de communautés géographiques. Donc ça, c'est l'évolution. Mais comme vous l'avez vu, on peut aussi s'étonner qu'on soit resté superficiels, on effleure, finalement, cette question de restes humains. En tout cas, le public n'est pas véritablement, enfin même pas du tout, soyons honnêtes, avertis de la confrontation qu'il peut avoir avec des restes humains. Donc là, on en parlait ce matin avec Floriane, justement, de la question de la bientraitance, de la bienveillance, du respect, enfin toutes ces questions, effectivement, qui entourent à la fois les restes humains, ancestraux, mais aussi tout sujet, objet, considéré dans les collections de ce type-là. Et donc, effectivement, comme le disait Floriane, des petits éléments, des verrous ont sauté sur la réflexion amenée sur ce type de collection. Les récits qu'il fallait construire autour de ces collections, en ne souhaitant pas effacer l'idée même de collection et de collectionneur, parce que c'est ce qui fait l'histoire de ces collections à un moment donné, mais de le repositionner dans un temps long et dans un passé commun. Voilà l'idée globale de ce qui est né, je pense, à ne pas trahir l'idée, notamment, qui a été portée par le directeur des musées de Marseille, Nicolas Misery, qui est à l'origine, effectivement, d'une volonté ferme. C'est ce qui prévalait aussi au nouveau recrutement, enfin, le cadre du nouveau recrutement de la nouvelle direction du Maroc avait été fait dans ce sens, c'est de poser les bases d'une réflexion globale sur l'établissement, allant jusqu'à questionner son identité, notamment celle d'un musée d'art. Donc, mon recrutement, il a été fait dans ce cadre-là, il dépasse ma petite personne, ce n'est pas ça le sujet, mais il est fait, effectivement, avec un objectif premier, qui est celui d'avoir aucun frein au questionnement sur la place d'un tel établissement, aujourd'hui, dans une ville comme Marseille, certes, au sein des musées municipaux de la ville de Marseille. Petite parenthèse, il faut savoir, effectivement, que les collections africaines, donc les plus anciennes, qui sont entrées dans les collections, ont été présentées dans un premier temps, si je ne me trompe pas, au musée des Beaux-Arts, puisqu'il y avait une salle. Puis, je crois, ils ont été à Cantigny, je crois, à un moment donné.

[Floriane HARDY PICARD]

Oui, il y a eu une exposition à Cantigny.

[Benoit MARTIN]

Donc, elles ont bougé. Et le projet initial de la création du MAAOA, en fait, c'était un département du musée d'archéologie. Donc, la notion d'identité d'un établissement autonome n'est venue que dans un dernier temps. Donc, ça aussi, c'est très important et c'est très intéressant de voir, puisqu'à travers l'identité, il faut toujours savoir d'où on part. Moi, je le sais toujours. Et finalement, on part de là. On parle de l'identité des collectionneurs et des collections, mais on parle aussi, déjà, des ambiguïtés de positionner des collections dites extra-européennes. Là aussi, on peut revenir sur le thème, extra-occidentale, extra-européenne. Ça veut dire déjà qu'on définit les autres par rapport...

Enfin, voilà. Toutes ces questions-là, elles sont encore... Enfin, on est tous dedans.

Donc, voilà. Mais en tout cas, ces collections-là, elles posaient problème dans leur positionnement physique de rattachement, finalement, aussi, d'un point de vue muséal. Donc, l'objectif et les bases du travail qui est entamé aujourd'hui, on n'en est même pas à entamer la réflexion, même si, inévitablement, elle a démarré, mais on en est à réfléchir à la méthodologie qu'on veut mettre en place pour cette réflexion. C'est-à-dire que l'objectif, de manière un peu simple, et ça, c'est effectivement ce qui est le plus visible, notamment pour nous, quelles que soient les structures patrimoniales ou institutionnelles, c'est de dire qu'on va repenser le parcours permanent. Bon, voilà. Ça donne un objectif.

L'idée, c'est vraiment de repenser l'établissement, son identité et la place qu'il peut avoir dans ce réseau des musées de Marseille, et puis dans l'ensemble des réseaux des musées de France et possédant des collections avec des restes humains ancestraux et avec des sujets-objets tels qu'on en a. Donc, on pose les bases de cette réflexion et on en est à évaluer, parce qu'on est un peu obligés de partir d'éléments de langage, au final, mais le sens va derrière. Et on a quatre piliers de réflexion sur lesquelles on veut baser notre méthodologie aujourd'hui.

Alors, vous imaginez, on a beaucoup consulté, on a, voilà, avec des collègues d'Afrique, voilà, enfin, bon. Donc, on avance toujours, on reste ouvert. On a un premier pôle de réflexion qui sera travaillé par le comité scientifique, c'est être en dialogue. Ça

veut dire créer les capacités à un dialogue, un dialogue raisonné, un dialogue équilibré, à l'écriture d'un récit ou deux récits en commun. Et donc, ça veut dire aussi la définition de temps et d'espace pour ce dialogue.

Donc, ça, c'est un premier élément de réflexion pour la méthodologie. Le deuxième élément, c'est être en résonance, c'est-à-dire effectivement se donner la capacité de pouvoir être dans une sorte d'impermanence, d'être dans une évolution et pouvoir intégrer des questionnements sociaux dans la lecture de ces récits et de la compréhension des collections. Donc, là aussi, c'est quelque chose d'assez ouvert. Voilà, c'est plutôt la notion d'ouverture. Ensuite, on a la question d'être en réseau. Ça va assez de sens quand, effectivement, on est dans le réseau des musées, alors que ce soit l'ICOM, le Musée de France, etc., mais aussi être en réseau par rapport aux communautés, par rapport aux différents pôles d'interaction possibles. Donc là, on relie aussi, effectivement, être en résonance et entre en dialogue. Et puis, évidemment, parce que c'est quand même le cœur d'un musée, être en collection. C'est-à-dire, on a choisi de ne pas utiliser le terme d'être en musée, mais d'être en collection, parce que qu'est-ce que ça veut dire une collection ?

Pour un musée, c'est assez simple. On a le code du patrimoine qui nous dit ce que c'est, ça nous rassure, etc. Mais c'est beaucoup plus complexe que ça. Et notamment, on fait le lien avec les restes humains ancestraux. Est-ce qu'on peut parler de collection quand on est des restes humains ? Est-ce qu'on collectionne, finalement, les êtres humains ? Est-ce qu'il n'y a pas un élément contradictoire ? Sachant que nous ne sommes pas un muséum, aussi, et que, effectivement, les deux éléments phares, en termes de...

Je fais une toute petite parenthèse : Les deux éléments clés sur lesquels nous, on va travailler, sur lesquels le comité scientifique va travailler, c'est la rédaction d'une charte éthique qui va définir les éléments fondamentaux de la constitution de l'établissement, et puis un lexique qui sera évolutif, qui intégrera, effectivement, mais vous avez compris que j'utilisais pas du tout le terme de décoloniser les collections, des choses comme ça, parce que la lecture de nos collections, finalement, effectivement, ça a du sens dans une partie des collections, mais pas dans toutes les collections. Ce n'est pas la bonne terminologie pour moi, même si elle sera introduite inévitablement et heureusement dans la réflexion, puisque, notamment, on a en dépôt un certain nombre de collections des anciens musées coloniaux de Marseille. Mais ce n'est pas que ça. Dans la méthodologie, oui, on peut se rapprocher de ce qu'a mis en place le MEG

(Musée Ethnographique de Genève) dans une échelle beaucoup plus grande que la nôtre, évidemment, mais la terminologie, volontairement, on n'utilise pas cet élément-là. C'est de définir un lexique, effectivement, un vocabulaire, une terminologie, et les deux éléments phares sur la définition, en plus de la charte éthique, c'est la constitution de ce dictionnaire, ce lexique, et les deux éléments fondamentaux qui montrent qu'on est entrés dans cette réflexion-là, c'est qu'effectivement, tous nos outils de communication, toutes les textes qu'on va rédiger, les éléments, on ne parle plus de « restes humains », mais toujours de « restes humains ancestraux ». Voilà, c'est une définition qui est posée. Et on n'en parle plus d'objets, ni d'artefacts, ni voilà, on parle de sujets-objets, effectivement, à l'exception de certains objets dont on sait que c'est des objets d'usage et qu'il n'y a pas de ritualisation derrière, etc. Mais aussitôt qu'on a affaire à des, ce qu'on pourrait appeler des objets ayant une immatérialité, on va dire, on parlera de sujets-objets. Donc ça, c'est les deux éléments pour lesquels, voilà, qui donnent une visibilité dans l'écrit, on va dire, de la réflexion.

Donc voilà où on en est aujourd'hui, avec effectivement un pas important, mais je vais vous raconter une anecdote encore, je le raconte à chaque fois, mais je vais le raconter ce matin de nouveau. Nous avons une médiatrice qui est très jeune et devant la vitrine vide de la restitution de la tête Maori, en fait, elle est venue avec des amis à elle qui sont étudiants en histoire de l'art et qui ont fait de la médiation et autres. Et donc la moitié du groupe trouvait que c'était une très bonne idée, que c'était très bien d'avoir rendu visible l'invisible. Voilà, cette année, en 2025, enfin l'année qui vient, on va travailler sur l'absence, justement, l'absence et le vide. Donc c'était, voilà. Et l'autre moitié du groupe a dit, mais oui, en gros, ils se sont fait plaisir, ils ont trouvé un moyen de se dédouaner, de déculpabiliser avec un petit élément qui fait son effet, mais derrière, qu'est-ce que ça veut dire et qu'est-ce qui est fait après ? Évidemment, les deux groupes ont raison parce qu'effectivement, parler du vide, ça veut dire aussi parler du vide dans nos collections, mais un objet qui a transité et qui est venu d'Afrique, d'Océanie, il a créé un vide. S'il est aujourd'hui dans nos collections, c'est qu'il crée un vide quelque part et que ce soit des responsabilités ou pas, il y a un vide. Mais effectivement, qu'est-ce qu'il y a derrière ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Et qu'est-ce qu'on fait avec ça ? Quand le vide n'est pas en notre possession, qu'est-ce qu'on fait avec ces objets et comment on comble le vide et comment on peut servir d'intermédiaire dans ce dialogue avec le vide ? Désolé, je bascule tout ça comme ça, mais voilà où on en est dans notre étape. On a une immense chance et qu'effectivement,

il y a quand même un travail scientifique qui a été mené sur les collections c'est qu'il y a une très bonne connaissance des collections, notamment par Florian.

[Marie SCHERBERICH]

Oh ça c'est inhabituel, vous avez de la chance !

[Benoit MARTIN]

Donc voilà, on a un inventaire des collections qui est quasiment exhaustif à ma connaissance. Donc moi, je n'ai jamais eu ça. J'ai fait quand même quelques musées en direction ou en non-direction, mais je n'ai jamais vu ça. Donc ça, c'est quand même un luxe de n'avoir qu'à se consacrer finalement à la matière brute. Et puis, le fait Le deuxième élément qui est important aussi dans notre dialogue et on reviendra peut-être après sur vos questions sur les restes humains de manière ancestrale ou de manière plus précise, c'est qu'on n'a pas de temporalité. Je le dis parce que c'est quand même extrêmement important et à chaque fois qu'on discute avec des collègues, effectivement, on s'aperçoit qu'on est de toute façon sur le temps long, obligatoirement. Ces réflexions, elles sont sur le temps très long, voire il ne faut pas que la notion de temporalité existe, c'est-à-dire qu'il faut tisser progressivement, enrichir, peut-être déconstruire pour repartir, mais que si on se donne un calendrier, alors, évidemment, il y aura un calendrier de réunion avec le mot comité scientifique, etc., mais je pense l'aspect incongru de définir une fin de la réflexion. Je pense qu'en gros, pour que nos musées puissent continuer à exister et avoir du sens, il ne faut pas les réflexions considérées comme des choses finies, mais comme des choses ouvertes. Et ça vaut vraiment pour la considération des restes ancestraux sur la place qu'ils doivent avoir, ou non, leur présence ou leur absence dans nos collections. Et ça pose, ça interroge sur la question de la restitution et des restitutions au sens large, évidemment.

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai que cette notion de restitution elle est très intéressante. J'étais partie aussi de ça comme sujet de mémoire avant de savoir ce que j'allais trouver et ça me rassure beaucoup en fait parce que votre musée, en partant dans une démarche qui est évidemment beaucoup plus collective et qui part d'une collection donc pas du tout dans le même sens que moi, mais arrive à peu près au même questionnement. C'est-à-dire qu'au final, mon mémoire, il a fini par porter surtout sur ce qu'est un reste humain,

comment on peut l'exposer, comment on peut, voilà, ce qu'on peut en faire, quel est le sens qu'il peut avoir, etc. Je me suis retrouvée plus à questionner ma question au final. Donc ça me rassure beaucoup de voir que vous en êtes à peu près au même point.

[Benoit MARTIN]

Alors je vous rassure c'est pareil pour nous effectivement. Je pense qu'on ne va pas... On ne peut pas... Dans notre méthodologie, il y aura toujours cet élément-là de questionner continuellement, d'avancer. Je suis intimement persuadé que dans dix ans, les cheveux nous dresseront sur la tête quand on parlera de « reste humain ancestraux » parce qu'on aura trouvé une terminologie beaucoup plus adaptée. On dira « mais comment on a pu oser utiliser ce terme-là ? » Mais voilà, il faut admettre que les choses vont évoluer et qu'on avance, etc. Et ce dialogue-là, il sera fait aussi plus on aura de réseaux, on travaillera en réseau et notamment avec les communautés. Alors, soit autochtones, soit natifs, soit source, selon la géographie, mais ça aussi, ce sera important d'écouter finalement...

[Marie SCHERBERICH]

Oui, vous travaillez avec quelle communauté exactement ?

[Benoit MARTIN]

Alors pour le moment, on est en train d'essayer de mettre en place des méthodologies pour évoluer et pour essayer de travailler avec des communautés. Donc voilà.

[Marie SCHERBERICH]

Ça fait partie de l'idée quoi, la collaboration.

[Benoit MARTIN]

Exactement, voilà. Et on ne peut pas dire, je pense Floriane, qu'aujourd'hui, on a déjà travaillé avec des communautés si ce n'est le cas de la collecte au Vanuatu, mais est-ce que c'était vraiment en lien avec des communautés ? Je ne sais pas.

[Florian HARDY PICARD]

Oui, alors effectivement, il y a quand même aussi le don de parure de plumes en Guyane française avec les communautés pour laquelle on a travaillé avec les communautés locales. Donc oui, effectivement, c'est plus au cas par cas et ça a été fait

peu de fois. Mais c'est dans la... C'est ce vers quoi on tend en tous les cas de développer cet aspect-là.

[Benoit MARTIN]

Et avec une très forte difficulté puisque... Alors là, pareil, ce matin, j'ai écouté une conférence dans mon train où tout le monde, en fait, toutes les structures, quelles que soient leurs tailles, ont quand même et particulièrement pour la question des restes humains, a quand même un questionnement assez particulier d'aller chercher les communautés. C'est-à-dire, est-ce qu'on n'est pas effectivement dans une déviance du lien et du dialogue puisque on va les chercher pour qu'ils nous rendent service, entre guillemets, pour éclairer nos collections. Mais d'un autre côté, si on fait juste une page internet en disant mais voilà, si vous avez des questions sur les collections, sachez que nous sommes ouverts et qu'au dialogue, etc., c'est une position attentiste. Donc, c'est délicat. D'autant plus quand on parle de restes humains ancestraux puisqu'on sait très bien qu'effectivement, si on touche à la question de la sensibilité de la filiation ou de la représentation, on est censé être en capacité de donner une réponse, on va dire, à la fois immatérielle mais aussi matérielle et la question de la restitution va de soi. En tout cas, elle se posera inévitablement. Et quand on sait les difficultés qu'on peut avoir par rapport à l'aspect légal et à l'aspect juridique de ces restitutions, même si en Belgique les choses sont un tout petit peu différentes de la France, en France, on est quand même...

[Marie SCHERBERICH]

On va dire que c'est plus clair dans l'ensemble grâce aux nouvelles lois mais c'est vrai que...

[Benoit MARTIN]

Donc là, on sait très bien que les restitutions des têtes maoris, ça a été fait dans un contexte très particulier. Voilà, on sait très bien que c'est quand même...

[Marie SCHERBERICH]

C'était très, très spécial de créer une loi juste pour ce cas particulier des têtes maories et c'était quand même quelque chose d'assez étrange.

[Benoit MARTIN]

Et de la même manière, quand le président Macron a fait avec le Bénin, voilà, tout ça, on voit bien que c'est du cas par cas, que c'est plus de la diplomatie et de la politique que finalement une vraie volonté globale et notamment pour les restes humains qui, à mon avis, ajoutent en plus une dimension effectivement... Je ne trouve pas le terme, mais sensible, c'est-à-dire... Il y a quelque chose qui nous dépasse de toute façon. Alors, dans mon ancien poste, j'avais en charge en plus des collections extra-européennes et les collections archéologiques, notamment avec une momie d'enfant, une des neuf momies d'enfants qu'il y a dans le monde. J'avoue que je ne m'étais absolument pas posé la question de la problématique de monstration d'une petite fille de sept ans momifiée, voilà. Parce que c'est, en plus, un élément qui est vraiment mis en avant comme une curiosité de la collection, voilà, avec un numéro d'inventaire. Est-ce qu'on peut mettre des numéros d'inventaire à un être humain ? Il y a des questions toutes simples, mais effectivement... Et moi, j'ai vraiment compris la différenciation de regard, et c'est pour ça qu'il faut être vraiment pluridisciplinaire dans ces questions avec les restes humains, de la différence de traitement, effectivement, d'une approche purement archéologique, où finalement on a un soin un peu particulier sur les restes humains, sur les corps, sur les analyses, mais finalement où on a moins de... Enfin, je pense qu'on a un décalage avec les musées dits d'ethnologie d'ethnographie sur le... ce que je pourrais qualifier de reste humain comme produit de fouille. C'est-à-dire qu'on a mis en avant et que c'est on a restitué, on étudie, on passe au laser, on voit s'il y avait un ou plusieurs corps, on détermine l'âge, je parle de la mort vite pour enfant, on radiographie tout ça, on analyse les pigments, pourquoi elle est morte, machin, et puis finalement ça devient un objet par l'étude scientifique, il est déshumanisé et il devient un objet de monstration, alors que ce n'est pas un objet de monstration. Ça ne peut pas l'être, mais il le devient parce que finalement on a dépecé autour la part d'humanité qui prévalait finalement à son existence en tout cas en tant qu'élément physique quand on le découvre. Il a été caché pour qu'il ne soit pas vu. Voilà, donc tout ça c'est des questions qui sont quand même très... Pardon, je t'ai coupé Floriane.

[Florian HARDY PICARD]

Non, non, mais c'est que je pense qu'il y a quand même des cas très différents et je pense qu'il y a et que là le cas archéologique est différent de certains cas en tous les

cas, des restes humains ancestraux qui sont conservés par le MAAOA, enfin c'est pas du tout le même contexte archéologique où on effectivement on déterre des personnes qui étaient ensevelies enfin et des cas de crânes de crânes qui sont montrés déjà dans les communautés. Alors avec tout un tas de choses autour, tout le monde n'y avait pas accès mais le contexte est différent.

[Benoit MARTIN]

Oui c'est vrai, même en Océanie on ne va pas forcément toujours avoir le même rapport à la monstration. Certains peuvent être visibles et d'autres non... Et puis quid des restes humains qui ne sont pas visibles mais intégrés à un objet lui-même. Est-ce qu'on a finalement le droit de les montrer ou pas ? Là il n'y a finalement les communautés de filiation qui pourraient autoriser à exposer ou non. Je parlais récemment avec le directeur du musée de Tervuren et je lui demandais « qu'est-ce qui te choque dans le musée » et il me dit « Ce n'est pas possible d'exposer des restes humains » effectivement, eux les ont tous retirés en fait. Retirés volontairement parce qu'il disait « la question ne se pose même pas en fait on marche à l'inverse, on ne les montre pas et quand on a une communauté qui nous autorise dans un contexte particulier, là on les montre ». Mais donc c'est vrai qu'il faut faire du cas par cas. Il ne faut pas forcément avoir une vision de collection et d'ensemble mais voir au cas par cas. Et c'est pour ça que je pense que pour le moment on a raison de parler de « restes humains ancestraux » et « d'objets-sujets » parce que on a à faire à des individus qu'il faut voir aussi au cas par cas.

[Marie SCHERBERICH]

Tout à fait, et clairement cette singularité c'est ce qui rend si difficile de légiférer sur ce sujet en particulier. « Reste humain » ça veut à la fois tout dire et rien dire du tout. Certains ont été fait pour être montrés d'autre pas ou alors à un nombre de personnes limité. Donc c'est clair que la question de monstration elle est capitale. Le fait d'avoir pris un panorama d'exemples dans la région liégeoise dans mon mémoire, ça m'a permis de venir aussi nuancer la nature des objets. J'ai vu autant des têtes surmodelés qu'une collection anatomique etc...

Je voulais vous demander, au niveau de la proportion d'objets en réserve vous diriez que ça représente quelle proportion ?

[Floriane HARDY PICARD]

Concernant les restes humains ancestraux c'est assez peu quand même. La majeure partie, disons les ¾, sont exposés.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui d'accord ça fait beaucoup effectivement. Je suis encore sous le choc que vous ayez un inventaire à jour.

[Benoit MARTIN]

Oui c'est le bonheur !

[Floriane HARDY PICARD]

Oui c'est vrai que pour moi qui suis là depuis longtemps je n'avais pas conscience que ça pouvait faire autant rêver. Ça ne veut pas dire qu'on a moult informations sur chaque pièce non plus.

[Benoit MARTIN]

Non mais on sait déjà qu'ils sont là. Ça combat les clichés en plus parce qu'à Marseille on pourrait avoir la réputation de ne pas être totalement carrés.

[Marie SCHERBERICH]

Qu'est-ce que je voulais dire, ah oui je m'étonnais que la collection Gastaut soit étudiée en tant qu'Art alors qu'elle a été réunie par un collectionneur qui était médecin. J'ai rencontré un cas similaire où la collection avait été réunie dans un but éducatif mais ici ça n'a pas l'air d'être le cas si ?

[Floriane HARDY PICARD]

En fait, Gastaut, il était effectivement médecin de profession, mais sa collection était personnelle. Donc c'est vrai qu'étant neurologue, on s'imagine que ça a un lien d'une certaine manière avec sa profession, mais ce ne sont pas des restes humains médicaux, ce n'est pas une collection d'ostéo-archéologie.

[Marie SCHERBERICH]

Don même dans la sélection des objets, on ne voit pas du tout que ça a été fait par un médecin ? Son métier n'a pas joué dans le choix des objets ?

[Florian HARDY PICARD]

Alors dans sa collection, parce qu'effectivement la majeure partie, ce sont des crânes, ce qui l'intéressait quand même, c'était le monde funéraire. Donc il y a quelques objets annexes qui ont un lien plus ou moins avec les rites funéraires. Je pense notamment à des panneaux porte-crânes ou des objets liés à la chasse aux têtes, ou des choses comme ça pour l'Océanie. Il y a également un panier ossuaire rattaché à un biery, donc fang du Gabon, donc Afrique. Il y a quelques objets qui viennent du Tibet. Ce qui l'intéressait, c'est plus les rites funéraires. C'est un peu ça le fil conducteur.

[Benoit MARTIN]

Oui, il se mettait en scène en plus. Il s'est fait prendre en photographie dans son bureau, chez lui, avec les têtes. Il y avait en plus une dimension, pour le coup, la démonstration, lui, au sein de cette collection. La légende, c'est de dire, je ne sais pas si c'est vrai ou pas, qu'il a bataillé avec un musée américain pour avoir une des plus belles têtes dans sa collection. Ce qui me trouble par rapport à cette collection-là sur les restes humains, c'est qu'effectivement, c'est une collection monothématique, à part ces quelques objets dont Floriane vient de parler, qui n'a pas donné lieu, en tout cas à notre connaissance, à des recherches de provenance plus que ça, en tout cas de lui. Il n'a pas utilisé son savoir médical, on va dire, pour explorer une des capacités de connaissance de ses crânes. Il était vraiment dans des objets de monstration et de présentation. Il y a une étude scientifique qui a été faite après sur le crâne à mosaïque, pour savoir quelle était la typologie de pierre qui avait été dessus, si c'était un seul crâne, si ça avait été retravaillé. Mais effectivement, il n'a pas utilisé son savoir médical, finalement, pour avoir une analyse de ces crânes, qui aurait pu nous apporter une piste pour conduire une recherche de provenance. Ce qu'on n'a pas évoqué, mais c'était entre les lignes, c'est que, que ce soit pour les restes humains ancestraux ou les sujets-objets, on met en place en parallèle des recherches de provenance.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, c'était dans la question pour la suite, pas de soucis on y serait venu.

[Benoit MARTIN]

Donc là, de la même manière, même si effectivement, de manière un peu sporadique, il y a des recherches de provenance qui ont été faites, mais c'était plutôt cas par cas et

par opportunité, on va dire. Là, on essaie de mettre en place une méthodologie raisonnée, qui soit applicable à notre établissement, mais aussi aux autres établissements de Marseille. Et donc là, on va accueillir une stagiaire sur plusieurs mois de l'École du Louvre, qui fait la formation de l'École du Louvre sur les recherches de provenance, pour justement créer cette boîte à outils de recherche de provenance, sachant que c'est assez inégal dans les pièces qu'on a, et qu'on est surtout extrêmement pauvres, il faut être honnête. Donc, on va avoir le côté, le verre à moitié vide et le verre à moitié plein, c'est-à-dire qu'on va dire que tout est presque possible, puisque tout reste à découvrir, mais c'est important d'avoir une méthodologie pour ne pas partir dans tous les sens, et puis avoir un élément raisonné, on est un tout petit service en fait, on est un musée, là vous avez en face de vous les deux personnes qui constituent le musée, et les autres ce sont les médiateurs, donc l'équipe va s'étoffer bientôt, mais il faut aussi raison garder par rapport à la capacité humaine et scientifique qu'on peut avoir pour porter des projets.

[Marie SCHERBERICH]

C'est souvent le blocage d'ailleurs dans les musées à qui j'ai parlé, qui n'ont pas de recherche de provenance. Ils n'ont pas de personnel formé à ça et surtout pas les moyens d'avoir une personne qui se consacre à ça en permanence. Surtout que ça peut prendre beaucoup de temps...

[Benoit MARTIN]

C'est ça, c'est ça.

[Marie SCHERBERICH]

Je vais transmettre ça à d'autres étudiants qui font des mémoires sur la recherche de provenance. J'ai aussi une collègue qui travaille sur l'exposition de l'absence, donc ça a tout à fait dans vos sujets de l'an prochain.

[Benoit MARTIN]

Ah bah parfait, on y est justement.

[Marie SCHERBERICH]

Surtout qu'elle est en recherche de thèmes et qu'elle présente seulement dans deux ans, donc voilà, je vais...

[Benoit MARTIN]

Ah bah c'est bien, on est bon, ça y est, elle a trouvé un établissement pour dialoguer.

[Marie SCHERBERICH]

Et qu'est-ce que je voulais dire, oui, au niveau du terme « sujet-objet », j'aimerais bien revenir là-dessus, parce que c'est vrai que je me suis beaucoup posé la question, au départ déjà pour un mémoire on est obligé de questionner les termes qu'on utilise, « reste humain », je suis obligée de le garder, parce que bon, ça reste la terminologie légale. J'ai aussi eu la terminologie « vestige humain ». Est-ce que vous pouvez m'expliquer un petit peu d'où ça vient et ce que vous entendez par là précisément ?

[Benoit MARTIN]

Alors, la notion de sujet, objet, je crois que l'origine de cette composition de mots, elle vient de la psychanalyse. Et donc en fait, c'est des transpositions qui ont été faites par un certain nombre de chercheurs sur cette notion de dépasser le cadre de l'objet dans sa matérialité pour le faire devenir dans une immatérialité. L'exemple que je donne pour inscrire notre idée dans cette terminologie-là, c'est l'effet de dire, et c'est le lien avec les recherches de provenance, finalement on considère l'objet avec un parcours de vie. Et ce parcours de vie, il n'est pas humanisé, mais en tout cas, il est dans une sphère qui dépasse le cadre de l'objet, qui a un aspect fonctionnel et temporel à un moment donné. Donc, il a un moment de création, un contexte de création, des points de rupture avec des points d'absence de vie qui nous conduisent à ce que l'objet, « sujet-objet », aujourd'hui, est une étape qui est considérée ici, mais signalons qu'une étape de la vie de l'objet. Et donc la notion de sujet, elle permet d'introduire pour nous la notion d'individualisation et de parcours, c'est-à-dire dans la durée, dans le temps, là encore, la notion de temps long, l'objet réduisant à la matérialité et à la présence physique de l'objet à un moment donné. Donc la définition du « sujet-objet » pour nous, c'est ça.

[Marie SCHERBERICH]

Ok, c'est très bien, c'est complètement ce que je mentionne dans une partie de mon travail. Ce que je voulais faire, même d'ailleurs si j'en avais la possibilité, c'est juste que jusqu'à maintenant ce n'était pas possible parce que j'avais que des objets qui n'avaient aucune documentation. Ce que j'aurais beaucoup aimé faire, c'est donc j'avais

lu « La vie des objets » de Thierry Bonnot, qui propose donc de prendre des céramiques et finalement de les étudier dans le temps long, encore une fois, et dans une perspective de biographie finalement de l'objet. Et je trouvais que ce serait très pertinent de montrer ce qu'on obtient quand on fait ça avec un objet qui est un reste humain ancestral. Et j'aimerais beaucoup savoir si ce serait possible d'utiliser un de vos objets pour faire un exemple de cette idée.

[Benoit MARTIN]

Ah oui, on peut trouver un objet pour effectivement que ça puisse illustrer...

[Marie SCHERBERICH]

C'est quelque chose que j'aurais beaucoup voulu ajouter à mon mémoire justement, donc je suis contente, c'était encore qu'une hypothèse.

[Benoit MARTIN]

Oui, on peut trouver des objets qui aient du sens par rapport à ça. Et c'est tout à fait exact, quand vous utilisez... On utilise beaucoup, alors un petit peu moins, mais ça a été à le parler de biographie d'objet. C'est vrai qu'on gomme ça, j'ai l'impression, plus pour la notion de recherche de provenance c'est plus neutre. Mais pendant très longtemps, et on l'utilise encore dans les milliers du marché de l'art, on parle du pédigré, on a quand même toujours un rapport, alors c'est un peu moins... On parle toujours du pédigré d'une pièce, en s'arrêtant justement généralement au pédigré, c'est que si ça fait partie de la collection Breton ou Picasso, on s'arrête au pédigré. Mais non, quand on a une biographie, on a bien un moment de naissance et un contexte de naissance, donc il faut aller à l'avant. Et puis quand on parle de sujet-objet, il y a la notion aussi de matérialité, d'immatérialité, et puis aussi de capacité à interagir. C'est-à-dire que certains objets ne sont pas isolés, ils ont été retirés d'un contexte où effectivement il y a une interaction. L'objet pourrait laisser penser qu'il n'y a qu'un usage, or il y a certes un usage qui peut être rituel ou autre, mais il y a aussi une interaction avec d'autres objets dans un contexte qu'il faut lui aussi reconstituer et avec lequel il y a eu volontairement/involontairement rupture. Donc c'est pour ça que c'est important d'avoir cette notion de sujet, elle est vraiment liée à la psychanalyse, sur l'apprehension de la multiplicité finalement des interactions.

[Marie SCHERBERICH]

Pour « restes humains ancestraux », vous pouvez aussi me faire une définition, c'est juste pour être sûr de bien exprimer votre point de vue.

[Benoit MARTIN]

« Reste humain », parce qu'effectivement, d'un point de vue légal, et quand on a parlé des restes humains, des têtes maoris, on a parlé des restes humains, c'est ce qui est introduit même dans les pistes de réflexion juridique, c'est ce qui est utilisé aussi en archéologie, donc c'est le terme neutre. Nous, on l'a utilisé, alors ça c'est effectivement le MEG qui utilise, enfin moi j'ai creusé à partir des réflexions du MEG sur ça, mais ça apparaît aussi tout à fait dans d'autres, notamment en Amérique du Sud, on parle beaucoup de « restes humains ancestraux », parce qu'en fait, c'est le rattachement à l'idée de filiation, c'est-à-dire que les restes humains pourraient n'apparaître là aussi que comme des objets d'études scientifiques, dissociés d'une enveloppe charnelle et d'une personnalité. Ce sont des ossements, voilà, des « restes humains ». Les » restes humains ancestraux », ça veut dire que ça s'inscrit là aussi dans une biographie, dans une histoire et dans une interaction qui soit familiale, communautaire, mais aussi plus largement, avec ce qu'on pourrait appeler une cosmogonie globale des restes humains et de leur place. Moi, je souhaite qu'on utilise les « restes humains ancestraux », parce que de facto, ça impose la réflexion de le contextualiser dans un positionnement de ces restes humains dans la communauté et dans la communauté d'origine. Comme le disait Floriane, dans certaines communautés, on va dire en Océanie, les restes humains ont une place définie et donc ce sont parce que ce sont des restes humains ancestraux qu'ils ont ce positionnement-là. Donc, derrière ancestraux, il y a la nécessité de devoir définir quelle est la place dans la communauté d'origine de ces restes humains. Et pour le moment, je ne sais pas si effectivement, c'est très clair pour les restes humains ancestraux. Voilà, on comprend qu'il y a une filiation, on comprend qu'il y a un rattachement à une histoire. Voilà, peut-être que dans deux ans, on trouvera un terme plus adapté ou il y aura quelque chose. Mais pour le moment, je trouve que c'est assez parlant. Et il y a aussi, ça sous-entend en plus, moi je trouve, de fait, je pense à une notion de respect. Voilà, ce qui est éminemment important, c'est-à-dire...

[Marie SCHERBERICH]

Oui, c'est déjà un respect qu'on doit à des pièces qui ont été parfois sorties de leur contexte. Mais en plus, quand il s'agit de restes humains, il y a quand même l'idée que ça a été une personne à un moment. Et donc, il y a un respect qui devrait être intrinsèque.

[Benoit MARTIN]

Voilà, moi, ma petite fille en momie d'enfant au milieu de la chapelle, ça a été, c'est resté, enfin voilà, c'est quand même... Je n'aimerais pas que ma fille à 6 ans ait été montrée au milieu d'une chapelle dans 50 ans parce que soi-disant que voilà. Enfin, c'est bête de faire cet exemple-là, mais c'est une réalité.

[Marie SCHERBERICH]

Pas du tout au contraire c'est nécessaire à un moment de ramener ça au milieu du débat.

Je voulais demander, c'est depuis quand qu'il y a toutes ces réflexions éthiques au niveau de la collection ? Parce que je vois que ça a commencé bien avant, du coup, il y a quelques années. Ça a commencé à peu près au moment de la restitution de la tête Maori ou c'est toujours une question qui s'est posée de questionner la collection ? Juste, c'est du point de vue temporel que je puisse situer ça.

[Florian HARDY PICARD]

Donc, le musée a été créé en 89, la collection Gastaut a été acquise en 89, donc la même année. Le questionnement, n'étant pas là en 89, je saurais trop le dire, mais je pense qu'il est quand même antérieur à 2012, la restitution du crâne Maori. Mais dans quelles proportions ? La question reste quand même difficile de répondre. Parce que, justement, par rapport à ce crâne Maori qui n'a jamais été exposé...

[Marie SCHERBERICH]

Justement, c'est à cause de ça, parce que quand même, jamais il n'a été exposé avant, donc il y a quand même...

[Floriane HARDY PICARD]

Ce qui sous-entend que, quand même, l'équipe en place avait connaissance des revendications de certaines communautés, notamment de la communauté Maori. Mais

voilà, on ne peut pas parler en leur place et en leur nom. Mais je pense que, oui, il y avait quand même la connaissance de ces problématiques-là.

[Marie SCHERBERICH]

Oui bien sûr ! OK, d'accord. Alors, la démarche d'exposition, je pense que c'est assez clair aussi. Vous avez déjà une idée de ce que vous voudriez faire pour refondre un petit peu le parcours permanent ou pas du tout ? Il faut d'abord que la réflexion aboutisse pour le reste, peut-être ?

[Benoit MARTIN]

Voilà, je pense qu'on a chacun dans nos têtes un musée idéal, ou est-ce que ça sera un musée, d'ailleurs ? C'est une question... Enfin, en tout cas, un musée comme on le voit là. Pour l'heure, on est vraiment à l'étape de la réflexion. Après, on a une réalité physique de nos bâtiments et de nos espaces. Donc, voilà, on a trois salles avec tant de mètres carrés, les capacités de monstration qui sont les nôtres. Donc, non, les seuls éléments dont moi, je suis certain, c'est qu'il faudra que ce musée, cet établissement, appelons-le musée, puisse effectivement être porteur des quatre piliers dont on a parlé, le dialogue, la résonance, le réseau et les collections. Comment les choses vont s'articuler ? Est-ce que ça sera des espaces mouvants ? Est-ce qu'il y aura un élément figé et puis des choses qui vont s'articuler dans une temporalité ? Est-ce que... Voilà, ça, je ne sais pas. Je pense que les choses sont aussi à construire. On attend quand même aussi du comité scientifique qu'il pose les bases d'une charte qui vont aussi guider notamment les programmistes qui auront la charge de faire des propositions de ce que pourrait être cet établissement. Un élément, moi, qui me semble fondamental et ça rejoint, que ce soit pour les restes humains ou pour les sujets-objets, c'est être transparent, c'est-à-dire ne pas faire semblant d'avoir beaucoup d'informations si on ne les a pas. Le public est souvent toujours suspect et d'autant plus pour ces collections-là où il y a une sensibilité. Je pense que la transparence est le meilleur outil qu'on a pour se préserver aussi en tant qu'institution, c'est-à-dire qu'en tant que... Pour certaines communautés, notamment en tant que fautifs, on va dire, en représentation de fautifs. Donc, en étant transparent, en étant au dialogue, on n'a rien à cacher, donc on ne cache rien. Donc, ça, il faudra le rendre visible et ouvert dans le prochain établissement. Et puis, il faudra un accès, inévitablement, aux sources et aux ressources. Il est impensable pour moi qu'il n'y ait pas un espace de ressources, de consultations, de

pouvoir, effectivement, accéder, que ce soit des livres, mais aussi, pourquoi pas, même des dossiers d'œuvres. Avoir des éléments de prise de conscience du travail qui est fait et des avancées des travaux qui sont faits. Ça, c'est les grandes composantes, aujourd'hui, qui me semblent essentielles.

[Marie SCHERBERICH]

Parfait c'est noté. Et au niveau de la loi des restitutions sur les restes humains, qui vient de passer, je crois, l'été dernier, il me semble, c'est juillet 2023, est-ce que vous avez un petit peu regardé ça par rapport à vos collections ? Est-ce qu'il y a des demandes qui sont au cours au niveau de vos collections de restitutions ou pas du tout ?

[Benoit MARTIN]

Non, aucune demande. Là, on a un collègue espagnol qui est venu la semaine dernière. C'est un universitaire qui travaille pour l'Université de Barcelone. Ils sont une quinzaine de chercheurs, c'est pluridisciplinaire. Lui est anthropologue. Et en fait, le gouvernement de Catalogne a demandé une étude sur la capacité à décoloniser les collections des musées catalans. Et donc, ils vont partout en Europe pour voir comment ça se passe dans des établissements. Et donc, il est venu notamment à Marseille, mais pas que. Et en fait, il nous a posé cette question-là.

Et donc, c'est quand même difficile de... Ouais, je ne sais pas. Florian, si tu veux...

[Floriane HARDY PICARD]

Je pense qu'on revient sur le questionnement que tu évoquais tout à l'heure de... On n'a pas de demande directe. Donc, c'est soit un travail à faire au cas par cas, donc d'aller vers chaque communauté, ou de diffusion un peu passive, en laissant une porte ouverte, mais...

[Benoit MARTIN]

Ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'y a aucune demande officielle qui nous est parvenue. Il n'y a aucune demande dont on pourrait savoir que de manière informelle, elle pourrait arriver, ou elle est « bloquée », entre guillemets, diplomatiquement quelque part. Dans les faits, on peut très bien penser qu'effectivement, il y a un certain nombre de communautés qui, sur le principe, seraient sujettes à au moins entamer un dialogue de

restitution avec des objets qui sont dans nos collections. Mais aujourd'hui, on est en incapacité de le dire et de les identifier. Voilà.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord.

[Benoit MARTIN]

J'ai du mal à répondre... En fait, on n'a pas de demande. Voilà.

[Marie SCHERBERICH]

Ça fait aussi partie de la réalité de terrain des musées. Je veux dire, même si on se reconnaît comme possible « collection sensible », les demandes ne sont pas toujours là.

[Benoit MARTIN]

Oui, c'est vrai qu'on en a rediscuté avec le directeur des musées de Marseille, après que notre collègue espagnol nous ait posé la question. Parce que de dire qu'il n'y a aucune demande, en fait... Peut-être qu'il y a des demandes, mais on ne le sait pas, où les communautés ne sont pas en lien d'État à État, etc. C'est un avis un peu tranché, en disant qu'il n'y a pas de demande. Ça veut dire que la question n'existe pas. « Passez votre chemin, il n'y a rien à voir ». C'est plus complexe que ça. Ma gêne était un peu liée à ça.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, il n'y a pas de souci effectivement. Mais c'est vrai que la loi impose que la demande soit faite par un pays. Et il faut qu'elle rentre dans certains critères. Évidemment, il y a des musées qui ne verront jamais la couleur des demandes qui sont pourtant formulées sur place. C'est très intéressant.

[Benoit MARTIN]

C'est ça exactement

[Floriane HARDY PICARD]

Ça reste effectivement dans le cadre législatif français qui a ses particularités.

[Benoit MARTIN]

Et puis le cas des têtes maoris, Rouen, entre guillemets, a piégé l'État. C'est-à-dire qu'ils ont entamé scientifiquement un dialogue pour le cas des têtes maoris qui était dans leur collection. Et c'est l'État qui a repris la main. Voilà. Mais aujourd'hui, l'État ne se laisserait plus, entre guillemets, « dominer » par ça parce qu'on sait très bien que diplomatiquement, c'est extrêmement sensible. On le sait bien.

[Florian HARDY PICARD]

Mais par rapport à la loi, sauf erreur de ma part, mais il manque le décret d'application.

[Marie SCHERBERICH]

Oui elle est promulguée mais il n'y a pas encore le décret d'application.

[Benoit MARTIN]

Il peut ne jamais arriver.

[Marie SCHERBERICH]

Complètement, c'est tout à fait français comme histoire. On a déjà une loi sur la restitution des restes humains en 2022 qui n'a jamais été mise à l'ordre du jour au Sénat. Et donc la deuxième, elle est promulguée, mais il n'y a pas de décret d'application.

[Floriane HARDY PICARD]

C'est quand même une subtilité qui fait que concrètement, on peut...

[Marie SCHERBERICH]

Effectivement, il me semblait bien que ça pouvait tourner comme ça, cette histoire. J'ai montré ça d'ailleurs à une amie qui était étudiante en droit, donc ne serait-ce que la première loi qui avait été passée sur le sujet qui n'a jamais été présentée au Sénat. Et c'est vrai que c'est quand même des cas assez étonnantes. On voit que c'est une question qui dérange, parce que ce genre de choses, ça ne se fait quand même pas souvent. C'est vraiment pour ce genre de choses, spécialement, qu'il y a des blocages.

[Benoit MARTIN]

Oui, et puis en plus, moi je me dis que même le cas des têtes maoris, qui paraissait assez neutre, entre guillemets, diplomatiquement, ne l'était en fait pas du tout. Aujourd'hui, ça ne serait même pas question avec l'évolution qu'il y a en Nouvelle-Calédonie, avec la situation Kanak. Aujourd'hui, les têtes maories ne seraient jamais restituées. J'en suis intimement persuadé. Ce n'est que mon avis. Parce qu'effectivement, ça serait trop sensible, ça ouvrirait la porte à quelque chose, à une reconnaissance, etc. Ce n'est que mon avis. D'ailleurs Floriane n'est pas d'accord.

[Floriane HARDY PICARD]

Non, je ne suis pas tout à fait d'accord.

[Benoit MARTIN]

Tu es plus optimiste que moi alors.

[Floriane HARDY PICARD]

Ah non, c'est plus dans la perception globale, en fait, des demandes de restitution, et du cas français en particulier, par rapport au cas Kanak, qui, en fait, on ne peut pas restituer au Kanak puisque c'est la France.

[Marie SCHERBERICH]

C'est juste oui, la loi qui vient de passer quand même, qui a quand même été promulguée, elle exclut tout à fait les territoires français d'outremer, donc ça c'est un autre problème. Et d'ailleurs, dans les toutes dernières lignes de la loi, ils précisent que ce serait quand même bien de faire passer quelque chose pour les territoires d'outre-mer...

[Floriane HARDY PICARD]

Oui, voilà, traiter d'une autre manière, en tous les cas, c'est cas spécifique, mais...

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai que c'est une arrière-pensée pour le moment, on va dire, mais... C'est vrai que voir ça comme une évolution linéaire qui va vers un mieux, c'est quand même toujours un petit peu, malheureusement, un petit peu optimiste à ce sujet-là, parce qu'il

y a beaucoup de blocages actuellement pour ces lois-là. — On voit que les sénateurs qui ont voulu faire passer ces textes ont dû vraiment forcer...

[Benoit MARTIN]

Ah oui !

[Marie SCHERBERICH]

Ça se voit bien dans les comptes-rendus de séance aussi, etc. Enfin, je veux dire, j'ai vu des comptes-rendus de dialogue entre des sénateurs où on a l'impression qu'ils vont se taper dessus juste parce qu'il y en a un qui a prononcé le mot « restitution » et que ça ne va pas aux autres.

[Benoit MARTIN]

— On voit bien comment ça a été extrêmement tendu avec la remise du rapport Savoy-Saar, qui, au final... Enfin, le sous-titre du rapport, c'est « pour un dialogue équitable ».

[Floriane HARDY PICARD]

— « Vers une éthique professionnelle », « vers une nouvelle éthique professionnelle ».

[Benoit MARTIN]

— Voilà, « pour une nouvelle éthique relationnelle », voilà, qui n'est pas plus révolutionnaire que ça en soi, quand même. Enfin, je veux dire... Mais rien que le sous-titre... Enfin, quand on voit l'ancien président du Quai Branly qui avait fait fuiter le rapport avant, etc., on voit bien qu'il y a des enjeux derrière qui sont aussi des enjeux de positionnement, qui sont des enjeux diplomatiques, politiques. Et puis cette question de restitution, que ça soit pour les restes humains ou autres, mais encore plus sensible, je pense, pour la question des restes humains, elle est... Des fois, c'est presque irrationnel, en fait. Il y a quelque chose d'un peu irrationnel. Voilà. Et ça aussi, ça sera assez à questionner, je pense. Pourquoi on en arrive à des questions et à des situations aussi irrationnelles face à des choses qui pourraient totalement être dialoguées de manière apaisée ? Voilà.

[Marie SCHERBERICH]

Mais oui. Mais justement, c'est finalement cette réaction « irrationnelle » qui m'a fait commencer à fouiller pour mon mémoire.

[Benoit MARTIN]

Et puis moi, ce qui m'étonne aussi beaucoup, c'est qu'on se gargarise de réfléchir à cette question-là. Mais moi, je me mets dedans en premier, en occultant parfois totalement les communautés premières concernées. C'est-à-dire qu'on parle de restitution sans savoir effectivement... On est un peu finalement dans une vision purement coloniale en pensant à leur place. Et c'est le collègue de Dakar du musée Théodore Monod avec qui j'ai été en lien qui me disait qu'au final, les restitutions dans les communautés avec lesquelles je travaille, la question, elle n'est pas présente. Il n'y a pas de volonté. Il y a simplement... C'est plutôt la question de l'absence et comment construire une génération et comment construire une identité avec des objets et avec des éléments absents. Et il disait que c'est pour ça que l'intervention de l'art, de la création artistique à travers ces objets ou des matérialités d'objets permettent de retisser finalement cette biographie de communauté, de pays, d'histoire. Mais de toute façon, cette rupture, elle existe. Elle existera puisque les objets... Donc des fois, il fait bon aussi de se retourner et de regarder dans le miroir en disant mais il faudrait peut-être déjà que les personnes concernées parlent en premier avant de vouloir trouver des solutions à leur question.

[Marie SCHERBERICH]

Mais tout à fait. Parmi les exemples que j'ai étudiés, il y a une tête surmodelée qui est dans un musée universitaire à Liège et une anthropologue qui avait écrit dessus et qui malheureusement ne cite pas ses sources et donc je suis obligée de prendre ce qu'elle dit avec d'énormes pincettes, mais a écrit que parfois, ces têtes surmodelées, les habitants ne réclament pas du tout leur retour et au contraire estiment qu'elle a été emprunte d'énergie étrangère et que maintenant, elle ne doit pas revenir, qu'elle doit rester là où elle est. Donc évidemment, c'est une question qui est beaucoup plus complexe que de simplement rendre ce qui a été pris.

[Benoit MARTIN]

Oui, et puis rendre et après s'en laver les mains et de dire maintenant, etc., ça veut dire quoi ? On sait très bien que la restitution, là aussi pour les communautés, c'est des choses totalement différentes qui sont les attendues derrière. L'objet finalement n'est qu'un intermédiaire pour une demande autre. Donc ça, il faut bien le lire et le comprendre aussi.

[Marie SCHERBERICH]

Alors moi, au niveau de mes questions, ce serait à peu près tout. J'aimerais juste revenir vers vous donc au sujet d'un objet que je pourrais étudier plus dans cette documentation pour partir vers cette perspective un peu plus biographique d'un objet.

[Benoit MARTIN]

On va regarder ce qu'on peut trouver de pertinent.

[Floriane HARDY PICARD]

J'ai une petite idée, mais il faut que je fasse des petites vérifications.

[Marie SCHERBERICH]

Ce serait fantastique. C'est vrai que j'avais presque abandonné l'idée parce que l'idée me plaisait beaucoup, de pouvoir vraiment humaniser le parcours d'un objet qui, à la base, a été une personne quand même. Mais c'est vrai que j'ai eu totalement l'impossibilité de faire ça avec les objets que j'ai trouvés jusqu'à maintenant.

Donc je suis très enthousiaste. Et puis je vous remercie vraiment beaucoup d'avoir répondu à toutes mes questions.

[Benoit MARTIN]

C'était un vrai plaisir. On est preneur de toutes les questions, on est preneur de toutes les possibilités de dialogue, que ce soit avec des étudiants, pour des objets, vraiment ne pas hésiter à nous solliciter. On est en demande aussi de remise en question des éléments qu'on peut avoir. Donc c'est très important pour nous d'être ouvert à tout. Je le redis, c'était très intéressant de dialoguer avec vous parce que ça permet de poser des choses et d'échanger. C'est très riche.

Merci à vous.

[Marie SCHERBERICH]

Merci à vous.

[Benoit MARTIN]

Et puis à bientôt alors.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, à bientôt. Et puis comme dit, je reviendrais vers vous pour les pièces.

[...]

**POSTULA Jean-Louis (Attaché culturel, Responsable du projet de mutualisation des inventaires informatisés au Musée de la vie Wallonne), 23 janvier 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, enregistrement audio (17 :11), Liège, Musée de la vie Wallonne.**

*Cet enregistrement fait suite à une discussion préalable sur le plan du mémoire avec Mr. POSTULA en sa qualité de jury de ce mémoire. Seule la partie suivante a été enregistrée et retranscrite.*

[Marie SCHERBERICH]

Comment les gens réagissent-ils en général à cette pièce ? Avez-vous déjà eu des retours choqués des visiteurs ?

[Jean-Louis POSTULA]

Habituellement non, mais c'est arrivé récemment lorsque des étudiants de l'université d'Arras sont venus visiter le musée. Ils étaient étonnés de voir cette pièce présentée sans aucun avertissement de la confrontation avec un reste humain. C'était assez étonnant de voir la réaction que des jeunes gens d'aujourd'hui, qui avaient entre 20 et 25 ans, pouvaient avoir face à l'exposition de cette tête momifiée dans un espace qui s'appelle quand même « condamné à mort ». Il y a une guillotine à côté et à la limite, le fait qu'il y ait une guillotine, c'était beaucoup moins perturbant pour eux que d'avoir une tête. Alors que c'est quand même un objet qui a une symbolique...

[Marie SCHERBERICH]

C'est un objet qui sert à tuer.

[Jean-Louis POSTULA]

L'objet est quand même violent en soi. Alors qu'on se dit que des têtes coupées, on en voit dans absolument toutes les séries, dans tous les films qu'on regarde ou dans tous les jeux vidéo auxquels on joue aujourd'hui. C'était assez étonnant de se rendre compte, je trouve, la différence d'appréciation entre la mort qui est représentée à peu près partout dans notre quotidien et ça ne perturbe pas grand monde, et le fait d'avoir cette réaction très virulente, ou en tout cas qui s'exprimait de manière forte par rapport au fait qu'on voyait une vraie tête finalement. Et ça, on n'en avait pas nécessairement de conscience ici au musée et donc on est un peu en train de mener une réflexion sur la refonte de notre parcours et on se dit que ce serait important de, si on matière les choses telles qu'elles sont, de beaucoup mieux préciser.

[Marie SCHERBERICH]

Il y a déjà des avertissements devant cette salle ?

[Jean-Louis POSTULA]

Il y a un panneau explicatif qui s'appelle « Condamné à mort » mais il n'est pas marqué « Attention, vous allez vous confronter à un reste humain ». Et ça, c'est une chose où les étudiants ont dit « si on avait su ça, on aurait été mieux préparés ».

[Marie SCHERBERICH]

Oui, c'est vrai que normalement, ça fait partie des questions que je pose au musée qui affiche ce genre de pièces. Curieusement, c'est une question qui ne se pose pas du tout dans les musées archéologiques, par exemple.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, tout à fait.

[Marie SCHERBERICH]

Mais dans des musées comme ici, on s'attend beaucoup moins à cette confrontation.

[Jean-Louis POSTULA]

Et j'imagine, par exemple, que dans un musée d'art contemporain, par exemple, qui présenterait des restes humains, je ne sais pas si ça existe, là, de toute façon, on serait beaucoup plus dans une situation où on préviendrait les gens, on mettrait des panneaux,

attention, contenu choquant, etc. Donc voilà, on est un peu dans cette réflexion-là par rapport à cette tête qui, au Musée de la Vie Wallonne, a une histoire assez connue parce qu'on a emprunté cette tête à l'Institut d'Anatomie de l'Université de Liège. Donc c'est un dépôt qui est fait au musée depuis à peu près 2008.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, donc elle fait partie de la collection du CHU, en fait.

[Jean-Louis POSTULA]

Ce n'était pas au CHU. On est allé la chercher à l'Institut d'Anatomie, qui est l'ancienne morgue qui se trouvait dans la rue des Pitteurs.

[Marie SCHERBERICH]

C'est la même collection qui est au CHU maintenant. Ils ont déménagé, effectivement, il y a quelques années.

[Jean-Louis POSTULA]

D'accord. Et donc nous, pourquoi est-ce qu'on a cette tête dans notre parcours ? Parce qu'on a une guillotine. La guillotine fait partie de nos collections depuis très très longtemps. Et il y a eu une grosse rénovation du parcours du Musée de la Vie Wallonne au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Donc on a rouvert un nouveau parcours en 2008. La guillotine était déjà là avant mais il y a eu une volonté de contextualiser cet espace. Donc avant, la guillotine était présentée toute seule comme étant une guillotine qui avait servi au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre des mouvements révolutionnaires. Et donc il y a eu un travail de réflexion sur comment contextualiser cet objet particulier qui est la guillotine en allant chercher des objets qui ne faisaient pas partie de nos collections. Et donc on a fait des demandes de dépôts, on a emprunté des pièces. Donc on a un moule en plâtre d'un condamné à mort. A l'époque il y avait toute cette réflexion sur l'aspect anatomique des criminels et donc il y avait les mesures des crânes, etc. Ils voulaient montrer un pourcentage criminogène probablement lié à toute une série d'éléments et de traits physiques. Et donc c'est un peu ça qu'on explique dans cet espace-là, qu'on présente dans cet espace avec à côté les éléments actuellement utilisés notamment par la police pour faire des identifications. Et donc on parle d'ADN, il y a une maquette de structure d'ADN, etc. Donc on a vraiment essayé d'intégrer ça dans un contexte un peu plus scientifique sur la condamnation à mort et sur la gestion des

cadavres. Et c'est dans ce contexte précis-là que à l'université, il y avait une tête de quelqu'un qui a été guillotiné, qui est le dernier guillotiné de l'histoire. Et donc voilà, c'est comme ça que le parcours s'est fait. Donc on n'est vraiment pas dans un objet de collection qui nous appartient depuis très très longtemps ou dont on aurait hérité. On est vraiment allé le chercher par ce qu'on avait besoin. Après, ce serait 20 ans plus tard est-ce qu'on referait pareil, je ne sais pas.

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai que prendre un reste humain pour valoriser autre chose, c'est assez atypique comme démarche.

[Jean-Louis POSTULA]

Valoriser/contextualiser. On était plutôt dans la démarche de dire qu'on doit faire une minicellule d'exposition consacrée à la condamnation à mort. Comment est-ce qu'on va pouvoir l'illustrer ? Notamment en allant chercher cette tête qui était conservée à l'université et qui n'était évidemment pas montrée, donc pas du tout muséalisée dans ce cas-là. Et donc elle a intégré des collections muséales, mais vraiment dans ce contexte particulier de la rénovation au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle n'était donc pas là avant. Et donc après, ce qui peut être intéressant, c'est que comme il s'agit de la tête d'un condamné à mort, il y a moyen de faire toute une étude plutôt historique sur qui est ce personnage, pourquoi a-t-il été condamné, quelles sont les raisons, etc. Donc ça, je ne suis pas sûr que de notre côté, on ait vraiment beaucoup creusé cette question-là. Là, on a le guide du visiteur.

(Il regarde dans le guide du visiteur si des recherches ont été faites)

[Marie SCHERBERICH]

Vous avez un peu de documentation sur l'identité déjà dans la salle d'exposition.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, oui, tout à fait. Je regarde ici... La guillotine, est-ce qu'on en parle ?

Voilà, donc tu vois ici, on est dans quelque chose qui est hors-parcours. Pourquoi c'est hors-parcours ? Parce qu'en fait, la guillotine est très grande. C'est juste impossible de la mettre dans les salles d'exposition.

[Marie SCHERBERICH]

Oui c'est une salle un petit peu étrange avec un très haut de plafond.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, exactement, parce que c'est un objet qui est très très haut, et donc c'est juste ça l'explication. Après, il y a eu une volonté scénographique de faire quelque chose d'un peu sombre, d'où s'en a mis tout autour ce qu'il n'y avait pas dans l'ancien musée, une grille très sombre, on l'a peint en noir, etc. Donc il y a eu une volonté d'un peu dramatiser les enjeux, et donc (en lisant dans le guide du visiteur) « cette machine a servi à l'exécution de deux bandits célèbres Ardennais, Géna et Magonette » c'est la tête, le plâtre, c'est la tête de Magonette.

[Marie SCHERBERICH]

Je ne me souvenais plus que c'était exactement celle qui l'avait tuée.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, c'est ça, et « la dernière exécution remonte à 1824 » et c'est celle de Rahier, qui est donc la tête momifiée. Et donc tu vois, même ici...

[Marie SCHERBERICH]

Elle n'est pas vraiment mise en valeur particulièrement.

[Jean-Louis POSTULA]

Et on ne cite même pas le nom du gars. Donc effectivement, c'est une explication sur la guillotine, plutôt que sur le parcours général.

[Marie SCHERBERICH]

Mais la pièce centrale de cette pièce-là, c'est la guillotine qui est votre pièce.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, tout à fait. Et alors ensuite on dit « des moulages en plâtre des condamnés à mort étaient réalisés à la demande des médecins », « les prémisses de l'anthropologie criminelle », « le relevé des empreintes digitales », etc. Et puis après, il y a tout un discours sur la non-exécution des peines de mort depuis le XIXe siècle, etc. Donc là, il y a un discours plus démocratique, je dirais, sur cette évolution du concept. Mais

voilà, l'idée, c'est vraiment d'être dans une partie de parcours qui va parler de la peine de mort à partir de la guillotine, et on va utiliser un peu comme... pas comme prétexte, mais en tout cas comme objet de contextualisation cette tête qui n'a jamais été montrée avant.

[Marie SCHERBERICH]

Et à propos du moulage en plâtre, celui-ci fait partie de vos collections ?

[Jean-Louis POSTULA]

Non, c'est la même chose.

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai que j'ai entendu récemment une scientifique italienne qui parlait d'une collection de moulages en plâtre qui avait été réalisée en Afrique dans un but, là aussi, de classifier les êtres humains sûrement sur la base de théories racistes. Et elle expliquait qu'avec les restes de peau et de cils qui pouvaient rester sur ce type de pièces, elles pouvaient presque rentrer dans la catégorie des restes humains. C'est quelque chose auquel vous avez déjà réfléchi ou pas du tout ?

[Jean-Louis POSTULA]

Ah oui ? Non pas du tout, non clairement. Je pense que cette tête ça doit aussi être un dépôt de l'université ou du ministère de la Justice peut-être. *[D'après le cartel les deux pièces appartiennent au service de neuroanatomie de l'Université]* Mais on n'avait pas du tout de collection de ce type-là avant la réfection de cette salle.

[Marie SCHERBERICH]

A part les universitaires de Arras, vous n'avez pas de retours négatifs du public ? Vous n'avez jamais eu de problème ? La plupart des musées m'ont signalé qu'effectivement, ils n'avaient eu aucun souci, surtout pas avec les enfants. En général, les enfants n'ont aucun problème avec les restes humains. C'est plutôt les adultes qui ont de la panique par rapport à ça.

[Jean-Louis POSTULA]

Il y a assez peu de retours parce qu'à mon avis, la plupart des gens passent à côté de cette salle sans vraiment la voir. Et il y a eu une volonté pendant longtemps de ne pas

particulièrement attirer l'attention dessus. Donc, la guillotine est là parce qu'elle doit y être, parce qu'elle ne sait pas sortir de la salle dans laquelle elle est installée. Donc, on a vraiment fait la salle autour de la guillotine. Si en deux minutes, on avait pu l'évacuer, probablement qu'on l'aurait fait et qu'on ne l'aurait pas conservée. Elle est là, donc on a fait cette présentation. Je ne pense pas, par exemple, qu'elle soit intégrée dans les parcours de visite des animateurs avec les groupes d'enfants, etc. Parce que déjà, l'espace est tout minuscule, donc on ne pourrait pas nécessairement tourner autour avec un groupe. Il n'y a jamais vraiment eu de retour très spécifique, si ce n'est quand on discute, en particulier avec des étudiants, par exemple, comment ils envisagent le parcours. Là, on a un peu plus de retour, mais il n'y a pas nécessairement des gens qui vont dans le livre d'or réagir par rapport à cette situation-là. On ne ressent pas trop ça.

[Marie SCHERBERICH]

Quelle place elle occupe dans l'exposition ? Est-ce que vous pensez qu'elle devrait être là ? Ce sont aussi des questions qui se posent autour de ces objets-là.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui

[Marie SCHERBERICH]

Est-ce qu'ils devraient être affichés comme des objets de musée ou pas ?

[Jean-Louis POSTULA]

La place qu'elle occupe dans l'exposition actuellement est quand même très secondaire. Est-ce qu'elle a sa place ? Je pense que oui. Elle témoigne... C'est un objet dans le sens très général d'objet de musée, la définition la plus large de quelque chose qui est exposée au sein d'un parcours de musée. C'est un objet qui est très porteur de sens et auquel on peut construire un discours. Je ne suis pas choqué.

[Marie SCHERBERICH]

Et s'il fallait reconstruire la salle, vous reprendriez ces pièces-là ou vous préféreriez les rendre ?

[Jean-Louis POSTULA]

Non. A priori, dans la perspective de la rénovation de notre parcours, on garderait ces objets et la salle mais on changerait probablement des éléments de scénographie et de médiation. Peut-être la faire moins sombre et surtout mieux expliquer ce qu'on y voit. En plus, on a la possibilité d'avoir un mur à l'extérieur qui permet d'avoir des panneaux et donc de donner du contenu ce qui n'est pas possible à l'intérieur de cet espace qui est très petit. Probablement qu'on mettrait mieux en contexte en disant qu'« il y a une tête modifiée... » « on comprend que... ». Personne n'est obligé de passer par là pour avoir une vision globale du parcours du Musée de la Vie Wallonne.

[Marie SCHERBERICH]

Donc à la fois prévenir et contextualiser.

[Jean-Louis POSTULA]

C'est ça oui. Mais on n'a jamais eu de retour de notre hiérarchie politique en disant qu'il y a eu une réaction ou des choses comme ça. On n'a eu aucune instruction. Donc vraiment, on est totalement « libres » d'avoir notre point de vue scientifique et d'expographe sur la thématique sans avoir la moindre influence ou le moindre rappel dans une direction ou une autre.

[Marie SCHERBERICH]

Dernière petite question peut-être. Vous n'avez aucun reste humain dans vos collections à vous finalement ?

[Jean-Louis POSTULA]

Peut-être. Ça, je regarderai.

On a un catalogue qui est assez bien fait. Et on a surtout une classification de notre logiciel de gestion qui est une classification un peu globale qui concerne les fossiles, les restes humains et les restes d'animaux.

Donc on a un paquet global. Et si je regarde...

[Marie SCHERBERICH]

C'est étonnant que ce soit ensemble... Là, ça ressemble vraiment à une classification de musée archéologique.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, tout à fait. Il n'y a pas eu de réflexion spécifique sur est-ce que les restes humains doivent être... (Il regarde le catalogue en ligne) On n'a pas grand-chose d'exposé, mais on a peut-être... Et je vois que... Dans cette classification « fossile, restes humains et animaux » là, on n'a que neuf pièces. Et ce ne sont que des fossiles datant des temps géologiques, et un magnifique trophée fait à partir d'une patte d'autruche.

[Marie SCHERBERICH]

Il n'est pas dans l'exposition, celui-là.

[Jean-Louis POSTULA]

Non, non, non. Non, c'est des choses qui sont... Mais je regarderai, je vérifierai auprès de mes collègues. Ah si, ce qu'on va avoir, c'est, par exemple, des petits coffrets à reliques.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, d'accord.

[Jean-Louis POSTULA]

Tu vois, des choses très ornées. Tu veux qu'on aille... Si je tape « reliques », là, oui, j'aurai des choses. Mais qui sont évidemment plutôt des objets de dévotion personnelle, donc ce ne sont pas des extraordinaires reliques.

[Marie SCHERBERICH]

Et qui ne sont pas, du coup, dans le parcours d'exposition, si ?

[Jean-Louis POSTULA]

Non.

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai qu'après, au niveau du fait de prévenir le visiteur, de toute façon, ces objets-là poseraient beaucoup moins de problèmes que la tête momifiée au niveau de la valeur de choc, finalement.

[Jean-Louis POSTULA]

Tout à fait. « Reliquaires et reliques ». Tu vois, ça va plutôt être des objets de ce type-là.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, d'accord.

[Jean-Louis POSTULA]

Et donc, par exemple, là, je ne sais pas si c'est le cas dans celui-là, ben voilà, Sainte-Marthe, et en dessous, il y a un tout petit morceau d'os. Voilà, et donc, quand on voit ça, on n'a pas du tout... Si on ne sait pas ce que c'est, ça ne saute pas aux yeux qu'il s'agit de morceaux d'os.

[Marie SCHERBERICH]

Je vous contacterai peut-être au sujet de ces objets-là, parce qu'il est possible qu'en faisant finalement la fin de mon premier chapitre où je parle de nature et de réalité très variable pour le terme reste humain, ce serait intéressant de comparer ces deux objets, par exemple.

[Jean-Louis POSTULA]

Oui, oui, tout à fait.

[Marie SCHERBERICH]

Qu'au sein du même musée, on ait une tête momifiée et des petits reliquaires comme ça qui ne risqueraient de choquer personne.

[Jean-Louis POSTULA]

Exactement, oui, tout à fait.

[Marie SCHERBERICH]

Donc, il est possible que je vous contacte pour des informations, un cartel, des photos, ce genre de choses. Mais en tout cas merci beaucoup pour votre aide et d'avoir pris le temps de me recevoir aujourd'hui.

**COUTTENIER Maarten (Chercheur en Histoire coloniale, histoire de l'Afrique, histoire des sciences humaines, histoire du musée, RD Congo, Europe au Musée royal de l'Afrique centrale – AfricaMuseum), 24 janvier 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie en visioconférence, enregistrement audio (19 :10), Liège.**

*Cette interview fait suite à un échange de mails avec le personnel du musée sur le mémoire et les questions abordées dans celui-ci. L'enregistrement ne commence pas au tout début de la visioconférence car il n'a été lancé qu'après avoir obtenu l'autorisation directe de l'interlocuteur.*

[Marie SCHERBERICH]

Merci beaucoup. Voilà, l'enregistrement est lancé, je vous en prie. Pouvez-vous me dire comment les restes humains sont traités à l'AfricaMuseum ?

[Maarten COUTTENIER]

C'est le résultat d'une longue histoire de ramasser des restes humains dans la colonie, dans des conditions parfois terribles, et une longue histoire aussi de ne pas exposer les restes. C'était déjà comme ça au début de l'histoire du musée qui date de la fin du 19ème, 1898, ça c'est l'ouverture du musée. Et donc, pendant toute l'histoire du musée, les restes humains n'étaient pas exposés.

[Marie SCHERBERICH]

Est-ce que ce n'est pas un problème de les mettre en réserve, dans le sens où ils ne sont pas valorisés par la suite ?

[Maarten COUTTENIER]

Oui, mais le musée Tervuren, c'est un musée et c'est un lieu recherche scientifique. Il y a en fait deux instituts sur le même titre. Et donc, il y avait dès le début aussi la section d'archéologie et d'anthropologie.

C'était un ensemble. Il y avait deux sections séparées. Une pour l'archéologie anatomique et une pour l'archéologie de préhistoire.

Entre la fin du 19ème et 1960, avec l'indépendance du Congo, on a collecté à peu près 600 crânes. C'est un nombre assez réduit, en comparaison par exemple avec le Musée

de l'Homme ou des instituts en Allemagne ou à Londres. C'est beaucoup, mais c'est moins que les autres instituts en Europe.

Et les crânes n'étaient pas étudiées en fait, non plus. Donc au début, c'était Victor Jacques qui était en charge de la sub-section. Il était le secrétaire général de la Société d'anthropologie de Bruxelles, un peu le pendant de Paul Broca.

Mais il est décédé dans les années 1920 et c'était un type remarquable. Il voulait publier un livre sur l'anthropologie du Congo, mais ça n'a jamais été réalisé. Parce que l'anthropologie physique était en crise après le mort de Broca.

Au début des années 1920, la méthode de l'anthropologie physique était en crise. Et donc cette section n'a jamais vraiment pris un relancement après. Donc les crânes étaient cachées dans les réserves, personne ne s'occupait de ces collections.

Pas de publication, pas d'exposition. Et donc en 1964, toute la collection était transférée à Bruxelles. Et donc maintenant, elle se trouve au musée d'histoire naturelle à Bruxelles.

[Marie SCHERBERICH]

Donc il n'y a plus de reste humain au musée de Tervuren actuellement ?

[Maarten COUTTENIER]

Il y en a encore quelques-uns qui sont arrivés après le transfert de 1964. Il y a quelques-uns qui sont restés parce qu'ils ont été oubliés pendant le déménagement. Il y en a aussi un qui était probablement dans la salle pour montrer l'évolution biologique, de l'humain.

Donc on a pris un crâne congolais, mais pas pour l'exposer comme étant congolais, mais comme étant humain. Et donc le public ne savait pas que c'était un crème congolais, je pense. Mais généralement, même aujourd'hui, la politique du musée Tervuren, c'est de ne pas exposer des restes humains.

Donc il y a une exposition par exemple archéologique qui représente une fouille du sud du Congo, où on a trouvé des restes humains. Mais le squelette qui est dans la salle, c'est un faux, qui est en plastique.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord. Et quelle est l'origine de cette politique ? C'est des enjeux éthiques ? C'est une demande du public ? C'est s'éloigner peut-être des expériences qui ont été faites pour faire de l'anthropologie comparative entre blanc et noir, où il y a quand même eu beaucoup de problèmes de racisme constitutif des « études » ? Qu'est-ce qui est à la base de cette décision-là ?

[Maarten COUTTENIER]

Au début, je pense qu'ils voulaient éviter des problèmes, parce qu'exposer les crânes des Congolais dans un musée colonial qui servait à la propagande coloniale, ça marche pas très bien. Montrer les morts, ça montre que la colonisation était très violente. Mais ils ont quand même exposé des moulages en plâtre qui se faisaient sur les vivants.

[Marie SCHERBERICH]

Des moulages qui aujourd'hui sont considérés à la limite du reste humain d'ailleurs par certains chercheurs.

[Maarten COUTTENIER]

Oui oui.

On voit dans le musée de l'homme avec la nouvelle installation, avec les bustes en plâtre, ça a été fait en interview aussi, mais donc pendant la période coloniale, pour montrer la diversité des races. Donc c'était quand même très raciste, mais les crânes n'étaient pas exposés. J'explique tout ça dans mon livre récent qui s'appelle Anthropologie...

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, si vous avez des ouvrages à me recommander, c'est très bien aussi.

[Maarten COUTTENIER]

Oui, ça vient d'apparaître l'année passée. Anthropologie and Race in Belgium and Congo.

Toute cette histoire et les plâtres qui étaient faits par Maton dans des conditions vraiment terribles aussi. Donc c'était quand même problématique, mais les crânes

n'étaient pas exposés. Et donc on a eu un grand projet aussi ici au musée qui s'appelle HOME.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, justement, j'avais des questions là-dessus aussi.

[Maarten COUTTENIER]

Donc il y a un rapport général qui est maintenant publié. Je peux t'envoyer si tu veux.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, je veux bien, avec plaisir. J'ai déjà fait mes recherches sur le projet. La loi en Belgique au niveau des restes humains dans les musées, c'est quand même très intéressant parce qu'il n'y a rien en fait.

Et il me semble qu'il n'y a pas eu tellement de résultats concrets au niveau des législations suite au projet HOME pour le moment. Avez-vous peut être d'autres informations sur le sujet ?

[Maarten COUTTENIER]

Marie-Sophie de Clippele qui s'en occupe a écrit une proposition de loi. [Après vérification auprès de Mme de Clippele dans un échange de mails retranscrit ci-dessous, cette dernière n'a en fait pas participé au projet de loi du 18/04/2024 « relative aux restes humains appartenant aux collections des établissement scientifiques fédéraux » s'en montre même plutôt critique. Le Rapport sur l'avenir des collections extra-européennes en FWB, commandé par le Ministre-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'Académie royale de Belgique, a cependant été placé sous sa direction, ce qui doit être l'origine de la confusion.] Mais comme le gouvernement fédéral est en train de se former, ça prend presque un an maintenant et on attend.

On est bloqué là. S'il n'y a pas de gouvernement, on ne peut pas voter des lois. Mais elle veut retirer, par exemple, le trafic des restes humains du marché. [Ceci fait probablement référence à la proposition de loi du 22/11/2023 « visant à interdire le commerce des restes humains ». Encore une fois Mme de Clippele s'est beaucoup exprimée de façon critique sur le sujet mais n'est pas à l'origine du projet de loi.]

Parce qu'on a eu des problèmes ici avec des ventes publiques où on a voulu vendre des crânes humains congolais chez Vanderkindere à Bruxelles qui fait des ventes publiques.

Mais là c'était un Congolais connu, un grand chef dans l'Est et les crânes se trouvent dans une collection privée.

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai qu'il y a aussi beaucoup de restes humains chez des particuliers, j'ai vu que vous avez une rubrique « voir un expert » sur la page du musée. Vous avez des gens qui viennent vous voir aussi pour identifier des restes humains. Ou éventuellement même vous les confier.

[Maarten COUTTENIER]

Ah oui ! Non, non, non et on n'accepte jamais.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord donc les restes humains ne rentrent même pas dans vos acquisitions.

L'AfricaMuseum conserve vraiment juste ceux qui sont restés parce qu'ils ne sont pas partis avec le déménagement en 1964.

[Maarten COUTTENIER]

Et il y a tout un programme maintenant qui va se lancer sur le rapatriement. Ensuite du projet HOME. Mais là aussi on attend la formation du gouvernement pour prendre des décisions.

Et donc il y a différentes voies en Belgique. Il y a des gens qui veulent garder la collection ici. La plupart des gens veulent que ça parte au Congo.

La famille par exemple de Storns, de Lusinga, peut avoir accès au reste humain de ses ancêtres. Mais au Congo il y a différentes voies aussi. Donc il y a des gens qui veulent ré-enterrer les restes humains.

Mais il y a d'autres qui disent oui, mais si ça revient au Congo, on va faire un laboratoire d'anthropologie ici à Lubumbashi.

[Maarten COUTTENIER]

Mais la plupart des gens, 90% des interviewés et des gens que l'on connaît disent que ça va revenir. On va faire un monument ou quelque chose pour ré-enterrer les gens pour qu'ils retournent dans les communautés. Comme Saartjie Baartman en Afrique du Sud.

Donc ça c'est le but.

[Marie SCHERBERICH]

Effectivement il y a certains pays comme la France qui imposeraient l'inhumation des restes humains restitués. Ce qui pose un problème en soi parce que bon, imposer quand on restitue quelque chose c'est un problème aussi. Mais c'est vrai que c'est une chose sur laquelle la Belgique ne s'est pas encore positionnée définitivement avec une loi.

[Maarten COUTTENIER]

Selon moi c'est les Congolais qui doivent décider. Ce n'est pas à nous d'imposer notre éthique parce que sur le plan éthique on n'a rien à dire après la colonisation. Ça c'est mon opinion.

[Marie SCHERBERICH]

Je relis si je n'avais pas de questions supplémentaires. Si, vous n'avez pas de retour du public en termes de surprises, donc qu'il n'y ait pas de reste humain du tout dans ce musée ? A part des universitaires comme moi j'entends.

[Maarten COUTTENIER]

Non, comme il n'y a pas de reste humain, il n'y a pas de question ...

Mais c'est bizarre parce qu'à Leuven par exemple, tout près d'ici, il y a un musée de l'université, un musée zoologique. Et là tu entres et il y a des centaines de restes humains.

[Marie SCHERBERICH]

Je note ça.

[Maarten COUTTENIER]

Ouais, donc pas de réaction. Mais là ils sont exposés dans un contexte plus médical. Le public est fasciné, très positif.

C'est un musée fantastique. Mais si on fait ça ici à Tervuren, c'est le chaos total.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, parce que le contexte fait qu'il y aurait forcément un sous-entendu autour des objets s'ils étaient exposés.

[Maarten COUTTENIER]

C'est pas du tout accepté que les restes qui viennent des colonies soient exposés dans des musées européens. On peut plus faire à Berlin, à Paris, à Londres, c'est plus faisable. Le contexte global a changé, les opinions ont changé, donc ça ce n'est pas possible.

[Marie SCHERBERICH]

Et bien il me semble que je n'ai plus de questions. C'est vrai que je pensais que vous aviez une collection peut-être à vous plus grande que ça, donc j'avais préparé d'autres questions, mais du coup ça ne s'applique plus puisqu'il y a eu le fameux transfert. Mais je vais regarder votre publication, votre livre.

[Maarten COUTTENIER]

Oui, tu trouves aussi le rapport HOME.

[Marie SCHERBERICH]

Avec plaisir, merci beaucoup.

[Maarten COUTTENIER]

C'est difficile à trouver.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, j'ai eu du mal parce que j'ai déjà cherché le projet HOME. C'est bien celui-là qui m'a confirmé qu'il n'y avait pas de loi en Belgique, et que c'était très compliqué à

l'heure actuelle. Et pas de précédent non plus, parce qu'en France il n'y avait pas de loi générale, mais il y a eu des précédents de restitution de restes humains.

Mais c'est vrai que je n'étais pas tombée sur le rapport du tout malgré mes recherches sur le projet.

[Maarten COUTTENIER]

Élise Busson, qui a travaillé là-dessus pour le musée, donc il y a un chapitre d'Elise dans le rapport général, quand j'ai regardé le rapport. Et maintenant elle travaille à l'Université de Leuven, et elle travaille sur un dossier spécifique, un monsieur qui s'appelle Van de Ginst, qui était au Congo dans les années 40-50, et qui a envoyé presque 200 crânes au musée. Et donc c'est presque la moitié de la collection.

Donc il a ramassé ces crânes au sud du Congo, dans le Kassaï, près de Feshi. Et Elise est maintenant au Congo, à Feshi, pour faire des interviews parmi ces gens-là, pour voir comment on va procéder dans le futur : « Est-ce que vous êtes intéressée par le rapatriement ? Est-ce que ça vous intéresse ? » Parce que s'il n'y a pas d'intérêt local, bon, ça ne vaut pas la peine de les rapatrier. Le grand historien congolais Isidore Ndaywel, par exemple, il est en faveur d'un monument national à Kinshasa.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, un monument qui servirait donc à rassembler tout ?

[Maarten COUTTENIER]

Oui, de le garder dans la capitale, comme la dent de Lumumba, qui se trouve aussi à Kinshasa, et de faire une sorte de monument général, au lieu de disperser tous ces crânes dans les communautés. Bon, ça c'est le gouvernement congolais qui a prendre cette décision.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, de se mettre d'accord sur les détails...

[Maarten COUTTENIER]

Mais donc, pour le moment il faut continuer la recherche, mais au Congo, parce que la recherche est toujours faite ici, en Europe, on a retrouvé tel crâne, on l'a collecté dans ces conditions, mais on ne contacte jamais les gens d'une communauté locale.

[Marie SCHERBERICH]

Au niveau des détails du projet de loi ? Il a déjà été publié quelque part, le projet de loi relatif à HOME ?

[Maarten COUTTENIER]

Non, je ne sais pas. Est-ce qu'ils sont publiés ? Je ne sais pas.

Mais vous pouvez toujours contacter Sophie de Clippele, son nom est dans le rapport aussi, elle travaille à l'Université de Saint-Louis à Bruxelles.

[Marie SCHERBERICH]

J'ai déjà entendu ce nom-là, je n'ai pas eu de mal à l'écrire, parce que quand on fait des recherches dans les restes humains en Belgique, on finit forcément par tomber sur son nom.

[Maarten COUTTENIER]

Mais ça, c'est très spécifique et technique, c'est mieux de demander à elle, parce que ça, je ne maîtrise pas.

[Marie SCHERBERICH]

Effectivement, je vais la contacter pour ça, parce que ce serait chouette pour moi de pouvoir comparer effectivement ce genre de détails, justement, quelle place occuperont les communautés dans le processus de rapatriement, ce genre de choses.

[Maarten COUTTENIER]

Je pense que le modèle français a servi de modèle pour Bruxelles, Paris a servi de modèle pour Bruxelles. Il y a des parties qui sont très semblables, donc je pense qu'elle s'est inspirée sur le modèle français.

[Marie SCHERBERICH]

Effectivement, je vais lui demander, parce qu'il y a des choses à rediscuter dans le modèle français aussi.

[Maarten COUTTENIER]

Donc, effectivement, c'est technique et ce n'est pas facile.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord. Eh bien, c'était assez court, mais je vous remercie d'avoir répondu à mes questions.

[Maarten COUTTENIER]

Pas de problème. Je vous envoie le rapport ici deux minutes.

[Marie SCHERBERICH]

Eh bien, c'est parfait. Merci beaucoup.

[Maarten COUTTENIER]

Au revoir.

[Marie SCHERBERICH]

Au revoir.

**MAQUET Julien (Conservateur du Trésor de la Cathédrale de Liège), 31 janvier 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, enregistrement audio (55 :59), Liège, Trésor de la cathédrale.**

*Cette interview fait suite à un échange de mails avec Julien MAQUET à propos du mémoire et des questions abordées dans celui-ci. L'enregistrement ne commence pas au tout début de l'entretien car il n'a été lancé qu'après avoir obtenu l'autorisation directe de l'interlocuteur.*

[Marie SCHERBERICH]

Voilà ça y est j'enregistre.

[Julien MAQUET]

Regardez, ça va vous intéresser, ça ce sont des reliques qui sont en partance pour des églises à l'étranger. Deux vont aller aux Etats-Unis et une va aller en Espagne.

[Marie SCHERBERICH]

Ah d'accord.

[Julien MAQUET]

Donc il y a des réserves à reliques, si vous voulez, donc il y a des grands coffres reliquaires, mais il faut qu'ils soient ouverts par l'évêque. S'ils ne sont pas ouverts, on ne peut pas y toucher.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, ah bien ça c'est une information que je n'avais pas du tout. Justement, oui, j'étudie la façon dont les restes humains sont perçus en fonction du type de musée. En l'occurrence, dans cette réflexion, il me semblait que les reliques ont quand même un statut extrêmement particulier, surtout ici ce genre de cérémonial en fait partie.

[Julien MAQUET]

C'est le droit canonique qui définit le statut des reliques. Donc tout ce qui touche aux reliques doit obtenir l'autorisation de l'évêque, de l'évêque diocésain. Alors ils doivent normalement aussi informer le Vatican. Donc il y a un dicastère, une espèce de ministère. J'ai eu quelques échanges, je pourrais vous envoyer ces documents-là. Normalement, quand on a ouvert la châsse de Saint-Lambert, donc qui est dans la cathédrale, pour pouvoir examiner les reliques par Philippe Boxho, il fallait l'autorisation de l'évêque, il fallait que l'évêque soit présent. Et normalement, et je pense qu'il l'a fait, il doit avertir également Rome.

[Marie SCHERBERICH]

C'est intéressant, la châsse de Saint-Lambert a été ouverte pour être examinée par Philippe Boxho.

[Julien MAQUET]

Oui, il a fait une analyse médico-légale, tout à fait. Et là, notamment, j'ai extrait le reliquaire, mais je vous le montrerai dans le buste reliquaire. Dans le buste reliquaire, il y a un reliquaire, reliquaire qui est scellé. Et ce reliquaire scellé n'a pu être ouvert qu'en présence de l'évêque. Et donc on avait le coffre avec le corps de Saint-Lambert et puis le reliquaire avec le fragment du crâne. Donc l'évêque était là pour ouvrir les deux, pour que Philippe Boxho puisse l'examiner, faire l'analyse médico-légale des ossements.

[Marie SCHERBERICH]

Très bien. Et il y a eu une publication sur ce sujet ?

[Julien MAQUET]

Elle est en cours.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, ok, très bien. Parce que je voulais juste être sûre de ne pas l'avoir raté, parce que c'est quand même toujours possible.

[Julien MAQUET]

Non, non, elle est en cours. Elle n'est pas encore prête.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, très bien. Je voulais vous demander déjà, quel pourcentage de votre collection au total, dans le trésor, ça représente les reliquaires et les reliques, etc.

[Julien MAQUET]

C'est difficile à dire. Il y a un certain nombre d'objets, mais quelle proportion, je n'en sais rien. Vous avez soit des œuvres d'art, à proprement parler, qui contiennent des reliques, c'est-à-dire des reliquaires. Nous avons des statues reliquaires ici, par exemple, en bas. Vous avez le buste reliquaire. Oui, vous avez le reliquaire de la Vraie Croix. Donc il y a quand même un certain nombre d'objets qui contiennent des reliques. On a une croix reliquaire avec plusieurs reliques. Et puis alors vous avez tout ce qui est en réserve. Vous avez des coffres reliquaires, mais qui ne sont pas précieux. Et ça, ils sont de la sacristie, qui contiennent des restes de Saint-Martin, de Saint-Théodard, etc. C'est simplement souvent une boîte. Je pourrais vous montrer aussi, parce que j'ai une réserve là. Ce sont souvent des boîtes en zinc, dans lesquelles les restes se trouvent, et c'est scellé, c'est soudé. Parce que, de nouveau, il faut l'autorisation de l'évêque. Et c'est scellé, mais avec un seau que l'évêque applique, et qu'il faut briser pour pouvoir ouvrir le reliquaire. C'est pour garantir l'authenticité des reliques.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, donc c'est vraiment des coffres non-décorés, pas des coffres décorés avec des morceaux d'os ou des choses comme ça. Parce que j'ai discuté avec M. Postulat, au

musée de la Vie Wallonne, et il m'a dit qu'il avait quelques pièces comme ça aussi. Donc c'est pour ça que lui aussi avait du mal à quantifier la quantité de restes humains qu'il a, parce qu'il a des toutes petites pièces avec quelques tout petits gouts d'os.

[Julien MAQUET]

Oui c'est très difficile Je vais aller, je vais vous montrer, parce qu'il y a un peu de tout. Et puis alors vous avez des tout petits reliquaires, qui ne sont pas plus grands que ça, mais qui appartenaient à des privés. Et donc il y avait des fragments de vêtements, parce que les reliques ce n'est pas nécessairement des ossements. Ça peut être aussi des fragments de vêtements, fragments du cercueil. Enfin voilà, c'est tous des objets matériels qui ont un lien avec le saint personnage. Évidemment, l'idéal c'est d'avoir une relique corporelle.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, c'est quand même perçu comme supérieur ? Je ne me faisais pas une idée très précise de cette hiérarchie.

[Julien MAQUET]

Oui, oui, oui, bien sûr, il y a une hiérarchie. Donc il y a les reliques, en gros, vous avez les reliques de contact. Donc tout ce qui était en contact, ça peut être le bâton, ça peut être une couronne, ça peut être des vêtements, ça peut être un fragment du cercueil, comme je vous dis. Donc c'est des reliques qui ont été en contact avec le saint personnage, et on parle de la virtus. Donc la puissance, si vous voulez, du Saint est transmise à ce qu'il touche. Le voile de la Vierge, etc. Fragment du tombeau du Christ, enfin la virtus qu'on veut. Mais alors, évidemment, avoir une relique corporelle c'est mieux encore. C'est le Saint lui-même. Comme les morceaux d'ossements que je vous ai montrés, c'est essentiellement des ossements, évidemment.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, oui, bien évidemment.

[Julien MAQUET]

Et alors l'idéal, c'est quand on a un membre, c'est mieux, et quand on a tout le corps, ça c'est encore mieux. Le corps entier, c'est le sommet.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, donc au niveau de la variété, vous avez quand même une très grande variété d'objets différents.

[Julien MAQUET]

Toutes formes d'ossements, toutes formes de vêtements, des morceaux de bois, des morceaux de pierre aussi, des morceaux de tombeau. Enfin, on a un peu tout, absolument tout.

[Marie SCHERBERICH]

Question peut-être un peu plus inattendue, mais c'est quelque chose dont j'ai parlé avec d'autres musées, donc je voulais savoir pour vous aussi. Quel est le nom de ces objets dans votre base de données, dans le Thésaurus ? Comment vous y faites référence ?

[Julien MAQUET]

Vraiment, l'inventaire des reliques n'est pas fait.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, ok. Il y a une raison particulière ?

[Julien MAQUET]

C'est l'inventaire des reliquaires, puisque ce sont des œuvres, pour autant que ce soit des œuvres d'art.

[Marie SCHERBERICH]

Donc ils sont référencés par l'objet reliquaire ?

[Julien MAQUET]

Oui, les reliques en elles-mêmes n'ont pas fait l'objet d'inventaire, pas encore à l'état actuel des choses. Il y a des reliques qui sont propres à la cathédrale. Elles sont, comme je vous dis, principalement localisées dans la sacristie, en dehors de ceux qui sont dans les œuvres d'art. Et puis alors, il y a des communautés religieuses qui ont disparu, notamment le Carmel de Mehagne, mais ils avaient énormément de reliques. C'est nous qui les avons. Mais l'inventaire n'est pas fait.

[Marie SCHERBERICH]

Et c'est quelque chose que vous avez prévu dans le futur ?

[Julien MAQUET]

Oui, j'aimerais bien le faire, oui, bien sûr. Mais bon, j'ai une priorité à accorder, puisque vous avez un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui nous impose de faire l'inventaire des objets. Donc c'est ce que nous sommes en train de faire. Il est fait, mais il doit être complété. Il doit être vérifié, mais il est fait. Et puis alors ça, bon, ça ne rentre pas dans le cadre. Donc je donne la priorité à ce qui est légalement obligatoire. Et on fera le reste parce que c'est important qu'on sache ce qu'on a exactement.

[Marie SCHERBERICH]

Bien sûr. Et juste une question pour me donner une meilleure idée peut-être du contexte. C'est une collection de dépôts ici ?

[Julien MAQUET]

Non, non, à part... et encore, les reliques qui viennent des sœurs, ce n'est pas un dépôt. Je crois que ça appartient maintenant à la cathédrale. Donc toutes ces reliques proviennent de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, principalement. Elles sont arrivées ici après la révolution, donc elles appartiennent à la fabrique cathédrale.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord.

[Julien MAQUET]

Mais c'est l'évêque qui en dispose. Personne d'autre. En matière de reliques, c'est l'évêque. Personne d'autre. Pour tout ce qui touche les reliques, il faut l'accord de l'évêque.

[Marie SCHERBERICH]

Alors, donc oui, il n'y a pas tellement de réflexion sur ces pièces-là en tant que reste humain.

[Julien MAQUET]

En tant que reste humain, non, si ce n'est qu'on doit être attentif à leur conservation. Bien sûr, oui. Le problème, c'est que comme ce sont des éléments qui sont scellés dans leur reliquaire, on ne les voit pas nécessairement. Donc il faut ouvrir. Mais de nouveau, pour ouvrir, il faut l'accord de l'évêque. Ce n'est théoriquement pas prévu pour être ouvert, pas fréquemment en tous les cas. La dernière fois qu'on avait ouvert la châsse de Saint-Lambert, c'était en 1985.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, d'accord.

[Julien MAQUET]

Oui, oui, quand je dis que c'est du long terme, c'est du long terme. Ici, il est refermé. Donc on a fait un rapport expliquant ce qu'on a fait, etc. Et on a mis dans la châsse pour le suivant. Si on la roule dans 40 ou 50 ans c'est déjà beaucoup.

[Marie SCHERBERICH]

Et au niveau de la monstration comment ça se passe, ils ne sont jamais visibles ?

[Julien MAQUET]

Ah non, quand c'est scellé, si, il y a des reliquaires. Il y a des reliquaires quand même où on voit au travers. C'est fermé, on ne sait pas ce qu'il y a dedans.

[Marie SCHERBERICH]

D'où l'analyse médico-légale qui est quand même utile. Parce que, effectivement, on ne sait pas réellement ce qu'il y a dedans. Et donc, forcément, vous n'avez pas forcément de réflexion autour de ça dans la scénographie ou dans les salles d'exposition ?

[Julien MAQUET]

Non, on les exploite à partir du moment où ce sont des œuvres d'art. Ils peuvent aussi être utilisés dans le cadre de cérémonies religieuses.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, tout à fait, c'est pour ça que j'étais venue vous voir aussi spécialement au Trésor. Parce qu'on m'a dit que les reliques étaient toujours « en service » finalement.

[Julien MAQUET]

Oui, bien sûr, bien sûr, je sors régulièrement l'un ou l'autre reliquaire. Principalement le buste reliquaire de Saint-Lambert. Mais vous avez la clé de Saint-Hubert aussi qu'on sort de temps en temps. J'avais un reliquaire de Saint-Hubert qui est dans la vitrine. Oui, le reliquaire de Saint-Hubert qu'on a sorti pour la Saint-Hubert. C'est un petit reliquaire, mais on le met le temps de la cérémonie sur l'autel. Donc oui, ils sont encore utilisés. Pas tous, mais ils peuvent encore être utilisés.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, et c'est des pièces en particulier qui sont encore...

[Julien MAQUET]

En fonction de la relique qui doit être vénérée, si on la possède évidemment. Et même si c'est une œuvre d'art, elle est utilisée à des fins à ce moment-là vraiment dévotionnels. Parce que c'est une des grandes différences entre un Trésor et un musée. C'est-à-dire que la plupart des pièces qui sont dans le Trésor peuvent encore être utilisées dans le cadre de cérémonies religieuses. Donc si l'évêque ou le chanoine me demande à pouvoir utiliser tel ou tel objet, tel statut ou tel reliquaire, je dois les sortir et les mettre pendant la cérémonie. Ce qui n'est pas sans poser certaines difficultés lorsque les pièces sont classées. C'est le cas du buste de Saint-Lambert qui est classé. Normalement, pour le sortir et l'amener dans la cathédrale, il me faudrait l'autorisation de la ministre. Pour chaque déplacement. L'objectif c'est de protéger l'œuvre d'art. Mais d'un autre côté, c'est une œuvre qui est toujours utilisée. L'équilibre n'est pas toujours simple à tenir entre les impératifs. On passe son temps à la quadrature du cercle pour tout. Il faut qu'on ouvre le musée pour laisser entrer les gens, pour qu'ils voient le musée, mais on doit protéger les œuvres d'art. Tout en prévoyant un système d'évacuation des personnes et des œuvres d'art en cas de sinistre. Ce n'est pas facile à articuler.

[Marie SCHERBERICH]

C'est la grande question en ce moment. Il y a d'autres musées qui ont ce type de problème pour les plans d'évacuation.

[Julien MAQUET]

On a essayé de voler le reliquaire de Charles le Téméraire, la pièce principale, il y a quelques mois. Elle n'est plus exposée. Et c'est un reliquaire aussi, puisqu'il y a une relique, un doigt de Saint-Lambert. Ce n'est pas la relique qu'on voulait. C'était l'objet en or pour le fondre.

[Marie SCHERBERICH]

C'est intéressant que les restes de saints soient vus comme une chose aussi secondaire. C'est quand même un grand contraste avec leur rôle dans le culte qui est encore important.

[Julien MAQUET]

Oui, ils ont encore une utilité. Très clairement, dans le cadre du culte. Dans le cadre de l'exposition du musée. Puisque ce qui intéresse, c'est l'œuvre en elle-même. Et l'œuvre ne peut se comprendre qu'à travers les ossements. Mais les ossements sont secondaires dans ce cas-là. Par contre, quand ça devient cultuel, c'est l'inverse. C'est la relique qui prend une importance. Le reliquaire n'étant que le faire-valoir. Le point de vue change. S'inverse même complètement. Donc le regard porté finalement sur l'objet varie en fonction de ce qu'on en fait.

[Marie SCHERBERICH]

Et c'est intéressant, du coup, le trésor est exactement à la jonction entre ces deux...

[Julien MAQUET]

Voilà, je dis souvent, le trésor, c'est une espèce de... Enfin, je me définis comme une espèce de sacristi de luxe. Dans le sens où je dois gérer des objets du culte. Mais qui sont aussi des œuvres d'art. Donc ma mission à moi, c'est de valoriser cette dimension artistique. C'est une dimension historique exactement. Mais ça reste des objets de culte. Donc ce qui fait que je dois non seulement les entretenir, les maintenir, les protéger. Parce que ce sont des œuvres d'art. Mais aussi parce que ce sont des objets qui doivent

pouvoir encore être utilisés dans le cadre de cérémonies religieuses. En ce compris les reliquaires, donc également les reliques.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord. Eh bien écoutez, moi j'arrive au bout des questions que j'avais préparées. Mais il me semble que vous aviez des choses que vous pouviez me montrer.

[Julien MAQUET]

Oui, je vais vous montrer deux, trois reliquaires. Je serais très contente de les voir.

[Marie SCHERBERICH]

Est-ce que j'ai le droit de prendre des photos ?

[Julien MAQUET]

Oui, oui, d'accord.

[Marie SCHERBERICH]

Fantastique.

\*Nous changeons de pièce pour inspecter les pièces sorties de la réserve\*

[Julien MAQUET]

Donc ça c'est un coffre reliquaire. Alors celui-là est ouvert. Regardez, vous avez les seaux qui normalement, vous avez des lanières qui empêchent, enfin, ça ne l'empêche pas, mais pour pouvoir ouvrir, il faut casser le seau. Or, ça a été ouvert. Et alors vous ouvrez, et vous avez comme ça des emballages. C'est un exemple.

[Marie SCHERBERICH]

Avec plusieurs reliques de saints différents dedans.

[Julien MAQUET]

Oui, regardez, il y a trois fragments de tibia que j'ai extraits à la demande de l'évêque. Par exemple, si on demandait encore des fragments, vous voyez, ce sont des emballages comme ça avec ce qu'on appelle des « authentiques », donc des documents qui attestent la véracité des reliques.

[Marie SCHERBERICH]

Et donc celles-ci, elles ne sont pas tellement utilisées dans le cadre du culte ici.

[Julien MAQUET]

Non, c'est vraiment le... Elles sont seulement conservées dans le musée. Ici, vous voyez, trois petits os, c'est l'évêque qui me l'a demandé. Il est aussi issu de la châsse en plomb de Saint-Lambert. Si on nous demande, c'est parce que l'évêque a régulièrement à envoyer. Ici on a un fragment du crâne que j'ai extrait pendant l'analyse. Tout ça est fait avec l'accord de l'évêque. Ça, c'est un reliquaire qui n'est pas une œuvre d'art. C'est vraiment un reliquaire qui sert à conserver les reliques.

Mais bon, j'ai eu aujourd'hui encore un courrier de l'évêque qui me dit « est-ce que tu n'as pas une relique d'un certain saint », je n'ai pas encore regardé. Mais voilà, je vais devoir voir.

[Marie SCHERBERICH]

Et c'est pourquoi qu'elles sont conservées ici ?

[Julien MAQUET]

Mais les gens les demandent.

Oui, voilà, c'est pour des églises, je suppose, jamais pour des « gens » privés. Et ça ne concerne pas que les églises locales ou proches si ?

[Julien MAQUET]

Les trois morceaux que vous avez, donc c'est une paroisse à Santa Fe dans le Nouveau-Mexique aux États-Unis. Le prêtre a une dévotion pour un saint en particulier. Il a écrit à l'évêque, « est-ce que je peux avoir deux reliques ? » L'évêque a dit oui. Donc je dois faire le nécessaire pour que ces reliques arrivent aux États-Unis.

[Marie SCHERBERICH]

C'est très intéressant qu'elles voyagent de Liège jusqu'au Nouveau-Mexique.

[Julien MAQUET]

Exactement. Je vais ouvrir les documents qui attestent à leur authenticité.

\*Il sort d'autres objets\*

Voilà, vous avez aussi ce genre de petits reliquaires. Ils sont donnés par des particuliers et puis ils ne savent quoi en faire. Ils les donnent.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, c'est ce genre de choses que j'avais vues au Musée de la Vie Wallonne aussi.

[Julien MAQUET]

Exactement. Ça, c'est des reliquaires privés mais qui finalement ont atterri dans le musée.

[Marie SCHERBERICH]

Donc, ça (pointant vers les différents os présents dans le reliquaire), à l'heure actuelle, ce n'est pas inscrit dans vos inventaires.

[Julien MAQUET]

Non, parce que là, il y a trois reliques.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, bien sûr, ça multiplie. Pour le coffre de tout à l'heure, il y a beaucoup de travail en perspective.

[Julien MAQUET]

Ah oui complètement c'est un très très gros travail.

\*Il sort un autre objet\*

Vous voyez, c'est richement décoré. Vous avez chaque fois un petit authentique qui identifie le fragment d'ossements ou éventuellement de vêtements. Vous avez Saint-Servin, Saint-Valérien, Saint-Perpète du Dinant, voilà.

[Marie SCHERBERICH]

Et ça, c'était un objet privé aussi.

[Julien MAQUET]

Oui, oui, oui, tout à fait.

[Julien MAQUET]

Oui, puis effectivement, ça met en lumière très, très bien le problème de mise à l'inventaire d'un seul objet.

[Julien MAQUET]

On les... Oui, parce que ça, c'est à chaque fois. Oui, c'est ça. Il y en a quelques-unes. Alors, on accède généralement à ces reliquaires aussi parce que parfois vous avez des fragments de reliques dont on n'a plus. Par exemple, Sainte-Julienne de Cormillon, on a volé les reliques au 19e siècle. De temps en temps, chez les particuliers, on a des fragments, mais qui avaient été donnés avant le vol.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, d'accord.

[Julien MAQUET]

Et donc, si un jour l'évêque veut célébrer particulièrement cette sainte, je dis, « oui, j'ai une relique ». Une petite relique.

[Marie SCHERBERICH]

Et vous dites, « on a volé la relique ». On a volé le reliquaire ou on a vraiment volé la relique au 19<sup>e</sup> siècle ?

[Julien MAQUET]

Je ne sais plus. C'est au 19<sup>e</sup>, mais en tous les cas, justement, on ne les a plus. Saint-Hubert, c'est pareil. Mais ça, c'est tout ce qu'il y a aussi. Le corps a été profané. Et bon, il y a des reliques de Saint-Hubert dans le monde, mais bon, il n'y en a pas beaucoup. Mais celle qu'on a ici avait été prélevée avant 1566.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, donc il y a évidemment une conservation aussi du culte en soi, au travers de ces objets.

[Julien MAQUET]

Oui, tant qu'il y a des catholiques, il y aura un culte des reliques. Voilà. Ce n'est pas tellement la tasse de thé des protestants ou d'autres cultes, mais tant qu'il y a des catholiques, il y aura des reliques et des cultes.

\*Nous nous engageons dans un tour des salles du musée afin d'être sûrs d'avoir parlé de tout\*

[Julien MAQUET]

Voilà un exemple. Ici, il y a aussi des objets d'art et des bas-reliefs qui viennent de cette église. Et dans cette église, il y avait des reliquaires. Je vous en montrerai. Mais elle a été vendue à une communauté protestante, qui ne voulait pas garder le mobilier. Donc, c'est arrivé ici, y compris les reliques, les œuvres d'art, comme les deux bas-reliefs, la statue, mais aussi les reliques. Voilà encore un exemple de cette relique. C'est Saint-Christine, l'admirable. Donc, on voit bien l'ossement. C'est une relique, mais dans une œuvre d'art.

[Marie SCHERBERICH]

Et vous n'avez jamais eu de plaintes ? Je sais que la question paraît bête, mais c'est pour comparer avec les autres musées. Évidemment, vous n'avez jamais eu de problèmes de personnes qui ont été choquées ou quoi que ce soit par rapport même à des ossements peut-être plus visibles ?

[Julien MAQUET]

Non, jamais.

[Marie SCHERBERICH]

C'est évident, mais dans la comparaison de mon corpus, c'est utile de vous l'entendre dire.

[Julien MAQUET]

Ça pourrait, mais non, ce n'est pas le cas.

[...]

[Julien MAQUET]

Voilà encore un reliquaire. Là, ce sont plusieurs reliques. Chaque fois, des petits reliquaires qui sont insérés.

[Marie SCHERBERICH]

Et c'est des petites reliques, mais ça, pourtant, c'est un objet de vénération pour une église, ce n'est pas privé.

[Julien MAQUET]

C'est des apôtres, oui ça appartient à la cathédrale ça.

[Marie SCHERBERICH]

Donc c'est vraiment réparti dans beaucoup de vos pièces, quand même. Et au niveau de la conservation, les vitrines, elles sont régulées au niveau température ?

[Julien MAQUET]

Oui, on a une hygrométrie qui est contrôlée, une température qui est aussi, oui, tout à fait. Ce n'est pas très sensible. Il faudrait vraiment qu'ils fassent très humide...

[Marie SCHERBERICH]

Oui, c'est des ossements. C'est vrai que ce n'est pas comme des tissus mous, c'est quand même assez résistant.

[...]

[Julien MAQUET]

Voilà, c'est un reliquaire aussi, mais c'est un autre genre. Donc ce n'est pas un reliquaire corporel. Voilà le reliquaire, le reliquaire de Saint-Trudon, de Saint-Tronc. Enfin, c'est Saint-Trudon, mais c'est la ville de Saint-Tronc. Ou le voilà, le reliquaire de Saint-Hubert. Le reliquaire de Saint-Hubert, je l'ai déjà sorti pour des cérémonies religieuses. Pour le 3 novembre, parce qu'il est le patron, Saint-Hubert est le patron de la ville.

[Marie SCHERBERICH]

Je ne m'attendais pas à ce qu'il y en ait autant dans les collections. C'est un des premiers musées que j'ai visités en arrivant à Liège. C'est vrai que je ne pensais pas encore à mon sujet de mémoire, donc je n'avais pas remarqué qu'il y en avait autant.

[...]

[Julien MAQUET]

Donc, on a le reliquaire de Charles de Téméraire. C'est ici.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, effectivement, il n'est plus là.

[Julien MAQUET]

Non, non, mais je l'ai mis à l'abri, puisqu'on a essayé de l'ouvrir. Et j'ai mis, mais c'est un reliquaire aussi, la vraie croix. Et la relique, c'est la croix elle-même. C'est un cristal de roche, ce n'est pas une vitre en verre. C'est aussi un des objets les plus précieux qu'on ait.

[Marie SCHERBERICH]

C'est intéressant de remplacer celui-ci par un objet qui est tout aussi précieux.

[Julien MAQUET]

Oui ceci est exceptionnel aussi, il est moins connu, mais... Non, Le reliquaire de Charles le Téméraire est tout à fait hors norme, mais ceci est très remarquable. Et il est en or, cristal de roche, il est beau. Puis même au niveau de la symbolique, la relique de la croix. Les reliques de la croix, c'est toujours des petits fragments. Or, là, c'est la croix.

Et ce n'est pas la Vierge de Saint-Jean, c'est Adam et Eve. C'est pour souligner le caractère rédempteur de la croix, Le Christ en mourant rachète le péché originel.

[Marie SCHERBERICH]

Et vous comptez remettre le reliquaire du Téméraire dans cette salle ? Peut-être avec une amélioration de la sécurité.

[Julien MAQUET]

Oui alors, je vous dis qu'il faut, ici, avoir une paroi qui est sécurisée. On maintiendra la vitrine, qui est fixée au sol, qui, avec une vitre, fait un détecteur de choc. Et la pièce sera, elle-même, mise sous alarme en permanence.

[Marie SCHERBERICH]

C'est dommage, On ne pourra plus tourner autour, du coup.

[Julien MAQUET]

Non, mais, alors, je mettrai un plateau qui tourne en dessous. Un peu comme pour les joyaux de la couronne. Sinon ce serait dommage. Donc, on est tenus à distance, mais, comme ça tourne, on peut voir toutes les faces.

[Marie SCHERBERICH]

C'est rare, les tentatives de vol sur les reliquaires, ou c'est quand même des choses auxquelles vous êtes confrontés souvent ?

[Julien MAQUET]

Ce n'est pas le reliquaire, c'est l'or.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, bien sûr, c'est le reliquaire. Oui, c'est pour ça que j'ai dit le reliquaire, pas les reliques.

[Julien MAQUET]

C'est le matériau. Et ce n'est pas pour un collectionneur. Je suis intimement convaincu que c'est pour fondre.

[...]

[Julien MAQUET]

Alors, il y a aussi les tissus de haute étoffe. Alors, tous ces tissus emballaient des reliques. Mais ils ont été récupérés dans les différentes châsses du diocèse pour pouvoir être entretenus et exposés. Mais tout ça emballait des reliques. Notamment celui-ci, le premier suaire de Saint-Lambert, « suaire » entre guillemets, qui emballait les reliques.

Il est probable que ce suaire qui a 13 siècles, tissé en Ouzbékistan actuel, servait à décorer la châsse en bois de Saint-Lambert. Et lorsque la châsse a été revêtue dans d'orfèvreries, les tissus n'avaient plus d'utilité. On l'a mis à l'intérieur. Donc, c'est aussi typiquement des reliques de contacts.

[Marie SCHERBERICH]

De contacts, oui mais avec les reliques et pas les saints vivants.

[Julien MAQUET]

C'est ça. Voilà le deuxième suaire de Saint-Lambert, qui lui n'est pas entièrement en soie. Le fil de chêne est en lin, et le fil de trame en soie. Et il a à peu près 1000 ans.

[Marie SCHERBERICH]

C'est tous des choses que vous avez trouvées à l'intérieur de la châsse de Saint-Lambert.

[Julien MAQUET]

Oui, mais ça, dès le milieu des 19e siècle.

[Marie SCHERBERICH]

Oui donc pas vous personnellement.

[Julien MAQUET]

Mais j'ai trouvé dans une châsse un tissu que je devrais faire examiner. Alors, ce sont des bourses à reliques. Donc, au Moyen-Âge, on transportait des reliques. Donc, ça, ce sont des bourses qui servaient à transporter des reliques. Parce qu'elles avaient un rôle cultuel, mais aussi un rôle social. Par exemple, pour transférer, pour donner une propriété à une église, on le donnait au saint patron de l'église, qui était le vrai propriétaire de cette église. Et donc, pour matérialiser le transfert de propriétés, on le faisait sous la relique. D'où la nécessité de les transporter. D'où ces bourses à reliques. Elles sont probablement islamiques.

[...]

[Julien MAQUET]

Alors, voilà le reliquaire de Saint-Lambert. On le sort encore, évidemment.

[Marie SCHERBERICH]

Avec beaucoup de difficultés, je pense.

[Julien MAQUET]

Oui, il faut être 4 pour le manipuler et 6 minimum pour le porter. Il fait entre 80 et 90 kg. Et alors, voilà le crâne qui est contenu. Donc, vous voyez, c'est un reliquaire, mais c'est un reliquaire dans un reliquaire. Donc, ça, je sais le sortir sans demander l'autorisation de l'évêque, parce que je ne touche pas à l'intégrité de la relique.

[Marie SCHERBERICH]

Ah, d'accord. Ah oui.

[Julien MAQUET]

Donc, c'est une enveloppe dans l'enveloppe. Ah, mais ça, ce n'est pas scellé. Ça, oui (la partie contenant le crâne), mais ça (le buste lui-même), pas. Et alors, Philippe Boxho a fait l'analyse. Donc, à la pointe de l'ombre de mon doigt, vous avez un trou. Vous voyez ? Eh bien, c'est probablement le trou d'entrée du javelot qui a tué Saint-Lambert.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord.

[Julien MAQUET]

Parce que le médecin légiste a pu identifier que c'était sûrement lui

[Marie SCHERBERICH]

C'était pour authentifier la relique ?

[Julien MAQUET]

Oui, enfin, non. C'est vraiment comme si, on faisait... Enfin, on faisait, entre guillemets, comme si on ne savait pas à qui c'était.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, donc dans une idée d'objectivité scientifique.

[Julien MAQUET]

Donc, on lui a confié les ossements, « examine les ossements et dit-nous ce que tu en penses ». Et il a dit, « voilà, c'est un crâne, c'est quelqu'un qui est mort d'un coup. En tous les cas, quand il a reçu le coup de lance, il était vivant ». Et il a confirmé... Ce qu'il a observé colle avec ce qu'on sait de la vie de Saint-Lambert. Je n'étais pas sûr du tout que l'évêque soit d'accord d'ouvrir la châsse. J'avais dit à l'évêque, je pense que vous ne prenez pas grand risque. Le corps a très peu bougé. Donc, ce n'est pas... Mais il aurait pu constater, je ne sais pas ce qu'il pourrait constater. Ça aurait pu être une femme, par exemple.

[Marie SCHERBERICH]

Oui, bien sûr, il y a quand même un enjeu important.

[Julien MAQUET]

Bon, donc, il y avait un risque. Et j'ai dit, « écoutez, on est relativement bien documentés sur l'histoire des reliques et elles n'ont jamais été perturbées. Même pas à la Révolution française. Donc, je pense qu'on ne prenait pas un grand risque ». Ça se confirme.

[Marie SCHERBERICH]

Mais c'est vrai qu'en théorie, ça aurait pu être un risque quand même pour l'évêque. Donc, je trouvais étonnant qu'il accepte.

[Julien MAQUET]

Oui, oui, il a dit « oui, oui, j'accepte le risque ». Parce que de toute façon, ce qui compte, ce n'est pas la relique, c'est la dévotion que l'on porte au saint. De toute façon, bien sûr.

[Marie SCHERBERICH]

C'est vrai que l'ossement en lui-même a un rôle assez secondaire, finalement.

[Julien MAQUET]

Oui, tout à fait. Il sert à renforcer.

[Marie SCHERBERICH]

C'est un acte de foi, plutôt.

[Julien MAQUET]

C'est un intermédiaire. La relique n'est là que pour renforcer la dévotion. Mais, en effet, c'est toujours Dieu qui cherche à être atteint par l'intermédiaire du saint personnage. Et la relique n'est qu'un élément qui renforce la dévotion, tout simplement. Je n'émetts aucun jugement ici.

[Marie SCHERBERICH]

Moi non plus. Oui, non, il faut quand même que vous le sachiez. Dans mon mémoire, il n'y a pas de jugement des croyances au contraire.

[Julien MAQUET]

Non, non, non. Et puis, de toute façon, vous avez une démarche scientifique, et vous racontez ce que vous estimatez devoir raconter sur base des informations que vous avez récoltées. Il n'y a aucun...

[Marie SCHERBERICH]

Très bien.

[Julien MAQUET]

Mais vraiment aucun. Je suis moi-même un scientifique. Et donc, voilà.

Alors, voilà, notre relique est plus récente. Donc, vous voyez, 1866, avec un fémur qui serait de Saint-Théodore. Et celui de Saint-Lambert existe toujours, il n'est pas masqué.

[...]

[Marie SCHERBERICH]

Et au niveau des reliques qui partent au Nouveau-Mexique, c'étaient des reliques sans reliquaire, par contre...

[Julien MAQUET]

Elles étaient dans le même coffre que je vous ai montré que l'évêque avait ouvert, qui n'avait jamais, lui, été refermé. Et puis l'évêque m'a dit ne referme pas trop vite parce qu'entre temps on avait eu des demandes de reliques.

[Marie SCHERBERICH]

Et ça, ça prend des mois, je suppose...

[Julien MAQUET]

Voilà. C'est qu'à un moment donné, on avait eu une demande d'une relique de Saint-Lambert avant qu'on ouvre la châsse. Et l'évêque m'a dit non, on n'ouvrira pas la châsse pour aller prendre des reliques. Mais, avec l'expertise maintenant, on l'a fait, elle est ouverte.

[...]

**JACOB Laurent (Président et commissaire d'exposition de l'Espace 251 Nord de Liège), 26 février 2025 : Entretien mené par SCHERBERICH Marie, non enregistré, Liège, Espace 251 Nord.**

*Cette interview se compose de deux parties : Une première consiste à une discussion au sujet du thème général du mémoire pour lequel un ensemble d'idées et de suggestions liés principalement à la vie Liégeoise ont été formulés concerne, la seconde concerne les souvenirs de Laurent JACOB sur la place de la tête surmodelée du musée Wittert dans l'exposition « Potlatch et Gambit » tenue au musée d'Ansembourg en 2006*

*Partie 1 : Considérations autour du travail sur les restes humains en région liégeoise*

- Laurent JACOB suggère qu'un entretien avec Marcel OTTE, qui a encadré les fouilles place Saint Lambert à Liège serait enrichissant. Lors de la découverte de la crypte, de nombreux restes humains avaient été mis au jour et sauvés. Des restaurations sont programmées dans la zone et celles-ci pourraient donner lieu à de nouvelles fouilles.

- Face à la difficulté de localisation de l'origine du crâne surmodelé du musée Wittert, il propose de s'adresser au Musée du Monde à Amsterdam afin de vérifier s'ils n'ont pas une plus grande documentation sur le sujet. (*Après vérification, le musée possède*

*bien de nombreux crânes d'ancêtres mais malheureusement aucun d'eux n'est surmodelé.). Il propose que des radiographies pourraient apporter une réponse plus claire.*

- A l'évocation du MAAOA de Marseille, Laurent JACOB se rappelle qu'en 2013, lorsque Marseille portait le titre de capitale européenne de la culture, les collections d'Afrique et d'Océanie n'étaient cependant pas visible. Il évoque la possibilité d'un choix volontaire face à des objets trop tabou.

- Laurent JACOB mentionne l'enclos des fusillés situé dans le parc de la citadelle afin d'ouvrir la question au dépouilles issues de conflits armés. Si celle-ci ne rentre pas dans le cadre de ce mémoire, la présence de tels sites au sein même d'une société qui invisibilise tant le corps mort reste très intéressant. Selon lui, les funérailles européennes modernes ont pour objet la disparition du corps surtout en cas d'incinération. Pourtant des catacombes comme celles de L'église San Domenico Maggiore à Naples, celles des Capucins à Palerme ou encore les célèbres catacombes de Paris sont des preuves qu'une culture de la mort très différente a récemment existé en Europe. Il ajoute qu'il existe des différences dans la perception de la mort même à l'échelle de pays très proches comme entre la France et la Belgique. En effet les deux pays n'ont pas du tout la même perspective sur des sujets comme l'euthanasie.

- Enfin, Laurent JACOB évoque un témoin essentiel de la perception ancienne des ethnies éloignées au travers de l'auteur liégeois Théodore de Bry. Il remarque que la majorité des représentations concernant les ethnies amérindiennes évoquent la mort ou la torture sous une forme ou une autre.

#### *Partie 2 : La tête surmodelée dans l'exposition « Potlatch et Gambit »*

*Edith MICHA dit au sujet de cette pièce qu'elle a surtout été exposée « comme une curiosité », vous souvenez-vous quel était le raisonnement derrière la scénographie pour cette pièce dans cette exposition ?*

Tous les objets étaient exposés en forme de cabinets de curiosité mais surtout avec d'autres pièces avec lesquels ils n'auraient jamais été présenté autrement. « C'était plus qu'un objet de curiosité » dans le cadre de cette exposition le but était de changer le regard sur la pièce et la joignant à d'autres objets pour repousser le cadre des

« catégories » dans lesquels on range généralement les objets de musée. Il s'agissait aussi de montrer que l'intérêt pour ce type de pièce était ancien.

*Le statuts colonial ou du moins impérialiste de l'acquisition de cette pièce était-elle mentionnée ?*

L'origine de cette pièce ne jouait pas de rôle à proprement parler. Il ne s'agissait pas de montrer un côté « scandaleux » de ce type de pièces mais de les présenter simplement comme une pièce à comprendre et respecter. La tête surmodelée, comme la tête de Jivaro présente dans une autre salle interrogeaient aussi la question de l'existence de ce type d'objets. La tête peut prendre cette symbolique forte de victoire et de conquête (dans le cas des « têtes trophées ») mais aussi représenter un intense culte des ancêtres et le rapport au « soi » qui en découle. Le visage mort est systématiquement caché dans notre culture mais c'est loin d'être une généralité.

*Le crâne ou la tête de Jivaro avaient-ils à l'époque fait l'objet de remarques ou de vives réactions du public ?*

N'ayant pas de souvenir précis à ce sujet, Laurent JACOB suppose que non. Il ajoute que, bien qu'il soit assez évident qu'il s'agit d'un reste humain par le morceau de crâne qui dépasse de l'arrière de la pièce, la tête n'est selon lui « pas morbide » de par le surmodelage et la décoration importante qui l'accompagne. Le côté artistique de la pièce aurait donc pu atténuer la réaction des visiteurs.

**CORNELIS Mélanie (Directrice de l'Espace Muséal d'Andenne (EMA)), DI MODICA Kevin (Responsable de fouilles au Centre archéologique de la grotte Scladina), HERMANS Céline (Conservatrice adjointe), MALHERBE Laure (Conservatrice adjointe), Entretien mené par Marie SCHERBERICH, 4 mars 2025 : enregistrement audio (50 :05), Scalyn, Centre archéologique de la grotte Scladina.**

*Cette interview fait suite à un échange de mails avec le personnel du musée. L'enregistrement ne commence pas au tout début de la rencontre car il n'a été lancé qu'après avoir obtenu l'autorisation directe de tous les interlocuteurs.*

[Marie SCHERBERICH]

Donc je me présente, je m'appelle Marie Scherberich et c'est mon dernier entretien pour un mémoire sur le traitement des restes humains au musée. Je suis allée interroger plusieurs musées de la région liégeoise sur les différents types de restes humains qu'ils conservent et la façon dont ils les conservent, les perçoivent, les exposent, ou pas. Il y a vraiment des conceptions très différentes selon les musées. Je suis déjà allée entre-autres au Musée de la vie wallonne, au Trésor de la cathédrale, des collections extrêmement différentes et donc avec un cas central qui est une tête surmodelée qui se trouve au musée Wittert.

Alors déjà je vous remercie d'avoir accepté de tous répondre à mes questions.

C'est vrai que normalement je mobilise qu'une seule personne mais là après avoir discuté avec monsieur Navarro, mon professeur responsable, c'est vrai qu'il lui semblait à lui aussi que c'était intéressant d'avoir l'avis de quelqu'un qui fouille et de quelqu'un qui s'occupe plutôt de la mise en exposition des objets. Alors, la question générale de cette interview c'est de savoir si vous accordez un statut particulier aux restes humains dans votre façon de les traiter, que ce soit dans le musée ou sur le site de fouille. Et ce sur la méthode d'exposition, sur la façon de documenter, sur la mise en réserve.

Donc est-ce que ces objets ont un statut particulier au sein du musée ? Déjà est-ce qu'ils ont un nom particulier dans le Thésaurus ? Peut-être que ça c'est plutôt la conservation qui sait.

[Céline HERMANS]

Euh non, une dent est une dent on va plutôt préciser dans la description.

[Marie SCHERBERICH]

Ils ne sont pas dans un groupe séparé, ils sont rangés sous le nom du site je suppose ?

[Laure MALHERBE]

C'est le fond Grotte Scladina et dedans on a 19 vestiges humains. C'est comme ça qu'on l'a encodé sur TMS.

[Marie SCHERBERICH]

Vous l'avez encodé sous vestiges humains ?

[Céline HERMANS]

Oui, en fait il y a ces fossiles restes animaux, fossiles humains, c'est ça la catégorisation ? (S'adressant à Laure MALHERBE) C'est toi qui as vu ça dernièrement ? Donc c'est dans « fossiles restes humains et animaux ». Et donc comme disait Laure, aussi bien les dents humaines néanderthalienne sont dans la même catégorie que les dents d'animaux.

[Marie SCHERBERICH]

Et donc pas de distinction entre humains modernes et préhumains ?

[Céline HERMANS]

Sur sa fiche inventaire on va spécifier que c'est un reste humain mais pas dans la catégorie. C'est dans la description qu'on va retrouver. Homo sapiens, Neandertal...

[Marie SCHERBERICH]

Est-ce que vous avez une façon particulière de les numérotter ? Il y a certains musées qui ont des problématiques avec le fait de noter le numéro d'inventaire directement sur les os.

*\*plusieurs voix interrogatives\**

[Marie SCHERBERICH]

Alors pour moi c'est l'idée que la question n'ait jamais été posée est très intéressante aussi.

[Céline HERMANS]

Je ne me suis jamais posé la question en fait, je ne les ai jamais regardées.

[Mélanie CORNELIS]

Est-ce que vous voyez à quoi ils ressemblent, ceux qui sont exposés chez nous exactement ? De quoi il s'agit ? Donc, il y a à la fois la demi-mâchoire et les dents.

Donc là, la question se pose aussi sur le lot et le marquage du lot, possiblement. Mais moi, j'ai en tête qu'ils ne sont pas marqués.

[Céline HERMANS]

Ils ne sont pas marqués, mais ils ont donc chacun leur petite boîte et la boîte avec une étiquette et le numéro marqué. Mais ici, la question de pourquoi ils n'ont pas été marqués, ce n'est pas une question de respect, c'est une question de préservation du matériel pour l'étude et ce genre de choses.

[Laure MALHERBE]

Parce que quand tu mets du paraloid sur sa surface, ça a une incidence.

[Kévin DI MODICO]

Ce genre de raisonnement n'avait pas cours au moment où les objets ont été trouvés. Mais effectivement, ils n'ont jamais été marqués dans la mesure où ce sont des objets qui sont plus rares, qui ne sont pas nombreux. On a une et hémimandibules droite d'enfants, on n'en a pas deux. Les restes néandertaliens sont assez peu fréquents et ça ne nécessitait pas d'avoir un marquage pour pouvoir les différencier les uns des autres.

[Laure MALHERBE]

(Munie d'une monographie produite par le centre archéologique à la page montrant les dents néanderthaliennes) Regarde, c'est marqué.

[Kévin DI MODICO]

Il y a eu du marquage sur certaines dents.

[Laure MALHERBE]

D'ailleurs, le marquage est dans un état... il a souffert

[Kévin DI MODICO]

Oui, mais il ne faut pas oublier qu'une partie des dents n'a pas été identifiée telle qu'elle sur le terrain. Donc elles ont été traitées comme du matériel animal. Les hémimandibules et le fragment de maxillaire, de mémoire, ne sont pas du tout marqués.

[Céline HERMANS]

Mais si aujourd'hui, on devait retomber sur un morceau, on ne marquera pas. Pas pour des raisons de respect mais pour des raisons d'étude. Ça dégrade l'objet.

[Kévin DI MODICO]

Un strict minimum de produits sur ce type d'objet parce que des analyses isotopiques, des analyses ADN demandent des objets qui soient le moins modifiés possible.

Il y a les produits chimiques, mais on se pose aussi maintenant de plus en plus la question par rapport à tout ce qui est rayonnement, rayons X et ce genre de choses. En fait, on s'est rendu compte il n'y a pas si longtemps que ça que le fait de les passer au scanner pour avoir des modèles 3D extrêmement précis pouvait venir briser les chaînes ADN et donc endommager le fossile de manière invisible.

[Céline HERMANS]

Ce sont effectivement des pièces scientifiques ici. Tu viens de parler de respect, ce n'est clairement pas la question quand on est confronté à ces pièces.

Ce n'est pas une question de respect de la personne, on aura le même respect face à une superbe hémi-mandibule de rhinocéros conservée dans un état excellent. On ne saura pas faire les mêmes études, on n'aura pas l'intérêt de faire les mêmes études, mais voilà.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord, ça, c'est très intéressant. Effectivement, ça fait, ça rejoint tout à fait la littérature que j'avais lue sur le sujet. C'est vrai que ce qui est conservé dans les musées d'archéologie est souvent vu comme plus froidement, on va dire, plus scientifiquement. Et même a tendance à beaucoup moins choquer le public que, par exemple, la même pièce, exactement le même crâne, mais dans un musée d'ethnographie, va poser beaucoup plus de problèmes au public.

Au niveau de la conservation de ces pièces-là, vous avez des mesures particulières ?

[Laure MALHERBE]

Dans l'espace d'exposition on a une vitrine qui est régulée en température et en humidité. Toutes les pièces sont dans des petites boîtes à membrane, donc qui permet aussi qu'elles ne soient pas posées simplement. Qu'est-ce qu'on a d'autre ?

[Mélanie CORNELIS]

Elle a son système indépendant du reste.

[Laure MALHERBE]

Oui, elle a son système indépendant du reste. Même en termes d'éclairage, la vitrine s'éclaire que si on appuie sur un bouton pour éviter trop de lumière. Et les autres pièces qu'on a en réserve ? C'est aussi dans des conditions climatiques stables et strictes et sous coffre-fort.

[Marie SCHERBERICH]

Spécialement ces pièces-là sont dans un coffre-fort ?

[Laure MALHERBE]

Les restes humains. Il me semble qu'il n'y a que de l'humain dans le coffre-fort oui.

[Mélanie CORNELIS]

Dans le musée, il y a les authentiques des dents et de l'hémi-mandibule de l'enfant et à côté un modèle en fac-simile, reconstitué. Et il y a des modélisations 3D d'autres dents qui ont été retrouvées plus récemment. Donc là, ceux-là, les originaux ne sont pas encore exposés.

C'est ceux-là qui sont dans un coffre-fort. Donc on a à la fois des pièces authentiques et en fac-simile à l'identique et deux impressions 3D qui sont presque à l'identique. La restauratrice qui les a créés était quand même talentueuse, donc je dirais à l'identique. Mais dans la matière on voit les stries. On voit que c'est un modèle 3D.

[Marie SCHERBERICH]

Après c'est important aussi, il ne faut pas induire le visiteur en erreur non plus.

[Mélanie CORNELIS]

Tout à fait.

[Laure MALHERBE]

Ah oui on a aussi un système de sécurité. C'est bête, mais c'est parce que Mélanie a dit quelque chose qui m'y a fait penser. La vitrine en tant que telle et difficilement ouvrable pour dissuader l'envie d'aller faire un petit hold-up de dents néandertaliennes.

[Céline HERMANS]

Oui, on a ajouté un système de sécurité supplémentaire par rapport aux autres vitrines.

[Mélanie CORNELIS]

Et là, on va lui poser une alarme très spécifique. Ce n'est pas encore fait, mais par mesure de précaution supplémentaire, on va installer une alarme sur cette vitrine-là. C'est quand même des pièces qui sont extrêmement importantes dans l'exposition et à la fois précieuses scientifiquement.

[Marie SCHERBERICH]

Pour les visites guidées quelles sont les directives des médiateurs par rapport aux restes humains ?

[Mélanie CORNELIS]

En tout cas, moi, ce que je demande aux médiateurs, c'est d'insister sur le fait qu'on expose des restes originaux et de bien expliquer qu'à côté, la reconstitution, c'est un facsimilé, mais qu'ils ont la chance de voir des restes de dents néanderthaliennes originaux.

Il y a quand même une attention qui est posée très fort là-dessus et à laquelle je tiens très fort. Autour de la table, il y a des agrandissements de chacune des dents en résine qui, eux, permettent vraiment d'encore plus observer chacune des dents. Et donc, ça apparaît en cours de visite guidée.

Alors là, on en discute et on observe à la fois les authentiques, le facsimilé et ces modèles agrandis.

[Marie SCHERBERICH]

D'accord. Et au niveau de la documentation de ces pièces, je suppose qu'évidemment, elles sont le sujet de recherches particulières.

Je vous pose cette question pour contraster avec le fait que les restes humains, dans la plupart des autres musées qui les conservent, sont extrêmement peu documentés. Mais chez vous c'est plutôt l'inverse, il me semble qu'il y a eu énormément de recherches sur ces pièces-là.

[Kevin DI MODICO]

Oui, c'est une quantité importante. C'est l'objet de pas mal d'études internationales pour deux raisons. La première, c'est que c'est rare d'avoir des ossements néandertaliens d'individus juvéniles. Et dans cette tranche d'âge-là, 8-9 ans, on a très, très peu de restes au niveau eurasiatique. Il y a Scladina, et Teshik-Tash. On a très peu d'autres choses. On a beaucoup de petits-enfants, 2, 3, 4 ans. On a beaucoup d'adultes. Mais dans cette tranche-là, il y a peu de choses. Et donc, ça permet d'étudier un petit peu la manière dont les néandertaliens évoluent. Quelle est la vitesse de croissance des néandertaliens par rapport à nous. Ça, c'est une des questions de recherche. Et la deuxième chose, c'est que ces fossiles ont été retrouvés dans un contexte sédimentaire stratigraphique qui est connu, qui est maîtrisé et qui est toujours en cours de fouille. Et donc, on a un lien très clair entre le contexte chronologique, paléo environnemental, stratigraphique de ces ossements et les ossements en eux-mêmes.

Des ossements comme Spie, La Chapelle-au-Sein, la Ferrassie, par exemple, sont de noms très connus, mais n'ont pas ce lien avec le contexte. Tandis qu'ici, on a la possibilité de systématiquement revenir sur le terrain. Il y a d'une part la possibilité de pouvoir éventuellement retrouver sur le terrain des restes supplémentaires. Ça, c'est quelque chose sur lequel on travaille beaucoup. Mais il y a aussi la possibilité de venir constamment réinterroger le contexte de terrain en fonction de l'évolution des recherches et des connaissances dans le domaine des paléo environnements, notamment, ou dans le domaine de la dynamique de mise en place des sédiments. C'est ça qui fait tout l'intérêt du site. Donc, il focalise énormément d'attention. On a des collaborations avec une cinquantaine d'institutions au minimum sur ce site. Autant sur le contexte de cet enfant que sur les fossiles en eux-mêmes. Ce qui a aidé à la célèbre de ces fossiles et a attiré l'attention aussi, c'est le fait que début des années 2000, on

commence à faire des études génétiques sur les Néandertaliens. À ce moment-là, les ossements les plus anciens qui livrent de l'ADN ont 40 000 ans.

Ce fossile-ci, on le teste avec une équipe de Lyon en se disant qu'on ne perd pas grand-chose donc, on échantillonne le fossile. A savoir que c'est une analyse destructive, donc on prend quand même une décision qui est lourde à ce moment-là. Le fossile a 120 000 ans et ça va payer. On va avoir de l'ADN. Donc, en 2006, on publie l'ADN humain le plus vieux du monde. C'est un record qu'on a tenu jusqu'en 2015, 2016, quelque chose comme ça. Maintenant, on est à environ 300 000 ans. Pendant très longtemps, on est resté sur un ossement qui a détenu ce record.

Un troisième intérêt, c'est le fait qu'on a pris une décision d'une analyse destructive sur des fossiles humains anciens. Donc, on a pris ce genre de décision pour l'ADN, mais pas que. On a eu plusieurs autres types d'analyse où on a dû aller faire de la masse dans les dents. Ce sont des choses qui ne se sont jamais faites beaucoup. Et ici, on a toujours gardé l'esprit ouvert tout en essayant de prendre en compte la qualité de la conservation, bien sûr, mais sans empêcher la recherche. Et donc, c'est lames minces à travers les dents, elles nous ont permis notamment d'aller étudier les isotopes qui permettent d'aborder le régime alimentaire des Néandertaliens, qui ont montré la composition très carnivore de ce régime alimentaire. Mais ces isotopes, il y en a d'autres qui permettent d'aborder la mobilité des populations, qui ont montré que ce Néandertalien n'a pas vécu qu'en vallée mosane, mais a circulé pas mal. Ça a permis d'obtenir des informations sur les isotopes du baryum. La présence de baryum est liée à l'allaitement maternel. Et donc, on a pu comme ça, à l'intérieur des dents, dans la croissance des dents, remarquer une période avec beaucoup de baryum, moins de baryum et plus de baryum du tout, qui correspond à une alimentation purement lactée, purement maternelle. Puis le début d'une alimentation mixte et puis à un moment donné, un petit peu comme chez nous, on arrête de donner le sein. Et on a pu mettre ça en relation avec un autre type d'analyse aussi permis par ces lames minces, qui sont des analyses de perichématie. Donc les dents chez les enfants croissent de jour en jour en fait. Et un petit peu comme les arbres, le stress ou l'aisance fait que les stries de croissance sont différentes les unes des autres. Et le phénomène le plus stressant dans la vie d'un individu, c'est la naissance. On ne s'en souvient pas, mais nos dents s'en souviennent. Il y a une strie de croissance particulière qui correspond à la naissance. Ça qu'on retrouve chez toutes les populations modernes et aussi chez les populations

fossiles. Et donc, entre guillemets, une fois qu'on a identifié cette strie, il suffit de compter le nombre de stries pour pouvoir déterminer l'âge. On a une idée de l'âge au jour près de cet enfant, à sa mort. Mais aussi, en croisant cette information-là avec l'information sur le baryum ou l'information sur les isotopes qui sont liés à la mobilité, le strontium, ça a permis de pouvoir estimer quelle était la longueur de la phase d'alimentation exclusive, quelle était la longueur de la phase de diversification alimentaire, et à partir de quel moment cet enfant se retrouve avec une alimentation totalement diversifiée.

Il y a eu énormément de résultats spectaculaires, mais ces résultats spectaculaires tiennent à trois choses. C'est la tranche d'âge, c'est le fait qu'on ait un contexte et que ce contexte soit accessible, et c'est l'ouverture d'esprit sur la possibilité d'analyse destructrice.

[Marie SCHERBERICH]

Merci beaucoup d'avoir détaillé la situation avec autant de clarté ça me sera très utile. Ma question suivante concernerait les limites légales auxquelles vous êtes soumis pour les fouilles. Je sais que dans les lois et les traités autour des fouilles archéologiques il y a beaucoup de réglementations qui tracent une limite aussi claire que possible entre fouille et la « profanation » qui, elle, est punie par la loi

[Mélanie CORNELIS]

Oui, on est quand même soumis à pas mal de réglementations, notamment l'obtention d'un permis de fouilles, qui nous oblige à ne pas faire n'importe quoi, et qui a un cadre aussi, un cadre légal auquel on doit se souscrire, effectivement.

[Kévin DI MODICO]

Après, les objets, ils ont le statut d'objets archéologiques. On n'est pas, comme dans le cas de l'ethnographie, où il peut y avoir des choses très « touchy » sur la conservation des vestiges humains. Ici, on est sur des périodes beaucoup plus anciennes.

[Marie SCHERBERICH]

Donc il y a un éloignement, psychologique avec les restes retrouvés.

[Laure MALHERBE]

En fait, c'est vraiment pas du tout les mêmes réflexes que l'anthropo, l'ethno. C'est vraiment deux manières de traiter les thèmes super différents.

[Céline HERMANS]

Oui on va avoir plus de respect pour la dent humaine mais c'est pour ne pas endommager les données scientifiques qu'elle pourrait nous fournir. Mais à part ça, comme je disais tantôt, une dent de rhino ou une dent d'un néandertalien, en termes d'affect, il n'y a pas de différence. C'est vraiment s'assurer qu'on ne va pas polluer les informations que cette dent humaine pourrait nous donner.

[Mélanie CORNELIS]

En tout cas, c'est vraiment une question de point de vue, mais là, pour les quatre personnes que vous avez en face de vous, on s'efforce justement de ne pas être dans les aspects émotionnels de l'interprétation de l'objet, dans les publications, dans la manière dont on en parle aux visiteurs, etc. C'est un objet archéologique, un objet d'étude, mais ce n'est pas un objet affectif.

[Kévin DI MODICO]

J'ai des collègues qui bossent en ethnographie en Asie ou en Amérique du Nord, c'est pas du tout les mêmes problématiques. Et si vous allez au Musée de l'Afrique Centrale à Tervuren, la problématique des restes humains, c'est encore autre chose, avec tout l'aspect colonial.

[Marie SCHERBERICH]

Alors qu'eux, ils ne les exposent pas du tout, leurs restes humains.

[Kévin DI MODICO]

Oui, mais ils font bien, parce qu'il y a des crânes là-bas qui appartiennent à des gens dont les petits-enfants sont toujours vivants.

[Laure MALHERBE]

C'est ça, c'est sûr. Les ossements qu'on retrouve ici à Scladina, plus personne aujourd'hui n'y est lié, d'une façon ou d'une autre.

[Kévin DI MODICO]

Il n'y a pas non plus de spoliation, on n'est pas allé chercher dans une tombe qui était encore entretenue.

[Marie SCHERBERICH]

Donc les grands points qui dirigent cette absence d'affect, ce serait vraiment le fait qu'il n'y ait plus de lien avec les vivants, et le fait qu'évidemment il n'y ait pas eu de spoliation.

Est-ce que les restes d'enfant que vous avez retrouvés étaient une sépulture ? C'est un peu dur à dire, je suppose quand on n'a que des dents.

[Kévin DI MODICO]

C'est très compliqué, c'est une hypothèse. Le problème, c'est qu'on aurait pu dire que c'est une sépulture si on avait retrouvé un corps en position anatomique, ou même une partie de corps dans une fosse. Or ici, ce n'est pas le cas du tout. Les ossements, après leur introduction dans la grotte, ont été remaniés. On a eu des processus sédimentaires qui les ont redispersés. L'idée de pouvoir retrouver une fosse, on oublie complètement. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on n'a que des fragments du crâne, que ces fragments ne portent aucune trace de machonnage, que l'état taphonomique suggère un enfouissement rapide. Donc la sépulture est une hypothèse.

[Céline HERMANS]

Mais elle n'existe plus en tant que telle, si elle a existé un jour. A cause des processus sédimentaires.

[Kévin DI MODICO]

L'un des arguments, c'est de dire que d'un point de vue ethnographique, on constate des sépultures en plusieurs temps dans pas mal de populations. Et chez les néandertaliens, il y a quand même plusieurs sites en Europe où on ne retrouve que des crânes. On peut commencer à imaginer, de nouveau, c'est très hypothétique, des cultes du crâne. On a une sépulture au Proche-Orient où on a un corps complet, une dent, mais pas le crâne. Donc là, quand on met en miroir des sites où on n'a que le crâne avec ce site-là, c'est tentant d'imaginer des sépultures en plusieurs temps avec des crânes qui sont remis dans un endroit spécifique. Mais les néandertaliens, c'est 300

000 ans de présence en Eurasie et on est en train de fantasmer ça sur une quinzaine de sites. Il faut toujours bien remettre ça en perspective et rester très prudent sur les interprétations. Après, on sait que les néandertaliens étaient capables d'enterrer leurs morts puisque sur d'autres sites, là où on a les fosses, on a des corps en collection anatomique, mais en l'occurrence ici, pas du tout.

[Marie SCHERBERICH]

C'est très intéressant pour moi aussi, parce que justement, la tête du musée Wittert, sur laquelle je travaille, qui vient d'Océanie, est clairement issue d'un culte du crâne qui serait tout à fait analogue à ce type d'hypothèse.

[Kévin DI MODICO]

C'est assez universel en termes de géographie que chronologique, le culte du crâne.

[Marie SCHERBERICH]

Juste pour être absolument certaine, vous n'avez absolument rien qui vienne d'un contexte extra-européen ici.

[Mélanie CORNELIS]

Il n'y a que des retours de fouilles. On est assez monomaniaques ici.

[Marie SCHERBERICH]

Non, parce qu'on ne sait jamais. Il y a certains musées qui se retrouvent avec, par exemple, juste un crâne à mettre à l'exposition. Et celui-là, il ne sait pas toujours forcément d'où il vient. C'est au CHU que j'avais vu ça, effectivement. A priori, tous les restes, toutes les personnes de la collection anatomique du CHU venaient à peu près de la région liégeoise. Mais il y a quand même certains crânes où ils ne sont pas tout à fait sûrs.

Voilà, voilà. Je crois que pour moi on a fait le tour.

Cette différence d'affect, c'est vraiment le centre de ce que je fais comme recherche. J'ai un chapitre entier sur la muséalisation et la réification qui se retrouve un peu différenciée selon le type de musée. C'est vrai que l'objet soit passé par un musée d'anatomie ou par un musée d'ethnographie, on n'a clairement pas du tout le même type de pièce, pas du tout le même affect, pas du tout la même perception de l'objet.

Voilà, c'est vraiment là-dessus que je travaille. Et donc ce que vous dites là, c'est extrêmement intéressant.

[Laure MALHERBE]

Après, ça, c'est notre point de vue à nous professionnels dans les musées. C'est vrai qu'on n'a jamais fait une visite guidée. En tout cas, je ne sais pas quelle est la réaction que le visiteur peut avoir face à ces ossements.

[Mélanie CORNELIS]

En fait, c'est moins sur les ossements que sur la reconstitution du mannequin qui est plus parlant forcément. Et où là, c'est une petite fille. Donc là, inévitablement, il y a de l'affect qui n'apparaîtrait pas si c'était un individu adulte on ne va pas se mentir. Et les gens se posent plutôt des questions du style. « Ah, elle est plus petite, elle est plus grande qu'un enfant de 8 ans ».

Mais c'est plutôt autour du mannequin que autour des dents qui ne sont en fait pas super claires. Puisqu'elles sont, comme l'a dit Céline, dans des petites boîtes toutes séparées. Le fac-simile, c'est un peu plus parlant. Mais bon, ça reste une demi-mâchoire. Là où les gens sont particulièrement étonnés, c'est quand on leur dit que grâce à des dents, on peut apprendre énormément de choses sur un individu. L'âge qu'il avait quand il est mort, ce qu'il mangeait, son sexe, énormément de données génétiques. Et ça, dans l'esprit collectif, retrouver un corps est plus parlant que retrouver même une dent d'un individu. Or nous, quand on trouve une dent, on est super content.

La réaction des gens par rapport à des vestiges archéologique c'est plutôt : « C'est très très vieux, donc c'est incroyable que ça nous arrive à nous aujourd'hui ». Et même pour eux, il n'y a pas tellement d'affect. Vraiment, c'est lié au fait que ce soit une enfant, qu'il y a un aspect émotionnel qui apparaît mais pas du tout « oh là là, c'est une mâchoire, une partie de crâne ». Ça, franchement, non.

Mais par exemple, vous prenez les collections d'anatomie du CHU. Moi, je les ai exposées en 2017. Il y a énormément d'affect dans la manière dont les gens perçoivent ces objets-là. Ça n'a rien à voir avec un objet archéologique comme celui-là. Vraiment, des individus ou des organes en liquide, en fluide, les gens, ils sont tracassés. Parce

que ça ressemble à eux. C'est des individus qui ont maximum 200 ans. C'est vraiment ça le problème.

[Céline HERMANS]

C'est vraiment ça le problème, ça ressemble à eux. Ils en arrivent à se dire « C'est mon voisin dans le pot ».

[Mélanie CORNELIS]

Alors quand c'est des fœtus ou quand c'est des enfants, on en revient à la problématique juste avant. Là, forcément, on est tous humains. C'est hyper mouvant. Il y a beaucoup de questions qui se posent. Et là, particulièrement chez les enfants. Parce que les enfants ne comprennent pas qu'on puisse avoir un humain dans un bocal.

[Marie SCHERBERICH]

C'est quelque chose qu'on m'a beaucoup rapporté. Les enfants sont moins choqués que fascinés par ce type de pièces. Exactement.

C'est en quelle année que vous avez exposé les collections du CHU ?

[Mélanie CORNELIS]

2017-2018.

[Marie SCHERBERICH]

Vous vous rappelez du nom de l'exposition ?

[Mélanie CORNELIS]

Oui, « 200 bizarries scientifiques. Du poil de mammouth à l'œil du cyclope ».

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, j'en ai déjà parlé avec Thomas Beyer de celle-ci. Il m'avait dit qu'il n'avait pas eu de réaction trop choquée de la part du public dans l'ensemble.

[Mélanie CORNELIS]

Non, pas du tout. Je ne voulais pas les cacher. Je ne voulais pas mettre de warning à l'entrée de l'exposition. Je voulais que les gens soient confrontés à la réalité, à la science. C'était un pari risqué. Mais l'expo a duré un an et demi et il n'y a eu zéro

problème. J'en ai fait des visites. Les seules questions qui sont revenues de manière un peu plus virulente c'est par la communauté musulmane et les enfants de cette communauté-là pour qui l'avortement est un sujet très tabou. Mais sinon, on en discute. On s'assied par terre, on en parle, on fait un débat. Mais il faut être accroché quand même. Il faut être à l'aise avec le fait d'aborder ces sujets-là.

[Marie SCHERBERICH]

Effectivement. D'accord, ça c'est intéressant.

[Mélanie CORNELIS]

Mais voilà, ça s'expose avec un discours à côté, pour moi qui dois être fait avec de la médiation, et pas laisser les gens face à ça sans explication. Mais ça s'expose.

[Marie SCHERBERICH]

Ça rejoint tout à fait ce que m'avait dit Pierre Bonnet au CHU, il avait seulement eu quelques très rares cas de malaise en visitant la collection anatomique de l'Université.

[Mélanie CORNELIS]

En fait, c'est les odeurs qui le dérangent plus que les objets. C'est la morgue, je vous rappelle.

[Marie SCHERBERICH]

Il me semble que c'est tout pour moi. Je vérifie quand même que j'ai tout demandé, parce que ça m'est déjà arrivé. Typiquement, la question du nom dans le Thésaurus, je l'ai mis en tout premier parce que je l'oublie à chaque fois. Pourtant, c'est un bon point de départ finalement.

[Céline HERMANS]

Pour ici oui, on le voit bien, « fossiles, restes humains et animaux », tout dans le même paquet. C'est très signifiant au final.

[Marie SCHERBERICH]

Je crois que c'est le cas au Musée de la vie wallonne aussi. Curieusement, les restes humains et les restes animaux sont classés ensemble.

[Céline HERMANS]

En fait, on travaille avec le même Thésaurus. Ah, donc c'est sous la même nomination. C'est pour ça que c'est la même chose. On travaille avec la même base inventaire, et donc les Thésaurus sont les mêmes. C'est pour ça qu'ils ont exactement la même dénomination.

[Kévin DI MODICA]

Après, sur terrain, en termes de méthodologie, on a un canevas qui est commun, un petit peu comme pour les collections. Donc tout objet nécessite de faire un strict minimum d'observations, stratigraphiques, contextuelles, etc. Par contre, en cas de découverte de fossiles humains, le protocole d'identification, le protocole de prélèvement, est beaucoup plus strict, parce que l'objet est beaucoup plus rare que si jamais on est sur des dents d'ours qu'on a par centaines de milliers dans le conservatoire.

[Céline HERMANS]

Mais c'est pour préserver l'info. C'est pour s'assurer de ne pas polluer l'information que va te fournir cet objet-là par rapport à une dent d'ours.

[Kévin DI MODICO]

Les questions de recherche sont tellement précises sur les restes humains que tu as besoin d'un protocole qui soit beaucoup plus précis en termes de... Voilà, le prélèvement du sédiment, comme on a fait autrefois par exemple.

[Laure MALHERBE]

Pour les collections, on fait la même chose. Si on le sait, on ne les nettoie pas, on ne les touche pas, ça reste en sachet. Il y a le sédiment qui reste avec. Il y a une pièce de 2021 que j'ai manipulée parce que malheureusement elle a été identifiée après, mais sinon...

[Céline HERMANS]

C'est pour des raisons scientifiques, je veux dire. Ce n'est pas parce qu'on se dit « Oh ! Attention, un humain ! »

[Laure MALHERBE]

Il y a quand même un protocole particulier, malgré tout. Ma dent d'ours elle beigne dans le paraloid, on ne ferait jamais ça avec une dent humaine.

[Céline HERMANS]

Tu ne les traites pas de la même façon, mais là, c'est pour une question scientifique aussi, de la préservation. Je trouve toujours que ça bête, vider une grotte pour vider une grotte, d'avoir des objets en mauvais état alors qu'ils sont en très bon état en haut. Donc il faut quand même continuer à bien poser les bons gestes.

[Marie SCHERBERICH]

Donc il y a vraiment un traitement particulier au moment du traitement, du retour de fouilles.

[Mélanie CORNELIS]

Si on sait qu'il y a de l'humain, on ne nous touche pas. On arrête de respirer. C'est dans son sachet. Nous, on ne nous touche pas du tout si on le sait. Maintenant, ça peut arriver que malheureusement, c'est identifié après le nettoyage et donc ça a été nettoyé.

[Céline HERMANS]

Et une fois qu'il est dans son sachet ou dans sa boîte, le vestige humain, à priori, il reste à l'intérieur. Moins il est manipulé, mieux on le conserve, plus on a de chance de pouvoir l'étudier longtemps. Donc on ne renettoie pas.

[Marie SCHERBERICH]

Je constate que vous utilisez vestige humain plutôt que reste humain, il y a une raison particulière ?

[Céline HERMANS]

Non, c'était parce qu'on vient de reciter le terme de Thésaurus. Non ?

[Laure MALHERBE]

On utilise quand même plus le mot vestige.

[Céline HERMANS]

Oui, c'est vrai.

[Marie SCHERBERICH]

Il n'y a pas de raison particulière ? C'est par rapport au fait que c'est des préhumains ?

[Mélanie CORNELIS]

On dit souvent les restes de l'enfant.

[Céline HERMANS]

Oui, les restes de l'enfant.

[Mélanie CORNELIS]

Je trouve d'ailleurs que vous utilisez plus vestige que reste. Moi, je n'utilise jamais vestige. J'utilise toujours reste. D'ailleurs c'est moche, reste quand on y pense.

[Marie SCHERBERICH]

Ah, c'est sûr. Il y a eu une répugnance à appeler quelque chose d'humain un reste. Ça vient du vocabulaire médical des choses qui doivent être éliminées après une chirurgie. C'est vrai que pour quelque chose qui doit être conservé si précieusement en musée, ça pose quand même des questions finalement.

À titre personnel, j'utilise quand même reste dans mon mémoire parce qu'il y a une transversalité qui est juste incomparable.

[Laure MALHERBE]

Il faudrait voir dans d'autres langues. En anglais, qu'est-ce qu'ils utilisent ?

[Marie SCHERBERICH]

En général, ils utilisent « remains ». C'est ce qui reste. C'est la même chose. Je ne sais pas s'ils ont autant de questionnements autour de la nomination que nous. Du coup, il fallait que je demande absolument parce que vestiges humains, ça vient du document du CCNE français comme proposition pour remplacer « reste ».

[Céline HERMANS]

Ah oui non non c'était pour citer le thesaurus.

(S'adressant à Laure MALHERBE) C'est quoi ? Vestiges humains et animaux ?

[Marie SCHERBERICH]

Ah bon moi j'ai noté reste humains j'ai dû me tromper.

[Céline HERMANS]

Ah peut-être c'est possible parce que je te l'ai lu dans le document donc je dois me tromper.

[Laure MALHERBE]

C'est un hasard. Non, c'est parce que sincèrement, nous, on n'en parle pas souvent des restes humains.

[Mélanie CORNELIS]

C'est vrai c'est rare. Quand on fait notre inspection des vitrines, on les regarde et on s'assure que tout va bien mais sinon...

[Laure MALHERBE]

(Vérifie sur TMS) « Fossiles et restes humains » c'est bien ça dans le thésaurus. Donc ce n'est pas vestige.

[Marie SCHERBERICH]

Ah d'accord. Ça représente quelle proportion à peu près de la collection ?

[Laure MALHERBE]

Ah mais rien du tout.

[Marie SCHERBERICH]

Ah oui, d'accord.

[Laure MALHERBE]

19 sur 1 million, c'est très bien comme proportion. 21 si on veut compter les autres restes néanderthaliens qu'on a eus. Mais bon, ça ne fait quand même pas grand-chose.

[Marie SCHERBERICH]

C'est sûr que les nombres de pièces montent assez vite aussi sur un site de fouille par rapport aux acquisitions d'un musée normal.

[Laure MALHERBE]

Parce qu'à un million, ça reprend les esquilles, le lithique, la céramique aussi...

[Marie SCHERBERICH]

Eh bien je crois que c'est bon je vous remercie pour votre temps. Heureusement qu'on a continué à discuter finalement parce qu'il y a d'autres choses très intéressantes qui en sont sorties.

*\*fin de l'enregistrement\**

## Documentations des échanges d'e-mails cités dans le mémoire

**JURTH Bernard (Ostéopathe, membre honoraire de l'Association Française d'Ostéopathie (AFO), ainsi que de l'Institute of Osteopathy (IO) britannique et de l'American Association of Osteopathy (AAO) mais aussi enseignant et conférencier notamment à l'institut supérieur d'Ostéopathie (ISO)), 23 mars 2024.**

*La liste des questions a été communiquée oralement et ne pourra donc pas être retranscrite ici.*

Message de Bernard Jurth (23/03/2024) :

Chère Mme Scherberich,

J'ai effectivement vu des expositions « Körperwelten », l'une à Bâle, l'autre à Freiburg, puisqu'elles avaient été interdites en France.

C'était il y a assez longtemps (une dizaine d'année pour la première), c'est donc avec beaucoup de recul et avec « l'image résiduelle » que j'en garde, que je réponds à vos questions. Je me souviens y être allé essentiellement par motivation professionnelle, mais j'ai évidemment été confronté à la dimension éthique et philosophique de ces événements hors du commun.

1. Quelle a été en un mot votre impression de cette exposition ?

« Fascinante ». A tous les sens du terme, car c'était à la fois passionnant, captivant, et troublant.

2. Lui trouvez-vous un intérêt pédagogique (au niveau de l'anatomie ou du procédé de plastination) ou plutôt un aspect ludique et artistique ?

C'est l'intérêt pédagogique qui a primé pour moi. Car même si je connais très bien l'anatomie, le fait de voir des « écorchés » plastinés, présentés dans des postures et dans des situations de « la vie courante » m'a indiscutablement apporté un plus par rapport à la vision de cadavres dans des vidéos ou dans des salles de dissection.

Je trouve par ailleurs qu'il est intéressant de se retrouver face à son « *for intérieur* », qui plus est « en situation », au sens propre et au sens figuré du terme.

Je suis plus réservé quant à son aspect artistique, notamment en ce qui concerne certaines mises en scène discutables. Sauf si l'on adhère à la phrase de Georges Braque : « *L'art est fait pour troubler, la science rassure* ». Mais ceci est une autre histoire...

3. Diriez-vous que l'exposition n'aurait plus aucun intérêt s'il s'agissait d'imitations identiques plutôt que de vrais corps ?

Malgré la précision des reconstitutions, des modèles anatomiques, des images de synthèse, et l'incroyable succès de la « réalité virtuelle », rien ne marque plus les esprits que le réel, me semble-t-il. Fût-il quelque peu macabre.

Je pense que si les vrais cadavres étaient remplacés par des imitations, l'attractivité de l'exposition serait forcément moindre pour le public. Car l'intérêt du public pour les secrets du corps humain, et donc le regard que chaque visiteur porte à son propre corps, est forcément amplifié par la fascination morbide que provoque ce type d'exposition.

En espérant que ces réponses vous seront utiles dans votre travail.

### **STRIVAY Lucienne (Anthropologue), 12 novembre 2024.**

Message de Marie SCHERBERICH (12/11/2024) :

Chère Mme Strivay,

Je suis actuellement en deuxième année de master de muséologie à l'Université de Liège. Je vous contacte dans le cadre de mon mémoire sur les restes humains dans le milieu muséal.

J'ai eu la chance de m'entretenir avec Carl Havelange et Edith Micha au sujet d'une tête surmodelée conservée au musée Wittert. On m'a cependant informé que vous étiez la source quasi exclusive des seules informations au sujet de cette pièce.

J'aimerais beaucoup m'entretenir avec vous notamment sur le niveau de certitude que vous avez de son origine (indiquée « Vanuatu ? » dans le catalogue du musée) ou le type de source que vous sollicitez pour douter de la volonté de la culture native de récupérer cet objet.

Dans l'idéal j'aimerais m'entretenir en direct ou en visioconférence avec vous mais je suis sûre que votre témoignage me sera tout aussi précieux si vous vous contentez de m'adresser un mail.

Je vous remercie d'avance pour votre attention.

Sincères salutations,

Marie Scherberich

*(Ce message est malheureusement resté sans réponse.)*

**De CLIPPELE Marie-Sophie (Professeure à l'UCLouvain et à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, chargée de recherche au FNRS), du 24 au 26 janvier 2025.**

Message de Marie SCHERBERICH (24/01/2025):

Chère Mme. de Clippele,

Je prends contact avec vous dans le cadre de mon mémoire de muséologie à l'université de Liège concernant les restes humains au sein des collections muséales belges.

Lors d'une brève interview avec Marteen Couttenier de l'Africa Museum, j'ai été informée qu'un projet de loi, lié au projet HOME, avait été rédigé par vous-même et se trouvait dans l'attente de la formation d'un gouvernement.

Une partie importante de ma recherche a consisté à comparer le maigre cadre légal actuel Belge avec les mesures adoptées par les pays voisins et ce document me serait donc très utile dans mes recherches.

A l'heure actuelle je ne l'ai malheureusement trouvé nulle part et monsieur Couttenier n'a pas su me dire s'il avait été publié.

Pourriez-vous me dire ce qu'il en est ?

Merci d'avance pour votre aide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Marie-Sophie de CLIPPELE (25/01/2025) :

Chère étudiante,

Voici la proposition de loi qui avait été déposée lors de la législature précédente, mais qui est automatiquement caduque vu la dissolution du Parlement avant les élections de juin 2024, donc je ne pense pas que ça repasse de sitôt malheureusement.

Je n'ai pas participé à la rédaction de cette proposition de loi, et serais au contraire critique de ce qui s'y trouve, assez proche de la loi française du 23 décembre 2022. Je vous joins une intervention orale que j'avais faite en ce sens.

Bien à vous,

Message de Marie SCHERBERICH (26/01/2025):

Chère Mme. Clippele,

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me répondre et pour l'envoi de ces précieux documents.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

**MICHA Edith (Conservatrice du musée Wittert de Liège), du 24 janvier au 12 février 2025.**

*Echanges faisant suite à l'interview du 12 novembre 2024.*

Message de Marie SCHERBERICH (24/01/2025):

Chère Mme Micha,

Je vous recontacte car en retranscrivant notre interview j'ai quelques difficultés à reconstituer l'historique d'exposition de la tête surmodelée.

Je ne parviens pas à retrouver la trace de l'exposition "monstres et merveilles" ayant eu lieu en 2006.

Auriez-vous des informations supplémentaires comme l'endroit où elle a eu lieu ?

Pourriez-vous aussi me préciser les détails de la transition entre l'exposition,

"Merveilles et curiosité" qui finissait officiellement le 26/09/2020 et

"visage/frontière" qui commençait le 18/06/2020. Je me doute que la pièce a dû être sortie de l'exposition de référence avant son achèvement mais je préfère ne pas l'écrire sans m'en assurer d'abord auprès de vous.

Par ailleurs, le site du musée ne remonte pas jusqu'à l'exposition « Amstragram » de 2015, avez-vous par hasard de la documentation sur cette exposition (affiche, photos, catalogue d'exposition) ?

Merci d'avance pour votre aide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Edith MICHA (28/01/2025) :

Bonjour,

Je vous envoie, en attaché, une extraction de notre inventaire qui précise les expositions où a été présenté le crâne surmodelé. Pour répondre à vos questions :

Expo de 2006 : « Potlatch et Gambit, trésors cachés », Liège, Musée d'Ansembourg (organisation : Espace 251 Nord / Laurent Jacob). Vous pouvez contacter l'organisateur pour plus d'info et consulter l'article suivant :

[https://www.lesoir.be/art/monstres-et-merveilles\\_t-20060804-005YCT.html](https://www.lesoir.be/art/monstres-et-merveilles_t-20060804-005YCT.html)

Expo « Amstragram » de 2015 au Musée Wittert (alors appelé « Galerie Wittert ») : deux photos, affiche et texte de salle en attaché. Voir également la page Facebook du musée (si FB remonte aussi loin...).

2020, année COVID... Les plannings ont été complètement bouleversés et je n'ai plus les détails en tête. Lors de la réouverture de notre expo de référence (« Merveilles et curiosités »), si le crâne était absent, nous l'avons remplacé par un fac-simile (photo avec mention de son prêt). Il s'agit là, pour nous, d'une pratique habituelle.

J'espère avoir répondu à vos questions mais n'hésitez pas à revenir vers moi si besoin.

Bonne journée et bon travail,

Édith Micha

Conservatrice

Musée Wittert

Université de Liège

Message de Marie SCHERBERICH (31/01/2025) :

Chère Mme. Micha,

Merci beaucoup pour toutes ces informations et pour les photos cela me sera extrêmement utile.

Je vais effectivement contacter les musées concernés pour en savoir plus.

Petite question supplémentaire, Mr. Navarro m'a récemment fait remarquer l'importance de la terminologie pour faire référence aux restes humains dans les différents musées de mon corpus.

Pouvez-vous me dire dans quelle catégorie est classifié cette pièce au sein de votre inventaire.

Merci encore beaucoup pour ces précieux matériaux de travail.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Marie SCHERBERICH (31/01/2025):

Chère Mme. Micha,

Ignorez ma demande dans le mail précédent je viens de réaliser que la place de la pièce au sein de votre thésaurus est indiquée sur la capture d'écran que vous m'avez envoyé en pièce jointe.

Encore merci pour votre temps.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Marie SCHERBERICH (06/02/2025)

Chère Mme Micha,

Je suis désolée de devoir encore revenir vers vous pour de nouvelles informations. La raison de ces questions est que votre pièce a pris progressivement une place centrale dans la rédaction de mon travail.

Cela exige que je m'informe du conditionnement de la pièce dans vos réserves à l'heure actuelle. Vous m'avez dit que le crâne ne serait plus prêté pour des questions de conservation, quelle partie de l'objet concerne les éventuels dégâts et avez-vous pris des mesures de conservation curative dans votre réserve ?

Mon plan a maintenant été approuvé par mon professeur et c'était me dernier point sur lequel il me manquait des informations.

Encore merci de votre aide précieuse.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Edith MICHA (11/02/2025)

Bonsoir,

C'est le surmodelage (en enduit) qui présente des altérations ; il est assez sec, instable et présente des fissures. Depuis quelques années, le crâne est conservé dans une boîte spécifique (carton neutre). Actuellement, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de traiter le problème en profondeur mais il est évident que cette pièce mériterait une intervention.

Bien cordialement,

Édith Micha

Conservatrice

Musée Wittert

Université de Liège

Message de Marie SCHERBERICH (12/02/2025)

Chère Mme. Micha,

Merci beaucoup de votre réponse, ces informations me seront précieuses.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

**HARDY PICARD Floriane (chargée de collections au sein du Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) de Marseille), du 27 janvier au 3 février 2025.**

Message de Marie SCHERBERICH (27/01/2025):

Chère Mme Hardy,

Je vous recontacte suite à notre interview du 11 décembre dernier.

Je vous avais parlé de mon projet d'analyse d'une pièce de votre collection dans une optique plus humanisante et biographique inspirée du travail de Thierry Bonnot dans l'ouvrage "La vie des objets".

Vous m'aviez dit avoir une idée d'une pièce qui pourrait se prêter à cet exercice.

Pouvez-vous m'en dire plus ?

Merci d'avance pour votre aide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Floriane Hardy Picard (03/02/2025) :

Chère Madame Scherberich,

Lors de notre entretien, je pensais effectivement à un crâne de la collection H.

Gastaut en particulier : un crâne provenant du Vanuatu issu de la collecte de La Korrigane. La croisière de la Korrigane ayant été documentée, je pensais avoir plus d'informations sur l'individu, mais je n'ai malheureusement pas réussi à collecter plus d'information.

En revanche, le Musée des explorations du monde de Cannes a ouvert en fin d'année dernière une exposition sur le Vanuatu. Le catalogue de l'exposition fait mention d'un mannequin funéraire *rambaramp*, collecté par Georges Liotard en 1974 à l'occasion d'une cérémonie de funérailles collective, conservé par le musée de Cannes pour lequel le nom de l'individu est connu. Vous trouverez ci-joint une copie des pages du catalogue mentionné. La conservatrice du musée des explorations du monde si vous souhaitez la contacter est Théano Jaillet.

En espérant vous avoir aidé.

Sincères salutations,

Floriane HARDY PICARD

Chargée de collections

Message de Marie SCHERBERICH (03/02/2025):

Chère Mme Hardy Picard,

Tout d'abord je vous remercie d'avoir fait ces recherches pour moi.

Je trouve que le fait que cette recherche n'ait pas abouti, pour une pièce pourtant si prometteuse en termes de contexte et de documentation, est extrêmement intéressant pour moi sur le plan scientifique.

Croyez bien que cela me sera très utile dans ma rédaction.

Je vous remercie de cette piste très intéressante et d'avoir pris le temps de scanner les pages du catalogue pour moi.

Encore merci pour votre aide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

**JACOB Laurent (Président de l'Espace 251 Nord), du 31 janvier au 11 février 2025.**

Message de Marie SCHERBERICH (31/01/2025)

Cher Mr. Jacob

Je vous contacte car, dans le cadre de mon mémoire, j'ai besoin de reconstituer l'historique d'exposition d'un objet qui a été exposé sous votre commissariat.

Il s'agit de la tête surmodelée conservée au musée Wittert qui a été exposée en 2006 à l'occasion de l'exposition « Potlatch et Gambit, trésors cachés ».

Auriez-vous conservé des informations supplémentaires sur la place de cet objet dans la scénographie ? Auriez-vous des photos de cette exposition ?

Si ce n'est pas le cas, savez-vous qui pourrait en avoir ?

Merci d'avance pour votre aide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Laurent JACOB (31/01/2025)

Bonjour chère Marie,

Pourriez-vous m'indiquer le titre et les thèmes de votre mémoire.

Dans l'attente de votre réponse, je regarde dans les archives E2N.

Message de Marie SCHERBERICH (31/01/2025)

Cher Mr. Jacob,

Merci de votre réponse si rapide.

Il s'agit d'un mémoire en muséologie à l'université de Liège sous la tutelle de Nicolas Navarro. Le titre définitif de mon mémoire n'est pas encore établi mais je travaille sur la muséalisation des restes humains en Belgique en me servant d'un corpus de musées liégeois conservant des restes humains et d'une étude de cas plus poussée autour de la tête surmodelée du musée Wittert. Dans ce cadre, j'essaye d'avoir le plus d'informations possible sur la façon dont la pièce a été exposée au cours du temps.

Si vous désirez d'autres précisions je serais ravie de vous répondre.

Merci encore pour votre efficacité.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Laurent JACOB (06/02/2025)

Bonjour Marie,

Tu trouveras ci-dessous une documentation sur l'exposition Potlatch & Gambit qui s'était tenue pour partie au Musée d'Ansembourg dans le cadre d'After Cage.

C'est à cette occasion que j'ai pu exposer la tête surmodelée du Musée Wittert.

Le guide du visiteur offre un contexte de présentation de ce reste humain (page 30) - et de sa mise en relation avec d'autres objets.

Comme tu le verras dans les images, une tête de Jivarro avait aussi été exposée en avant des gravures de Dürer.

N'hésite pas à revenir vers moi suite à la prise de connaissance de ces documents.

Voici le lien vers les images et le guide du visiteur de l'exposition : [...]

Cordialement,  
Laurent Jacob  
Président  
Espace 251 Nord

Message de Marie SCHERBERICH (07/02/2025)

Cher Mr. Jacob,  
Merci infiniment pour votre réponse.  
Cette documentation sera précieuse à mon travail.  
Sincères salutations,  
Marie Scherberich.

Message de Laurent JACOB (11/02/2025)

Bonjour Marie,  
Essayons de nous voir, ici à E2N rue vivegnis 251 ; nous aurons le loisir de mieux baliser cette question et de l'étendre.  
Cordialement !

Laurent Jacob

Message de Marie SCHERBERICH (11/02/2025)

Cher Mr. Jacob,  
C'est en réalité la solution que je vous aurais tout de suite proposée si je n'avais pas été déjà en cours de rédaction du mémoire.

Cependant, après la lecture du guide du visiteur, il me semble que votre avis serait trop pertinent à mes recherches pour que je décide de m'en passer surtout si la proposition vient de vous.

Auriez-vous des disponibilités au début de la semaine du 24/02 ? Je suis libre le lundi après-midi et toute la journée du mardi et mercredi.

Encore merci pour votre temps, je me réjouis de cet échange.

Sincères salutations,  
Marie Scherberich.

**MATHONET Justine (Directrice du Centre Wallon d'Art Contemporain « La Châtaigneraie »), du 31 janvier au 4 février 2025.**

Message de Marie SCHERBERICH (31/01/2025)

Madame, monsieur,

Je vous contacte car je travaille actuellement dans le cadre de mon mémoire de master sur un objet qui a été exposé dans votre institution à l'occasion d'une exposition temporaire.

Il s'agit de la tête surmodelée d'Océanie conservée au musée Wittert.

Celle-ci aurait été exposée à l'occasion de l'exposition « Carte blanche à Alain Delaunois. Vingt après. Un atelier imaginaire. » d'avril à mai 2005.

Auriez-vous conservé des informations supplémentaires sur cette exposition comme des photos de la scénographie où l'on peut apercevoir la pièce ?

Merci d'avance pour votre aide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Justine MATHONET (04/02/2025)

Bonjour,

Je ne suis arrivée en poste qu'en 2007.

Je n'ai malheureusement pas assisté à cette exposition.

Dans les archives électroniques, je n'ai pas cette œuvre en photo.

Je peux regarder dans les albums photos demain au bureau.

Je suis en télétravail ce mardi.

Je vous tiens au courant si je retrouve quelque chose.

Bien cordialement

Justine Mathonet, Directrice.

Message de Marie SCHERBERICH (04/02/2025)

Chère Mme Mathonet,

Je vous remercie de votre réponse et de vous être déjà penchée sur les archives électroniques.

J'ai conscience que les expositions sur lesquelles j'interroge les musées organisateurs ont eu lieu il y a longtemps et c'est malheureusement pour ça que je n'ai pas d'autre recours que de les contacter directement.

Merci encore beaucoup de votre temps et dans l'attente de possibles nouvelles de votre part.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

**POSTULA Jean-Louis (Attaché culturel, Responsable du projet de mutualisation des inventaires informatisés au Musée de la vie Wallonne), du 18 au 19 mars 2025.**

Message de Marie SCHERBERICH (18/03/2025)

Cher Mr. postula,

Je reviens vers vous suite à notre interview.

Il semble, après retranscription, que j'ai oublié de vous demander des précisions sur les conditions de conservation de la tête momifiée présente dans votre exposition permanente. La température et l'hygrométrie sont-elles régulées dans la vitrine ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

Message de Jean-Louis POSTULA (19/03/2025)

Bonjour Marie,

Pour répondre à ta question, non le musée ne dispose pas de vitrines thermorégulées. Comme le reste des collections dans le parcours, la tête momifiée est conservée dans une vitrine classique et est exposée aux conditions de température et de climatisation globales du parcours permanent.

Bien cordialement,

Message de Marie SCHERBERICH (19/03/2025)

Cher Mr. Postula,

Merci de ces précisions et de votre réponse si rapide.

Sincères salutations,

Marie Scherberich.

**Centre de Recherche et de documentation Africamuseum, du 19 mars 2025.**

*Sur les conseils de Martin Couttenier le CRC de l'Africamuseum a été contacté pour obtenir des informations supplémentaires sur leurs pièces.*

Message de Marie SCHERBERICH (19/04/2025)

Dear Sir/Madam,

This e-mail follows my recent exchange with Marteen Couttenier about my master's thesis on human remains at the Luik university under the supervision of professor Nicolas Navarro.

I was informed that the museum shelters two plastered human skulls that could be of great interest for my work.

One of the main pieces I study is a plastered skull from the Wittert museum of the Luik university that has an uncertain origin (Vanuatu or Iatmul). It would help me greatly to have access to the photos and inventory of two of your pieces, namely the skull from Malekula (EO.1979.1.1430) and the Iatmul one (EO.1979.1.1296).

Would that be possible?

Please let me know if you need any further information of my work.

Thank you in advance for your help.

Sincerely,

Marie Scherberich.

*(Ce message est malheureusement resté sans réponse.)*